

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 23 AOUT 1957 — PRIX: SEPT CENTS



Le congrès de l'ACELF à Edmonton sera le point de départ d'une nouvelle orientation scolaire

par le R. P. Roméo BEDARD, O.M.I., envoyé spécial de "La Liberté et le Patriote"

EDMONTON — Le congrès du 10e anniversaire de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) s'est tenu à Edmonton du 13 au 16 août, à l'Université de l'Alberta, sous les auspices de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Plus de 600 représentants des diverses associations d'éducation de langue française étaient venus de toutes les provinces du pays, Terre-Neuve exceptée, afin d'étudier ensemble ce thème général: "L'éducation du sens social".

Après une conférence préliminaire qui avait pour but de définir "le sens social" et de montrer à la fois ses fondements et sa nécessité, des conférenciers ont expliqué à quel point "l'éducation du sens social" peut se trouver en butte à de graves difficultés du côté de l'individu, du côté de la famille et du côté de l'école. Les congressistes, après ces études de base, se séparèrent en diverses commissions pour trouver comment on peut développer l'éducation du sens social dans la famille d'abord, puis à l'école primaire, secondaire, supérieure et universitaire.

A la fin du congrès, après les travaux présentés par des spécialistes et les discussions de tous les congressistes, on pouvait formuler en séance plénière une série de résolutions que tous désirent vivement mettre en pratique. Voici l'exposé de ces résolutions.

Résolutions

Attendu que l'Eglise joue un rôle primordial dans l'éducation intégrale de la personne humaine, l'ACELF recommande: que l'éducation du sens social s'appuie en premier lieu sur la doctrine du corps mystique du Christ; que nos étudiants soient instruits de la doctrine sociale de l'Eglise et qu'on leur fournisse l'occasion d'entrer en contact avec les réalités sociales.

Attendu que, dans les domaines secondaires et universitaires, il importe de développer davantage le sens social, l'ACELF recommande: que nos institutions s'efforcent de créer une atmosphère, d'établir un règlement de vie qui entrainent l'étudiant à agir selon les exigences du sens social; que le corps professoral de chaque établissement forme une véritable communauté de travail, dans laquelle seront intégrés complètement les professeurs religieux et laïcs; que les organismes et les activités parascolaires deviennent des adjuvants auxquels on accorde toute l'importance qui leur est due, au point de vue social.

Attendu que l'enfant, quand il arrive à l'école, est souvent marqué par un milieu familial peu propice à l'éclosion du sens social; attendu que les éducateurs eux-mêmes n'attachent pas toujours l'importance nécessaire au développement du sens social, dans la mesure où ils pourraient influencer l'enfant; l'ACELF recommande: que les associations de parents et d'éducateurs et les groupements d'éducation des adultes portent à leur programme l'éducation du sens social; que les parents et les éducateurs s'appliquent non seulement à enseigner théoriquement le sens social, mais encore à l'inculquer par un exemple constant; qu'un service spécial s'emploie à fournir aux associations ci-dessus nommées les moyens pratiques et la documentation nécessaire pour promouvoir l'éducation du sens social.

Attendu que les mouvements de jeunes sont particulièrement susceptibles de favoriser la pratique du sens social, en plus de préparer les chefs de l'avenir, l'ACELF recommande: qu'on encourage la formation de tels mouvements dans tout le pays; qu'on manifeste aux mouvements déjà existants une généreuse sympathie.

Séance préliminaire

Toutes ces recommandations étaient le fruit de journées d'étude intense commencées dès le matin du 13 août, à 9 h. 30, par la réunion du Conseil d'administration de l'ACELF dans la chambre du sénat de l'Université. Les conseillers reprirent leur réunion au début de l'après-midi, après un buffet servi au gymnase du Collège St-Jean et offert par les Oblats de Marie Immaculée à tous les membres du Conseil d'administration de l'ACELF et des divers comités d'organisation du congrès.

Les RR. PP. Guy Michaud, provincial, et Arthur Lacerte, recteur, O.M.I., souhaitèrent alors la plus cordiale bienvenue à leurs 150 invités. Me André-M. Déchêne, président de l'ACFA et président général du comité du congrès, et le R. P. Clément Cormier, C.S.C., recteur de l'Université St-Joseph de Moncton-Memramcook, N.-B., et président de l'ACELF, exprimèrent la gratitude de tous les convives et profitèrent de l'occasion pour souligner le rôle joué depuis 100 ans en Alberta par les Oblats dans le domaine de l'éducation.

Ouverture officielle de l'exposition du congrès

A 4 h. 30 p.m., sous la présidence d'honneur du R. P. Cormier, on procéda à l'ouverture officielle de l'exposition du congrès, au grand salon de l'édifice de l'Union des Etudiants. Dans une brève allocution, le R. P. Y. St-Arnaud, O.M.I., professeur au collège St-Jean, expliqua l'importance de livres et de matériel scolaires au cours d'un congrès d'éducateurs, puis il invita les congressistes à venir souvent au cours des jours suivants dans cette salle de l'exposition.

Il importe de mentionner que Mlle Noëlie Palud, directrice de la publicité de Fides à St-Boniface, était responsable du grand kiosque préparé par cette maison d'édition canadienne-française. On remarquait surtout dans la salle toute une série de tableaux statistiques illustrant concrètement l'importance du fait français au Canada dans tous les domaines, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation. Par un procédé ingénieux de lumières électriques de diverses couleurs, une carte géographique permettait aux visiteurs de se rendre compte du grand nombre de paroisses complètement françaises ou bilingues qui sont réparties dans les quatre provinces de l'Ouest. Les mouvements patriotiques de l'Alberta française avaient fortement contribué, par leurs propres kiosques, au succès de l'exposition, spécialement l'A.C.F.A. et la Relève Albertaine. Les Soeurs d la Charité du S.-C. de Jésus, de Sherbrooke, P.Q., ex-

(Suite à la septième page)

Une épidémie de la grippe au Canada d'ici quelques mois

WASHINGTON — L'Amérique du Nord se prépare à combattre une épidémie possible de grippe asiatique d'ici quelques mois.

Au Canada, où quelques cas isolés ont été rapportés à Terre-Neuve, des plans sont en voie de préparation pour inoculer les employés des services essentiels au cas où la maladie prendrait les proportions d'une épidémie.

Annonçant le programme d'inoculation à Ottawa, le ministre intérimaire de la Santé, l'hon. A. J. Brooks, a déclaré qu'il "est raisonnable de prévoir des épidémies de nature locale ou générale au Canada, au cours des mois à venir".

M. Brooks a déclaré que les Canadiens assurant des services essentiels, comme la médecine, les transports et les communications, seraient vaccinés le mois prochain. Il n'y aura pas assez de vaccin au début pour le public canadien en général.

Cette maladie est une nouvelle variété de l'influenza, attribuée jadis par les astrologues à la mauvaise influence d'une malheureuse conjonction des astres. L'influenza tire son nom d'un mot italien qui veut dire influence.

La grippe asiatique a atteint tous les pays du monde. Elle a rendu malades, pour de brèves périodes, des millions de personnes en Extrême-Orient, au Moyen-Orient et dans quelques iles du Pacifique avant d'atteindre les Etats-Unis.

4 cas mortels aux E.-U.

A venir jusqu'ici, il n'y a eu, aux Etats-Unis, que relativement peu de cas où des complications se sont ajoutées à la maladie. Seuls quatre décès lui sont attribués. Mais le Service national de santé note que rien ne garantit que la maladie ne prendra pas une forme plus virulente.

En Colombie, où 50,000 personnes sont déjà atteintes, on vient de signaler le premier cas mortel.

Voici, sous forme de questions et réponses, un aperçu de la maladie.

Q. — Qu'est-ce que la grippe asiatique?

R. — C'est une maladie infectieuse aiguë causée par un virus d'influenza récemment découvert. Elle tire son nom du fait que la maladie a d'abord frappé Hong-Kong, en Asie, et s'est rapidement propagée à divers pays de l'Extrême-Orient.

Q. — Combien y a-t-il de genres de virus d'influenza?

R. — Il y a au moins quatre genres principaux — appelés A, B, C et D — et chacun d'eux à une force différente. Le virus de la grippe asiatique est du genre A.

Symptômes

Q. — Est-ce que la nouvelle maladie diffère des autres formes d'influenza?

R. — Fondamentalement, non. Toutes les formes d'influenza sont habituellement caractérisées par un malaise subit, une fièvre atteignant jusqu'à 104 degrés, des maux de tête, le rhume et des maux de gorge. La fièvre dure habituellement de trois à cinq jours, suivie de faiblesse pendant plusieurs autres jours. A moins qu'il n'y ait des complications — comme la pneumonie — la maladie se termine là.

Q. — Y a-t-il quelque chose de différent dans la nouvelle maladie?

R. — Oui, comme elle est causée par un virus entièrement nouveau, les gens ne possèdent aucune immunité naturelle connue pour la combattre. Vous obtenez une certaine immunité contre la grippe en général du fait d'en avoir souffert déjà; plus est récente votre dernière attaque de grippe, plus vous êtes protégé.

Les remèdes

Une autre caractéristique de la grippe asiatique — du moins par ce qui a été expérimenté en Extrême-Orient — c'est la rapidité de sa propagation et le nombre élevé de ceux qui en sont atteints.

Q. — Quand se produira une épidémie?

R. — A la fin de l'automne ou au début de l'hiver, telle est l'estimation la plus probable faite par le Service national de Santé des Etats-Unis.

Q. — Comment se transmet l'influenza?

R. — Par l'air, à la suite des éternuements et des rhumes de gens qui ont déjà eu la maladie.

Q. — Y a-t-il autre chose que le vaccin qui puisse empêcher l'infection?

R. — Eviter les foules et le contact d'autres personnes peut aider. De même que les bains fréquents et les précautions générales d'hygiène. Mais ce ne serait pas suffisant.

Q. — Comment soigner la maladie une fois qu'elle est contractée?

R. — Il n'y a pas de remède contre l'influenza. Le traitement consiste en ce que les médecins appellent "le traitement symptomatique", c'est-à-dire des remèdes comme l'aspirine et des mesures générales pour diminuer la fièvre. Mais il n'existe pas de remède pour attaquer le virus lui-même.

Il était venu pour combattre Louis Riel

VANCOUVER — Un homme venu de Grande-Bretagne au Canada en 1885, pour combattre les forces de Louis Riel, vient de mourir à Vancouver à l'âge de 92 ans.

En retour de ses services comme soldat, Murdo McLeod eut son passage gratis. Mais à son arrivée au Manitoba après une traversée de cinq semaines sur l'Atlantique, le combat était fini. Il ne s'enrôla donc jamais.

Après avoir vécu dans les provinces des prairies, M. McLeod s'établit en Colombie-Britannique en 1905. Il travailla dans des chantiers de bûcherons et sur un bateau à vapeur côtier.

Lui survivent, un fils et quatre filles, tous de Vancouver.

Un "hot dog" en or présenté à la reine

LONDRES — Une charcuterie en gros de Chicago a envoyé un hot dog en or à la reine Elizabeth II en témoignage de reconnaissance "pour la participation de Sa Majesté à la semaine nationale du hot dog". La reine a reçu récemment à un garden-party les membres du Barreau américain à Londres et on y a servi des andouilles et de petits fourrés au boeuf.

Les Semaines sociales étudieront à Montréal les aspects de diffusion

MONTREAL — Les Semaines sociales du Canada, section française, dont le R. P. Joseph-Papin Archambault, S.J., est le directeur, étudieront du 26 au 29 septembre prochain, à l'occasion de leur 34e Semaine, l'influence des techniques de diffusion. Des conférenciers éminents exposeront les divers aspects de la diffusion de la pensée et de l'information par la presse, la radio, le cinéma, la télévision. Des spécialistes de ces techniques exposeront le rôle et l'influence de ces média d'information et de récréation. En plus des carrefours permettront aux semainiers de se renseigner davantage en posant les questions les plus pertinentes aux experts qui prêteront leur concours à ces assises annuelles.

Servis en français à Edmonton

EDMONTON — "Je parle français". Voilà, en papillon sur leur robe ou veston, l'inscription accueillante qu'arboraient tous les commis de langue française du magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Edmonton.

Ce geste délicat de la compagnie n'a pas manqué de toucher profondément les centaines de congressistes de l'ACELF venus d'aussi loin que les Maritimes. De plus, tout le jour, à plusieurs reprises, la compagnie, par l'intermédiaire de CHFA, la "Voix française de l'Alberta", invita les éducateurs en congrès à se rendre à son magasin où ils furent servis en français.

D'autre part, dans un geste d'empressement, la cité universitaire d'Edmonton s'est parsemée de multiples inscriptions françaises qui montrèrent aux congressistes les divers lieux de leurs réunions.



Le lundi 17 août dernier se tenait au collège de St-Boniface une réunion peu ordinaire d'anciens élèves: c'était le quarantième anniversaire du conventum de 1917, qui groupait aussi des condisciples des années voisines. La fête s'ouvrit, au réfectoire des élèves, par un banquet sous la présidence de M. l'abbé A. d'Eschambault, vice-président du conventum de 1917. A la fin du repas, après la lecture des lettres et télégrammes des absents, portèrent la parole au nom des diverses classes convoquées, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. le juge A. Doiron, M. l'abbé L. Roy, l'hon. Edmond Préfontaine et M. l'abbé A. Brunet. Dans sa réponse, le R. P. Recteur dit que le collège était à la fois heureux et fier de recevoir des anciens d'une telle qualité. Les fêtes du conventum se continuèrent à la maison d'été des Pères Jésuites de l'Ile Aulneau, au lac des Bois.

Sur la photographie, prise à cette occasion, l'on reconnait, 1ère rangée, de gauche à droite: le **R. P. Alfred Bernier**, S.J., professeur au collège; **Mgr Hyacinthe Lapointe**, P.D., curé de St-Jean-Baptiste; **l'hon. Edmond Préfontaine**, secrétaire provincial et ministre des Affaires municipales; **M. l'abbé Antoine d'Eschambault**, curé de St-Emile; **l'hon. Adrien Doiron**, juge de la Cour d'appel de la Saskatchewan; **M. l'abbé Gabriel Poitras**, curé de Letellier; 2e rangée: **M. l'abbé Donat McDougall**, curé d'Ile-de-Chênes; **M. Antonio Marcoux**, traducteur, Winnipeg; **M. Rosaire Gagné**, inspecteur d'écoles, Moose Jaw, Sask.; **M. l'abbé Albert Brunet**, curé de St-Adolphe; **M. l'abbé Ovila Moquin**, curé de Somerset; **M. Marius Benoist**, maitre de chapelle à la basilique, St-Boniface; 3e rangée: le **R. P. Oscar Boily**, S.J., recteur du collège; **M. l'abbé Léon Roy**, curé de St-Malo; **M. l'abbé Lucien Senez**, curé de La Broquerie; **M. l'abbé Edmond Lavoie**, curé de St-Pierre-Jolys; **M. Jean Préfontaine**, pharmacien, St-Boniface.

Terre de mes aïeux

En bateau sur la Seine

(Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., ayant assisté au congrès de l'ACELF à Edmonton, il faut remettre à la semaine prochaine la continuation de son récit de voyage en Europe. Afin de ne pas décevoir les lecteurs qui suivent cette série avec enthousiasme, nous leur offrons l'article suivant du service de publicité d'Air France.)

PARIS — Une visite à Paris n'est pas complète sans une promenade sur la Seine. Pour un Canadien habitué aux immenses fossés par où s'épanchent les eaux de son continent, la petite Seine peut paraitre mince, mais il a vite fait de ressentir le charme de ses méandres au milieu de l'incomparable décor de pierres et d'arbres et de goûter l'intimité d'une flânerie sur ses rives, à la recherche de l'histoire, du pittoresque et des plaisirs. Paris est né de la rencontre d'une voie fluviale Est-Ouest, et d'une voie terrestre Nord-Sud. Présente à son berceau, avec le refuge de son Ile de la Cité, la Seine a joué dans l'histoire de la capitale un rôle plus important que dans celle de toute autre ville. Les armes de Paris en témoignent, figurant au-dessous des lys royaux une large nef avec la devise "fluctuat nec mergitur", bien appropriée aux variations du destin français.

Se promener le long de la Seine c'est bien, mais il faut aussi y naviguer. La navigation commerciale est depuis toujours très active sur la Seine. Sait-on que le port de Paris, avec un trafic de 20 millions de tonnes, est de loin le plus important port de France? La navigation d'agrément semble avoir débuté au 18e siècle, et au siècle suivant apparurent les bateaux de plaisance à vapeur; 2 flottilles rivalisaient, celle du Pont Louis-Philippe et celle du Pont Marie, toutes deux au voisinage de l'Ile St-Louis. Le soir, les bateaux partaient illuminés emportant une foule joyeuse aux accents de la musique et souvent escortés de barques garnies de lampions multicolores.

Les "bateaux-mouches" firent leur apparition à l'exposition Universelle de 1889, celle pour laquelle on construisit la Tour Eiffel. Tout de suite ils rencontrèrent un succès très vif. Ils offraient des voyages d'agrément mais aussi et surtout un moyen de transport, accotant en de nombreux points. Concurrencées par le métro ces lignes fluviales devaient péricliter et finalement disparaitre en 1926. C'est seulement après la guerre, en 1949, qu'un homme entreprenant, M. Jean Bruel, décida, avec raison, de réorganiser la navigation d'agrément sur la Seine. Il débuta avec un bateau, le "Vieux Mouche". Il inaugure ce mois-ci le huitième bateau de croisière nommé "La Galiote", équipé de cabines et pouvant transporter 800 passagers. Non seulement, il effectuera le tour classique des quais parisiens, mais pourra aussi faire de véritables croisières entre Paris et le Havre.

Le service parisien des bateaux-mouches se divise en: petit parcours (durée 55 minutes, prix 150 francs, soit environ 40 cents), moyen parcours (1 h. 15, 250 francs, soit environ 65 cents), grand parcours (2 h., 500 francs, soit environ $1.25). Il est recommandé d'effectuer le grand parcours à l'heure du déjeuner ou du diner; le repas ordinaire coûte environ $3.00 et le repas gastronomique $4.50.

Précisions sur la loi du jeûne eucharistique

ROME — Le cardinal Alfred Ottaviani, prosecrétaire du St-Office, vient de publier dans "Studi Cattolici", une nouvelle revue éditée par un insigne groupe d'ecclésiastiques et de laïcs, un article dans lequel il met en relief les magnifiques résultats dus aux récentes concessions faites par le Saint-Père au sujet du jeûne eucharistique et de la messe du soir.

A cette occasion, le cardinal répond à certaines demandes posées à ce sujet, à la suite de la promulgation du "Motu proprio" "Sacram Communionem", et qu'il est peut-être intéressant de citer.

"Peut-on distribuer la sainte communion dans la soirée, même 'extra Missam', conformément au canon 867, par. 4?"

Comme on ne lit point dans le "Motu proprio" de clause d'abrogation et comme les nouvelles dispositions sur ce point ne sont pas incompatibles avec les précédentes, la prescription de la Constitution apostolique "Christus Dominus" n. 15 demeure en vigueur: "Les fidèles peuvent communier en toute liberté pendant, immédiatement avant et après la messe du soir".

En effet, les dispositions du canon 821, par. 1, n'ont pas été abrogées. On ne peut donc dire que maintenant "ex jure" la sainte messe puisse être célébrée l'après-midi.

Ce sont les Ordinaires, et seulement ceux des lieux, à l'exclusion des vicaires généraux non munis de mandat spécial, qui peuvent permettre la célébration de la sainte messe dans la soirée pour le bien d'une partie notable de fidèles. D'autre part, l'esprit des concessions faites tend à favoriser l'assistance des fidèles à la sainte messe, et cette finalité pourrait être manquée si l'on distribuait la sainte communion à n'importe quelle heure et sur n'importe quelle requête.

Peut-on considérer comme liquide un bonbon, qui est dissous dans la bouche avant d'être avalé? Non. Il doit être déjà liquide quand il est introduit dans la bouche.

Le célébrant peut-il user du vin pour les ablutions à la première messe, quand il célèbre la seconde à au moins trois heures de distance? Comme les deux dispositions sont conciliables, le prêtre qui célèbre la seconde messe à au moins trois heures de distance de la première non seulement peut mais doit faire les ablutions avec l'eau et le vin, comme le prescrivent les rubriques.

L'Eglise canadienne est "contre la ségrégation"

CAP-DE-LA-MADELEINE — S. E. le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, a rendu hommage au clergé catholique du sud des Etats-Unis qui, sous la direction vigoureuse de S. Exc. Mgr J. F. Rummel, archevêque de la Nouvelle-Orléans, lutte contre la ségrégation.

L'archevêque de Toronto, qui participait aux cérémonies de la bénédiction de la pierre angulaire à la nouvelle basilique de Notre-Dame du Cap, a profité de la présence d'un évêque de la Louisiane pour réaffirmer ce principe, qui est l'une des positions inhérentes à la foi catholique, que tous les hommes sont égaux devant Dieu.

"Il n'existe point, a-t-il dit, de différences entre les catholiques, quelle que soit leur couleur, quelle que soit leur race."

Et, le cardinal McGuigan, ayant rappelé les interventions de l'archevêque Rummel, qui mène malgré son très grand âge une lutte vigoureuse contre la ségrégation, demande à S. Exc. Mgr Charles Greco, évêque louisianais, de faire savoir au chef de l'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, que l'Eglise canadienne l'appuie dans sa lutte.

Les interventions de Mgr Rummel ont été faites alors qu'en Louisiane, en particulier, des catholiques, partisans de la ségrégation, ont refusé de se soumettre à la loi fédérale d'intégration adoptée à Washington. Certains de ces catholiques louisianais de race blanche, qui avaient toujours jusqu'à présent refusé de partager les mêmes églises que les Noirs, ont même demandé au Vatican de prendre officiellement position sur le sujet. Rome n'a pas encore agi en ce sens. Cependant, l'appui donné aux déclarations de Mgr Rummel par plusieurs hauts prélats catholiques indique bien la position de l'Eglise.

Cumuler les ministères n'est pas une innovation

OTTAWA — Les progressistes-conservateurs consultent les dossiers libéraux depuis qu'ils ont appris que l'hon. M. Diefenbaker avait de la difficulté à trouver des titulaires pour tous les ministères.

M. Diefenbaker, au pouvoir depuis près de deux mois, a encore dans son cabinet trois ministres, dont lui-même, qui cumulent les fonctions de deux ministères.

Au cours des 22 dernières années de régime libéral, ce parti a compté, à divers moments, neuf ministres qui dirigeaient simultanément deux ministères.

A la fin du dernier parlement, deux des ministres du très hon. M. St-Laurent étaient dans cette catégorie.

Le très hon. M. Howe a été ministre du Commerce et ministre de la Production de défense de 1951 au 10 juin dernier.

M. Hughes Lapointe fut ministre des Anciens combattants et ministre des Postes de novembre 1955 à la fin du régime libéral.

M. Howe a deux fois dirigé un double ministère. Il avait été ministre des Munitions et Approvisionnements et ministre de la Reconstruction d'octobre 1944 à la fin de 1955.

M. St-Laurent avait été ministre de la Justice et ministre des Affaires extérieures du 1er juillet au 9 septembre 1948.

Le très hon. James Gardiner et les hon. A. Campney et J. J. McCann ont aussi cumulé de doubles fonctions.

M. Gardiner fut ministre de l'Agriculture et ministre du Service national en temps de guerre de juillet 1940 à juin 1941.

M. Campney fut solliciteur général et ministre adjoint de la défense de février 1953 à juin 1954 avant de devenir uniquement ministre de la Défense.

Sous M. King

Le Dr McCann fut ministre des Services de guerre et ministre du Revenu pendant près de deux ans, soit entre 1945 et 1947.

L'hon. Douglas C. Abbott, maintenant juge à la Cour suprême du Canada, fut ministre de la Défense et ministre de la Marine, d'août 1945 à décembre 1946. A cette époque, la marine constituait un ministère distinct.

Sous le régime libéral du premier ministre Mackenzie King, M. J.-P.-A. Cardin fut ministre des Travaux publics et ministre des Transports, de 1940 à 1942, et M. T. A. Crerar fut ministre des Mines et ministre de l'Immigration, de 1935 à 1936.

Dans le dernier parlement, M. Ross Macdonald fut simultanément solliciteur général et leader du gouvernement au Sénat. Le leader ministériel au Sénat n'est pas nécessairement ministre, mais il est le plus souvent ministre sans portefeuille, afin d'assister aux réunions du cabinet.

Dans le cabinet actuel

Dans l'administration actuelle, M. Diefenbaker est à la fois premier ministre et ministre des Affaires extérieures; l'hon. Howard Green est ministre des Travaux publics et, en même temps, de la Production de défense; l'hon. Davie Fulton est ministre de la Justice et de la Citoyenneté et Immigration.

Cette semaine, M. Diefenbaker a nommé deux nouveaux ministres: l'hon. Alvin Hamilton, pour les Affaires du Nord, et l'hon. J. W. Monteith, au ministère de la Santé et du Bien-Etre.

Un prêtre hongrois condamné à mort

BUDAPEST — La Hongrie communiste a exécuté deux autres présumés insurgés et a condamné un curé de village à mort, dans un nouvel effort pour détruire toute opposition au régime communiste.

Les journaux hongrois sont remplis de dépêches sur les arrestations massives et les procès de "contre-révolutionnaires". Dans la majorité des cas, les accusations remontent au soulèvement écrasé l'automne dernier par la puissance militaire soviétique. On sait ici que plusieurs autres procès se déroulent qui ne sont pas rapportés.

Le prêtre, M. l'abbé Laszlo Mindszenti, a été condamné à mort sous l'accusation d'avoir caché des armes et d'avoir été membre d'un comité lors de la révolte dans le village de Per, sur la principale route conduisant à Vienne, à quelque 40 milles au nord-ouest de Budapest.

Le journal "Kisalfoeld" de Gyoer rapporte que la ménagère du curé, Mlle Anna Sparnitz, a été condamnée à cinq ans de prison sous l'accusation de l'avoir aidé à cacher des armes.

Le prêtre n'a aucune parenté avec le cardinal Mindszenty, condamné par le régime hongrois à l'emprisonnement à vie. Le cardinal est réfugié à la légation américaine de Budapest depuis que les chars d'assaut russes sont entrés dans la capitale, le 4 novembre dernier.

Les deux personnes exécutées sont Zsigmond Sipos, 23 ans, et Jozsef Erdesz, 30 ans, condamnés à mort pour avoir tué un major de la police communiste hongroise.

Ils s'étaient évadés de prison le 11 juillet, mais avaient été capturés après cinq jours de liberté.

Ministres des Finances du Commonwealth à Ottawa, en sept.

LONDRES — Les ministres des Finances du Commonwealth se réuniront à Ottawa, en septembre, pour étudier les divers aspects de la coopération économique entre leurs pays respectifs. En annonçant la nouvelle, le gouvernement britannique a rappelé que la tenue de cette conférence avait été proposée par le premier ministre canadien, M. Diefenbaker. Les ministres des Finances profiteront des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour amorcer des discussions sur l'économie de leurs pays.



Le dimanche 19 août, **Mgr J. E. Cahill, P.D.**, curé de la cathédrale Ste-Marie, que l'on voit ci-haut, fit lecture de la lettre pastorale faisant appel à tous les catholiques de prier pour le succès de la cause catholique qui sera présentée devant la Commission royale sur l'éducation. Cette lettre fut lue, dimanche dernier, dans plus de 200 paroisses du Manitoba. L'Eglise catholique est à préparer un exposé de la situation de ses écoles au Manitoba sous la loi actuelle. (Photo Tribune)

Notes agricoles

L'avenir du tournesol dans l'Ouest du Canada

L'avenir de la culture du tournesol dans l'Ouest canadien ne dépend pas tant des particularités de la récolte elle-même que de l'attitude des cultivateurs à l'égard des plantes sarclées dans leur système de culture. Selon M. E. D. Putt, de la station expérimentale de Morden au Manitoba, il y a peu de doute qu'on produira par hybridation des variétés de tournesol aptes à donner des rendements économiques dans toutes les parties arables des provinces des Prairies, à l'exception des régions les plus au nord. S'il y a place pour une culture sarclée dans l'Ouest ou s'il y a demande, le tournesol occupera cette place.

C'est en 1943 qu'a débuté la culture du tournesol à graines oléagineuses dans l'Ouest du Canada pour répondre à un besoin pressant créé par la guerre. Cette année-là, environ 5,000 acres ont été ensemencées dans le Manitoba et la Saskatchewan. Les années suivantes, on a produit presque tout le tournesol dans la valle de la rivière Rouge, au sud du Manitoba. Plus récemment, il y a eu expansion vers l'ouest de ce secteur.

On cultive présentement des variétés de petite taille qui peuvent se récolter à la moissonneuse-batteuse. Durant les premières années, on a produit les variétés Mennonite et Sunrise. En 1947, on les a remplacées par la variété plus productive Advance et, en 1955, un peu plus de 60 pour cent de la superficie était ensemencée en Beacon, nouvelle variété résistante à la rouille et à pollinisation libre. Ces dernières années, il y a eu tendance à revenir à l'ancienne variété Mennonite dont les grosses graines sont utilisées en confiserie.

Depuis 1945, la superficie en tournesol a varié considérablement dans l'Ouest qui en comptait alors 8,500 acres. L'année suivante, la superficie avait monté à 23,000 et elle a continué d'augmenter jusqu'en 1949, alors qu'il y avait un total de 60,000 acres en tournesol. Suivirent deux années de forte production et de hauts prix. Ensuite, trois années consécutives de faible récolte et de mévente ont fait tomber à 3,500 acres la superficie ensemencée en 1952. Les conditions atmosphériques ont été cause de la faiblesse des rendements en 1949 et en 1950 et une grave épidémie de rouille a dévasté la culture en 1951. Toutefois, les rendements plus élevés en 1952 ont entrainé une augmentation graduelle de la production du tournesol une fois de plus jusqu'à ce qu'elle atteigne en 1955 une étendue de 20,000 acres. Même si les prix furent peu élevés au cours des dernières années, les profits à l'acre ont été alléchants. En 1956, il y avait de 25,000 à 30,000 acres en production.

La culture du tournesol présente plusieurs avantages de nature à intéresser le cultivateur de l'Ouest canadien. On peut cultiver le tournesol sur du terrain qui autrement serait en jachère et prolongerait ainsi la rotation des cultures. En outre, le tournesol résiste au froid et à la sécheresse et combat les mauvaises herbes annuelles. Il permet aussi de parer aux risques de la monoculture.

Bien que la culture du tournesol présente plusieurs avantages, il faut admettre qu'elle comporte aussi de sérieux désavantages. C'est une culture à maturation tardive, l'Advance étant la seule variété qui puisse mûrir sans danger en dehors de la vallée de la rivière Rouge, et elle est sujette à la rouille. Cependant, on réussit à éliminer certains de ces inconvénients grâce aux travaux d'hybridation.

En ce qui regarde le coût de production et les profits moyens à l'acre, le tournesol semble se comparer avantageusement à d'autres récoltes de l'ouest. Il n'est guère prouvé que cette culture soit épuisante. Des essais régionaux en cours portent à croire que le tournesol a une vaste adaptation; on compte aussi sur ces essais pour délimiter les autres régions qui offrent à cette plante les meilleures chances de succès.

• • •

Augmentation des salaires sur la ferme

Le 15 août 1956, le salaire mensuel moyen des ouvriers agricoles était de $115 avec la pension et de $149 sans la pension; d'après le Bureau fédéral de la statistique, les salaires payés sur les fermes canadiennes l'année précédente étaient de $103 et $136, respectivement.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 9 octobre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR MAISON D'HABITATION DU SURINTENDANT, FERME EXPERIMENTALE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, WHITEHORSE (T.Y.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de Prince-Rupert (C.-B.), Dawson et Whitehorse (T.Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $15.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 16 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE TABLES DE 4, 5 ET 6 PIEDS ET TABLE DE CONFERENCE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumissions et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE COFFRES-FORTS DE BUREAU A UNE ET DEUX PORTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.



2e DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 11 septembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE, DECAPAGE ET PEINTURAGE DE L'OUVRAGE EN ACIER DE L'ECLUSE ET DU PONT-BARRAGE ST. ANDREWS, LOCKPORT (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Selkirk (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi(heure avancée de l'Est), le mercredi 9 octobre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR IMMEUBLE A BUREAUX, FERME EXPERIMENTALE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, WHITEHORSE (T.Y.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Prince-Rupert (C.-B.), Dawson et Whitehorse (T.Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 16 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BUREAUX A DOUBLE CORPS DE TIROIRS ET A DESSUS EN SURPLOMB SUR TROIS COTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE FAUTEUILS, FAUTEUILS PIVOTANTS ET BASCULANTS, ET CHAISES DROITES, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BUREAUX A DOUBLE CORPS DE TIROIRS, POUR MACHINE A ECRIRE, A LIT FIXE, DU TYPE SECRETAIRE, A SIMPLE CORPS DE TIROIRS, ET A SIMPLE CORPS DE TIROIRS AVEC DESSUS EN SURPLOMB SUR UN COTE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, SANS SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRE A PAPETERIE, HAUTEUR DE COMPTOIR ET PLEINE HAUTEUR", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BIBLIOTHEQUE AVEC ET SANS PORTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Il se tient à Edmonton un congrès des éducateurs de langue française du pays. On nous demandera peut-être ce que ce congrès a à voir avec les sports. La réponse est simple: à notre époque on ne peut concevoir d'éducation sans une participation active de la part des élèves aux sports les plus divers. Même les enfants handicapés physiquement et mentalement retireront de grands bénéfices de la pratique des sports. Un instructeur patient et compréhensif peut ouvrir des horizons nouveaux à des jeunes dont le plus sérieux handicap est souvent un manque de confiance en soi-même, causé par un manque de compréhension, ou un entourage qui ne laisse pas assez de liberté à l'individu.

Dans notre société moderne, l'homme consacre son temps d'abord au travail, puis au sommeil et ensuite aux sports. On rencontre des sportifs à tous les âges et la jeunesse surtout s'intéresse au jeu, souvent à un point qui menace de rompre l'équilibre indispensable qui doit exister dans la vie des jeunes, en prenant aux études des heures précieuses.

C'est un lieu commun que de parler du sport comme moyen de formation. Malheureusement, la chose est beaucoup moins commune! Comment peut-on croire en la valeur formatrice du sport quand on accepte le principe de la victoire à tout prix? Si on laisse la violence triompher de la force et de l'habileté, si on laisse la colère et l'injustice, et surtout la malhonnêteté inspirer les actes des jeunes sportifs, comment veut-on les bien équiper pour mener une lutte honnête dans la vie?

La tâche de l'éducateur est d'autant plus difficile que tout le monde aime gagner. Devant le spectacle de la "lutte pour la vie", où tout semble permis pour réussir, il est difficile de convaincre les jeunes que certaines qualités du coeur sont plus importantes que la victoire. Il est difficile surtout d'enseigner à être bon perdant, quand on ne peut se discipliner soi-même, et combien plus difficile encore d'enseigner à être de bons gagnants? Heureusement qu'il y a souvent une justice immanente dans le sport. Le héros d'aujourd'hui sera peut-être la poire de demain, et quelle amertume alors si on n'a pas appris à marcher la tête haute après avoir fait tout son devoir!

Du courage

Le sport doit être aussi une école de courage. Le jeune qui apprend à encaisser un coup sans se croire à l'article de la mort chaque fois qu'il vient en contact physique violent avec un autre sera mieux équipé pour faire face à la vie que le "timoré permanent". Il ne s'agit pas de faire des brutes avec de jeunes athlètes bien élevés: il s'agit simplement de leur enseigner qu'il y a beaucoup de dignité à savoir se défendre courageusement. Il y a trop de ces jeunes qui ne peuvent s'épanouir librement parce qu'ils sont des "timorés permanents". Pourtant, il aurait peut-être fallu une ou deux leçons pour leur donner le cran dont ils auraient eu besoin pour mettre à la raison ceux de leurs camarades qui, sentant leur épouvante, abusent de leur supériorité temporaire.

L'école du sport ne doit jamais essayer de subordonner à ses besoins l'école tout court. Nous avons trop souvent parlé de l'absolue nécessité qu'il y a pour les jeunes d'apprendre un métier ou d'être capables d'exercer une profession en dehors de leur habileté sportive pour revenir sur le sujet. Si l'éducation doit tenter de nous bien meubler l'esprit, non de faire de nous des parties d'une machine, des automates, le sport doit, de son côté, voir à stimuler et à bien former les muscles et le caractère. La réussite, dans la vie, dépendra souvent d'une bonne santé, d'un caractère franc, d'un esprit de décision précis sans être abusif. On peut s'entrainer à tout cela par la pratique intelligente du sport, sous l'oeil averti d'un maitre qui s'y connait.

L'incomparable

L'incomparable est le titre que nous aimerions décerner à Ted Williams. N'est-il pas un géant parmi les autres joueurs de baseball? On connait trop bien les vexations dont il a été victime, parce qu'il avait du talent, pour revenir sur ces épisodes tristes de sa vie d'athlète. Quelle revanche pour lui de donner au baseball une transfusion de sang comme seuls les immortels de ce sport ont été capables de lui en donner. Il va sans dire que la popularité est venue avec le succès. Williams est aujourd'hui le joueur le plus aimé à Boston, et tout le monde a oublié qu'il n'y a pas si longtemps encore, il crachait son mépris à la face de ses admirateurs éphémères qui l'encourageent dans ses succès et qui le délaissent dans les épreuves. Williams remportera probablement le championnat de l'Américaine et nous aimerions qu'il porte sa moyenne à 400 ou plus. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire du baseball moderne qu'il aurait accompli un tel exploit, et ce sera un digne couronnement d'une des plus belles carrières dans l'histoire du baseball.

Williams a toujours mené une vie exemplaire. Il n'a jamais été mêlé aux scandales, grands et petits, du monde des sports. Il a fait son devoir de citoyen à deux reprises, servant son pays dans le Pacifique et en Corée avec distinction et bravoure. Aujourd'hui, il sert les intérêts des Red Sox avec la même énergie et la même détermination qu'il a mises dans son jeu depuis qu'il faisait partie de cette organisation.

Pour peu qu'il maintienne son allure présente, il sera difficile de ne pas lui décerner le titre du joueur le plus utile à son équipe. Il a soutenu les Red Sox et s'il ne peut les conduire au championnat, c'est qu'il faut, pour réussir cet exploit, au moins 8 autres joueurs animés de la même détermination. Ted Williams a l'habileté, le courage et la détermination des très grandes vedettes du sport. De nos jours, qui peut se comparer à lui?

Dépenses doublées

En 1949, les dépenses fédérales s'établissaient à une moyenne de $160 per capita; elles ont plus que doublé aujourd'hui avec une moyenne de $325 par tête.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, AVEC SERRURES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 11 septembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT AUX QUARTIERS DES INSTITUTEURS ET DIVERS LOGIS, HAY RIVER (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Yellowknife, Hay River (T.N.-O) et de Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau des architectes régionaux à Edmonton (Alta) et Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $150.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHAISES DE DACTYLOGRAPHE DU TYPE POSTURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.

AU POSTE CBWT

"A moitié sages"

"A moitié sages" sera à l'affiche le dimanche 25 août à 2 h. p.m. Pour Mme O. Germain et ses trois filles, une réception du plus haut intérêt mondain se prépare. Marie-Thérèse a si bien usé de son crédit auprès de Julien que le jeune millionnaire a obéi au plus cher désir de la jeune fille: être reçue dans le monde. Mercredi soir, Mme Astor donne une réception dans la luxueuse villa du nord et, à la plus grande joie de Marie-Thérèse, la famille Germain au complet a reçu une invitation. Nos héroïnes feront enfin la connaissance du père de Julien. Elles se demandent si le vieux brasseur d'affaires sera aussi sympathique que son fils et aussi délicat que sa femme.

Opérette

Le 3e acte de l'opérette "Mam'zelle Nitouche" de Florimond Hervé sera à l'affiche le dimanche 25 août à 2 h. 30 p.m., mettant en vedette Jacqueline Plouffe entourée de Jean Gagnon, Lionel Daunais, Rose Rey-Duzil, Gérard Paradis et Gaétan Labrèche.

Le "Théâtre populaire"

"Le Théâtre populaire" s'efforce de varier ses spectacles le plus possible afin de plaire aux goûts extrêmement divers de son vaste auditoire.

On sait par ailleurs que cette série a tout fait pour révéler à notre public les dramaturges canadiens. Or, il se trouve que pour une raison ou pour une autre, le genre policier ne séduit pas tellement nos écrivains. Il semble que peu d'entre eux aspirent à la célébrité d'un Georges Simenon ou d'un Peter Cheyney.

C'est pourquoi les quelques oeuvres du genre que "Le Théâtre populaire" a présentées cette saison ne portaient pas la signature d'un dramaturge canadien.

Un de nos écrivains les plus versatiles, et qui a connu de beaux succès littéraires, n'a pas dédaigné d'écrire un roman policier qui a remporté le prix du Cercle du Roman policier, fondé par l'éditeur bien connu Pierre Tisseyre.

"L'Assassin dans l'hôpital", roman de Bertrand Vac, a été adapté pour la télévision par J.-Louis Laporte et sera présenté au "Théâtre populaire" le dimanche 25 août à 3 h. p.m.

Au sujet de cette oeuvre, Roger Duhamel écrivait: "Bertrand Vac mène son intrigue avec une maitrise consommée, déjouant toutes nos prévisions et nous maintenant en haleine jusqu'à la fin. Cet homme remarquablement intelligent s'est visiblement amusé à compliquer la situation et à brouiller toutes les hypothèses".

On a beaucoup d'admiration dans les milieux littéraires pour un écrivain comme Bertrand Vac parce qu'il se renouvelle constamment. Il passe avec une aisance prodigieuse d'un genre à un autre, sans difficulté apparente. Il a publié jusqu'ici quatre livres si différents les uns des autres qu'on a peine à les attribuer au même auteur.

Le public et la critique ont rendu un bel hommage à son talent en lui conférant trois prix littéraires, au cours de sa brillante carrière d'homme de lettres et de médecin.

Bertrand Vac, dans la vie le docteur Aimé Pelletier, est l'auteur de "Louise Genest" qui a gagné le prix du Cercle du Livre de France; "Deux portes . . . une adresse", prix du Cercle du Livre de France également, "St-Pépin, P.Q." et "L'assassin dans l'hôpital", prix du Cercle du Roman Policier.

La distribution

L'adaptation qu'on a faite de cette dernière oeuvre pour "Le Théâtre populaire" sera interprétée par Serge Deyglun, fils du dramaturge Henri Deyglun; Lorenzo Campagna, le sympathique annonceur de la radio que les téléspectateurs ont rarement l'occasion de voir exclusivement en comédien; et par Juliette Huot (Mabel Hamilton); Jacques Auger (Dr Handfield); Pat Gagnon (Sergent Selfkind); Monique Lepage (Patricia Hamilton); Jean-Claude Robillard (John Hamilton); Micheline Gérin (garde Martin); Raymond Royer (infirmier Bartlett)) et Marthe Nadeau (Blanche Hamilton).

"L'Assassin dans l'hôpital" sera présenté dans des décors de Maurice Côté, avec des costumes de Monique Charbonneau. C'est une réalisation Guy Parent.

97 pays au congrès de l'Union postale

OTTAWA — Les hommes qui s'occupent de la circulation postale internationale se rencontrent ce mois-ci à Ottawa dans le cadre du plus important congrès international qui se soit jamais tenu dans la capitale fédérale.

Quelque 350 à 375 délégués de 97 nations participent au 14e congrès de l'Union postale universelle qui commençait le 14 août et durera jusqu'en septembre.

Ce sera la première fois que le congrès de cette association, fondée à Berne, en Suisse, en 1874, se tient au Canada. Il a lieu tous les cinq ans. Son but est la revision des règlements internationaux qui gouvernent les échanges postaux de par le monde.

Il se peut que cette rencontre ne suscite pas beaucoup d'intérêt chez l'homme de la rue. Les participants s'occupent surtout des détails de l'entente internationale qui permettent une livraison rapide du courrier de l'Australie à la Sibérie, et de l'Islande aux Hebrides.

Les représentants des postes canadiennes, qui se préparent à cette réunion depuis le dernier congrès tenu à Bruxelles en 1952, disent que le but principal est de standardiser et d'améliorer les échanges postaux.

On essaiera d'uniformiser l'empaquetage, la distribution, les règlements d'assurance, l'enregistrement et les formules de réclamation pour le courrier perdu. Etant donné que les représentants d'à peu près tous les pays qui ont un service postal participent à ce congrès, le conflit de langues, de coutumes et de façons de procéder suscitent des problèmes fort complexes.

Le premier ministre Diefenbaker présidait l'ouverture du congrès qui aura lieu au Sénat. Certains délégués portèrent leurs costumes nationaux.

Représentation communiste

L'Union soviétique enverra une délégation de six membres. Les autres pays de l'est seront aussi représentés. Ce congrès est strictement non-politique. Toutefois, il n'y aura pas de représentant de la Chine populaire. Ce pays ne fait pas partie de l'Union postale universelle.

Le congrès se tiendra à la Chambre des Communes. Il y aura traduction simultanée en français, en anglais, en espagnol et en russe.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

"Un grand nombre de nos enfants"

Dans la lettre collective des évêques du Manitoba demandant des prières de tous les fidèles en marge du travail de la Commission Royale d'enquête sur l'éducation, il y a une phrase qu'il faut lire avec angoisse. En effet, les évêques attirent l'attention surtout sur l'impossibilité d'éduquer un grand nombre d'enfants catholiques au Manitoba selon les exigences de la foi.

Ces exigences on les connaît très clairement depuis l'encyclique du pape Pie XI sur l'éducation chrétienne. Rappelons à ce sujet ce paragraphe célèbre: "... il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur. 'Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que non seulement à certaines heures la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même, il n'en résultera que des dommages'."

Au Manitoba, depuis une soixantaine d'années, les catholiques, qui paient des taxes scolaires comme leurs concitoyens, se sont imposé un autre fardeau, celui de construire et d'administrer, à même leur propre portefeuille, des écoles paroissiales, où les enfants trouvent un milieu scolaire pas trop inférieur à celui que décrit le Souverain Pontife.

En d'autres endroits, grâce à des circonstances providentielles, on peut atteindre un résultat un peu moins satisfaisant et un peu moins stable, mais tout de même très convenable, dans le cadre de l'école publique.

Ailleurs, en dépit de tous les obstacles, on réussit à adoucir quelque peu la neutralité de ces écoles officielles.

Les catholiques et leurs chefs ont ample raison d'être fiers de ces réalisations. Ils ont ample raison aussi de se plaindre des restrictions qui rendent ces efforts nécessaires. Car ces difficultés lèsent non seulement la justice mais aussi des droits historiques tels que définis par l'arrêté réparateur du Conseil Impérial en 1895.

Et cependant les évêques ont pu diriger l'attention de tous sur un problème encore plus aigu, la situation d'un grand nombre d'enfants qui sont obligés, pour une raison ou une autre, de fréquenter des écoles publiques où l'on ne peut pas leur donner même le minimum d'instruction religieuse. Il y a ici question de pauvreté relative, il y a en outre question de découragement chez les fidèles qui se fatiguent à la longue de lutter contre un système scolaire qui ignore ce qu'ils ont de plus cher, leur foi.

Combien d'enfants sont victimes de ces circonstances à l'heure actuelle? Il n'est pas facile de tomber d'accord sur un chiffre que l'on voudrait exact jusqu'au dernier enfant, car il s'agit en fait d'enfants doués d'une âme immortelle et appelés à hériter le ciel. L'on peut dire cependant que plus de la moitié de nos enfants catholiques fréquentent aujourd'hui des écoles absolument neutres.

A la lumière de cette constatation, l'on comprend l'inquiétude des évêques et l'appel qu'ils ont lancé à tous les fidèles en faveur d'une croisade de prières. Il faut en effet faire comprendre la gravité de cette situation aux membres de la Commission Royale et aux citoyens de la province, et leur assurer non seulement la lucidité pour comprendre mais aussi la sérénité qui fait triompher des émotions et des traditions amères.

Et cependant, les fidèles prieront d'abord pour eux-mêmes, afin d'avoir l'inspiration nécessaire pour bien comprendre et bien présenter leur propre problème et la charité qui leur fera partager l'inquiétude de leurs chefs, même si leurs propres enfants ne se trouvent pas parmi ces infortunés pour qui l'école catholique est, dans les conditions présentes, une "impossibilité".



Les affres de la misère affligent des millions d'enfants de par le monde; seule la charité peut éloigner d'eux ces souffrances qui ne sont pas pourtant ce que doit attendre de l'humanité qui les accueille tous ces enfants, tandis que dans leurs yeux agrandis par la faim brille l'espoir d'un sort meilleur. Cet espoir, ce petit Arabe qui grandit à l'ombre des Lieux Saints, vous l'exprime sur cette photo. (CCC)

Simplicité de nos premiers ministres

OTTAWA — Quand l'hon. John Diefenbaker s'est rendu dans sa ville de Prince-Albert, inaugurer la foire annuelle d'automne, il estima qu'il ne faisait pas ce voyage à titre de premier ministre, mais de citoyen et de député de Prince-Albert. Aussi, au lieu d'utiliser un avion du gouvernement, a-t-il simplement retenu une place à bord d'un appareil d'Air-Canada comme un voyageur ordinaire.

Le très hon. Louis St-Laurent a plus d'une fois fait la même chose, en particulier lorsqu'il est revenu de Régina pendant la campagne électorale pour présider un conseil des ministres à Ottawa. Il avait quitté le train officiel pour prendre une place à bord d'un avion des services réguliers d'Air-Canada.

Cette simplicité, en dehors de leurs fonctions officielles, est une sorte de tradition chez les premiers ministres du Canada. Elle fait l'étonnement de l'étranger, car, dans les autres pays, il y a peu de chefs d'Etat et de chefs de gouvernement qui se déplacent sans escorte. On en a eu encore un exemple dernièrement.

Lorsque M. Diefenbaker s'est rendu à la Cour suprême du Canada pour faire assermenter les honneurs Douglas Harkness et Paul Comtois par l'administrateur suppléant du Canada, l'hon. Gérald Fauteux, il est arrivé en taxi, accompagné de ses deux collègues et d'un seul secrétaire, M. Alcide Paquette. Un couple de touristes des Etats-Unis qui se trouvait là par hasard en a été tout éberlué.

Américains étonnés

L'étonnement de ces visiteurs, habitués à voir les agents du F.B.I., les poches gonflées de revolvers, trotter autour de l'automobile du président des Etats-Unis et tenir les curieux à une distance respectueuse s'est accru, lorsqu'ils ont vu le premier ministre sortir de l'imposant immeuble, s'attarder sur le porche et causer familièrement avec le petit groupe de journalistes, de photographes et de techniciens de la télévision et de la radio, puis repartir comme il était venu sans qu'aucun agent ne paraisse à l'horizon.

Ces touristes, un jeune couple de l'Etat de New-York, ont pu, tout à leur aise, photographier le premier ministre du Canada, lui parler, lui dire leur admiration de cette simplicité de manières. Ils n'ont pas été moins étonnés d'apprendre que c'est l'habitude des premiers ministres du Canada de se promener par les rues d'Ottawa comme de simples citoyens lorsque leurs fonctions leur en laissent le loisir.

M. St-Laurent ne voulait pas de gardien

Ils en croyaient difficilement leurs oreilles lorsqu'on leur apprit que M. St-Laurent se rendait à son bureau et en revenait à pied avant d'habiter la résidence officielle du premier ministre et, se croyant discrètement "protégé", avait interdit à la Gendarmerie royale de le faire accompagner, même à distance, par un agent en civil ou en uniforme.

Avant d'occuper sa résidence officielle, M. St-Laurent habitait en effet un appartement d'où il pouvait se rendre à pied à son bureau en une dizaine de minutes. Cela lui paraissait un bon exercice et il marchait cette distance quatre fois par jour lorsqu'il avait le temps de rentrer chez lui pour déjeuner. La résidence officielle du premier ministre est trop éloignée du parlement pour cela et M. St-Laurent devait faire le trajet en automobile. Mais jamais d'escorte, encore moins d'agents à motocyclette lui ouvrant la route à coups de sirènes et brûlant les feux de circulation, comme cela se pratique en d'autres pays.

Un seul assassinat politique

L'assassinat politique n'a jamais été de mode au Canada et personne ne le redoute. Il n'y en eut qu'un en plus d'un siècle, celui de D'Arcy McGee, le 7 avril 1868, et la victime n'était pas premier ministre. Aussi, depuis sir John A. Macdonald, les chefs de gouvernement ont-ils l'habitude d'aller et venir comme de simples citoyens, sans imiter ceux qui, dans d'autres pays, restent à distance des foules et ne font pas un pas en public sans être accompagné d'une escorte aussi théâtrale que tapageuse.

Laurier habitait le quartier qu'on appelle à Ottawa la "côte de sable". Il aimait s'y promener seul, après dîner ou le dimanche après-midi, s'arrêtant volontiers pour causer avec les gens qui le saluaient. Il se rendait aussi à pied à l'église du Sacré-Coeur, le dimanche, à quelques rues de sa demeure.

M. King parlait aux enfants

King, qui a habité la même maison, faisait aussi fréquemment des promenades solitaires, comme Laurier, mais accompagné de son chien le plus souvent. Les gens l'abordaient moins familièrement, mais il rendait le salut à ceux qui le reconnaissaient et s'arrêtait parfois pour parler aux enfants ou échanger quelques mots avec ses voisins en rentrant.

A part les promenades qu'il faisait aussi, M. St-Laurent eut assez longtemps l'habitude de se rendre au Château Laurier, en fin d'après-midi, à l'heure où il y a peu d'affluence, faire de la natation dans la piscine. Il y était souvent accompagné de son chef de cabinet, M. Pierre Asselin, et l'hon. Paul Martin les y rejoignait parfois. Ceux qui pouvaient se trouver là partageaient la piscine avec le premier ministre, mais on n'y voyait pas d'agent de la Gendarmerie royale faisant, lui aussi, de la natation comme par hasard.

Telle est la tradition de simplicité de nos premiers ministres et M .Diefenbaker la continue.

(Georges LANGLOIS)

Comment amender la loi scolaire

En marge de l'enquête sur l'éducation au Manitoba, qui se poursuit à l'heure actuelle, voici la conclusion de l'arrêté réparateur en conseil, du 21 mars 1895, dernière décision du gouverneur général du Canada sur la question scolaire manitobaine:

"Et il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil décider et déclarer, et il est par les présentes décidé et déclaré que les deux statuts adoptés par la législature de la province du Manitoba le premier jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix, et intitulés respectivement: 'Acte concernant le département de l'éducation' et 'Acte concernant les écoles publiques', ont porté atteinte aux droits et privilèges acquis à la minorité catholique romaine de ladite province, relativement à l'instruction publique, avant le premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix, en lui retirant les droits et privilèges suivants dont elle avait joui antérieurement et jusqu'à cette époque, à savoir:

(a) Le droit de construire, entretenir, garnir de mobilier, gérer, conduire et soutenir des écoles catholiques romaines de la manière prévue aux actes que les deux statuts susmentionnés de 1890 ont abrogés;

(b) Le droit à une quote-part de toute subvention faite sur les fonds publics pour les besoins de l'instruction publique;

(c) Le droit, pour les catholiques romains qui contribueront à soutenir les écoles catholiques romaines, d'être exemptés de tous paiements ou contributions destinés au maintien d'autres écoles."

Billet du vendredi

Léonard de Vinci, géant de l'humanité

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Aucun homme au monde, semble-t-il, ne fut aussi doué que Léonard de Vinci. On le connaît surtout comme peintre, mais il fut sculpteur, musicien, architecte, ingénieur. Il était aussi philosophe et versé dans les sciences. Cet homme savait tout et avait appris seul la plupart des choses. Il n'avait que quatorze ou seize ans — on n'est pas fixé là-dessus — quand il arriva à Florence, à l'époque la plus féconde et la plus vivante de la Renaissance. C'était, comme on disait alors en Italie, au milieu du quattrocento. Entre les années 1466 et 1468. Peut-être un peu avant, ou après. Le jeune Léonard venait de quitter le Val d'Arno et ce hameau de Vinci qui porte encore ce nom, où il avait passé sa jeunesse enchantée.

A Florence, il étudie le dessin et la peinture sous la direction d'Andrea del Verrochio, ami de son père. Il manifeste tout de suite un talent incontestable, mais il a l'humeur vagabonde et son maître lui abandonne les guides sur le cou. Il sait qu'il ne perd pas son temps, qu'il travaille en flânant et musardant, regardant autour de lui et sachant voir.

Il découvre tôt Giotto et Masaccio, en qui il discerne les pionniers de l'esprit nouveau. Il les étudie, se met à leur école. Il se passionne d'anatomie, à la suite d'Antonio Pollaiulo et de Signorelli. Il s'initie à la perspective, dont les lois viennent d'être fixées par l'architecte mathématicien Brunelleschi.

* * *

Léonard avait vu le jour en 1452, fils naturel de Ser Piero de Vinci. Il grandit parmi onze frères et soeurs et sous la houlette de trois belles-mères, qui l'aimèrent et l'entourèrent de soins. Dès l'enfance, il a déjà toutes les habiletés. Mieux que ses neuf frères, il monte à cheval, nage, dessine. Curieux de la nature, il se penche sur les plantes et les insectes, la faune secrète des étangs et des prés. A Florence, il suit hommes et femmes dans les rues, essaie de lire les physionomies, note les couleurs, le jeu des sentiments dans l'attitude ou la démarche des passants.

Son maître Verrochio voit à le former en maintes disciplines. Il est lui-même peintre, orfèvre, sculpteur, il est curieux de tout, s'intéresse aux mathématiques et à la musique. Auprès de lui, Léonard est plus qu'un apprenti, une sorte de catéchumène qu'il forme peu à peu à l'humanisme chrétien. Cet artiste et son influence sont rappelés comme il se doit, au cours de la lumineuse biographie que consacre à L. de Vinci, dans une collection nouvelle sur les peintres, Andrée Duvouldy. (1)

Les oeuvres picturales de Léonard ne sont pas très nombreuses, qui parvinrent jusqu'à nous. Dix-huit environ, parmi lesquelles la **Dernière Cène** du réfectoire de Santa Maria delle Grazie, à Milan; la **Joconde** du Musée du Louvre; l'**Annonciation** de la Galerie Uffizi à Florence; la **Vierge aux Rochers**, en deux versions, du Louvre et de la Galerie nationale de Londres.

* * *

La **Joconde**, ou le portrait de Mona Lisa, fut achetée par François 1er, quand l'auteur vint en France en 1516. Elle fit partie de la galerie royale jusqu'à la Révolution, après quoi elle devint propriété d'Etat et fut envoyée au Louvre. Dans le même temps, le bon roi François acheta aussi **Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant**, et le **Saint Jean-Baptiste** du Florentin.

En marge de l'art et des arts, Léonard de Vinci s'intéresse aux sciences. Il est même l'un des précurseurs des savants modernes. Quand la guerre déferle sur l'Italie, il met ses talents au service de la patrie, fabrique des chars d'assaut, compose des formules de gaz asphyxiants, rêve de sous-marins. Il paraît avoir prévu la plupart des "perfectionnements" des guerres modernes, mais il garde secrètes ses conceptions, à cause de la malignité des hommes. Il laisse des documents à leur sujet, mais il faudra des siècles pour les réunir et les déchiffrer, l'auteur s'ingéniant à en faire de véritables rebuts, des pièces chiffrées ou presque. En 1956, l'International Business Machines des Etats-Unis exposa cinquante-six modèles de machines réalisés d'après les dessins de Léonard.

Le grand artiste et savant mourut en France, au palais de Cloux près d'Amboise, le 2 mai 1519. On raconte qu'il expira dans les bras de François 1er, mais c'est là de la légende.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

Au congrès de l'ACELF

Chez nous partout au Canada

EDMONTON — S'appuyant sur des déclarations de sir John A. Macdonald et de sir Robert Borden, deux anciens premiers ministres conservateurs, l'hon. Léon Balcer, solliciteur général du Canada, a désigné le Canada comme une "nation anglo-française" et a affirmé "qu'en réalité Anglais et Français sont ici des partenaires et qu'établis à demeure en ce pays, ils se doivent assistance mutuelle pour assurer le maintien, la jouissance et le progrès de leurs droits et de leurs libertés".

"Puisque, de l'avis de personnages aussi éminents que sir Robert Borden, il y a avantage que se développent de façon parallèle nos deux groupes ethniques, ce serait mal servir le pays que de tendre à faire disparaître ou même à atténuer les traits originaux qui les différencient l'un de l'autre", a ajouté M. Balcer en apportant aux congressistes de l'Association canadienne des éducateurs de langue française "le message personnel du premier ministre du Canada, qui aurait été heureux de venir lui-même vous dire l'intérêt qu'il porte à l'oeuvre éminemment utile et patriotique que poursuit votre association".

"Ce qu'il faut rechercher, ce vers quoi doivent tendre nos efforts, c'est de faire en sorte que soient mis à la disposition de ces deux groupes les outils qui leur sont nécessaires et qui permettront à chacun de se développer et de s'épanouir dans le sens de ses origines, de ses traditions, de ses vertus et de ses facultés natives.

Eloges des éducateurs

"Ces outils essentiels, ce sont l'éducation, l'instruction et la culture. En d'autres termes, ce sont précisément, messieurs, les outils que vous vous employez à fournir à la jeunesse canadienne-française... Cette oeuvre, vous l'accomplissez avec une très haute conception de sa nature et de son importance.

"Votre enseignement s'inspire du sens profond de notre histoire, de l'esprit des lois constitutionnelles qui nous régissent et aussi des aspirations qui vivifient et entraînent les jeunes qui vous sont confiés.

"La patrie vous en est d'autant plus reconnaissante qu'en jouant efficacement ce rôle, vous rendrez service non seulement à votre province et à notre nationalité, mais encore au pays tout entier dont la grandeur et la prospérité sont intimement liées au développement parallèle et simultané des deux grandes races qui forment la nation canadienne."

Au sujet des Canadiens de langue française qui vivent en dehors du Québec, M. Balcer a rappelé "l'entente d'un caractère sacré (la Confédération), basée sur la nature même des choses, et qui, en principe, reconnaît aux deux groupes ethniques constituants les mêmes droits, les mêmes libertés et les mêmes privilèges, et cela selon la foi religieuse, la langue et la culture de chacun d'eux. Tel est, messieurs, le sens profond et incontestable de l'Acte de 1867."

Puis, commentant le mot "minorité", M. Balcer s'est demandé si ce terme ne prête pas à confusion, "étant donné surtout que notre population se compose maintenant non seulement des éléments de base qui lui ont donné une constitution, mais encore d'éléments divers qui, par la voie de l'immigration, sont venus l'augmenter et parfois même l'enrichir".

Minorités, terme impropre

"Une minorité peut fort bien signifier le petit nombre, par opposition à la majorité, mais cela s'entend surtout d'une majorité issue du suffrage universel et par laquelle un groupe d'hommes plutôt qu'un autre est appelé à exercer le pouvoir et à définir et orienter la politique d'un pays.

"Le mot "minorité" désigne encore l'état d'une personne mineure et qui, précisément en raison de son âge et parce qu'elle n'a pas atteint le plein développement de ses facultés, n'a pas le droit de jouir de la plénitude des libertés que la loi reconnaît au citoyen majeur.

"Or, quand on parle des minorités françaises dans ce pays, il ne peut s'agir d'un groupe ethnique qui n'a de droits et de libertés que ce que veut bien lui reconnaître une majorité de langue, d'esprit et de culture différentes.

"Il s'agit encore moins d'un groupe à peine naissant ou en formation et qui, après avoir bénéficié de l'hospitalité du pays, aurait acquis soit par la loi ou soit par la tradition certains avantages d'ordre linguistique, religieux ou culturel.

"Ce que nous appelons fort improprement les minorités françaises, ce sont plutôt des noyaux de population disséminés dans l'ouest du pays et qui font partie intégrante, constituante même de cette nation anglo-française qui s'appelle le Canada.

Sir John A. Macdonald

"Dans un discours de haute inspiration, prononcé à la Chambre des Communes en 1890, le plus illustre des Pères de la Confédération définissait ainsi l'esprit du pacte-loi de 1867:

"Je ne partage nullement le voeu exprimé en certains quartiers que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite, elle serait, je crois, irréalisable. Et si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation, maintes fois formulée, que le Canada est un pays conquis est "à propos de rien". Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, en ce pays, il n'y a pas de race conquise; nous sommes tous sujets britanniques; et ceux d'entre nous qui ne sont pas anglais ne sont pas moins britanniques que les autres."

Cette affirmation de nos droits, a poursuivi M. Balcer, devrait nous aider à prendre de plus en plus conscience que nous ne sommes pas une simple minorité, même au sens large du mot, et devrait convaincre ceux qui en douteraient encore, nous, d'origine française, sommes chez nous partout, "a mari usque ad mare" et qu'en conséquence, dans toute l'étendue du territoire, nous avons le droit de parler notre langue, de pratiquer notre religion et d'enrichir par l'instruction et l'éducation ce trésor culturel que nos ancêtres nous ont légué.

Soulignant ensuite "le rôle de premier plan" des éducateurs "dans la hiérarchie des activités sociales, son caractère éminemment patriotique" et sa contribution au maintien de "l'intégrité nationale du Canada", M. Balcer a ajouté que c'est une oeuvre "sur laquelle doit sans cesse se pencher tout homme d'Etat soucieux d'être à la hauteur des responsabilités que la nation lui a confiées".

M. Balcer a enfin affirmé que la "résistance française, l'irrédentisme de la population française" sont au nombre des conditions essentielles à la sauvegarde de la nation canadienne.

Fusion impossible des cultures

Puis à propos de "nos compatriotes, et j'en sais d'éminents qui viennent de ma province, qui expriment parfois l'avis qu'il faut tendre à fondre les deux cultures pour n'en former qu'une seule", M. Balcer a dit que "diffuser pareille erreur, c'est faire montre d'une absence totale du sens des réalités, c'est tenir pour nulles les dispositions congénitales que la Providence a données à chacune de nos deux races.... c'est, en bref, vouloir orgueilleusement refaire l'oeuvre même du Créateur.

"La coexistence et l'épanouissement de nos deux cultures, loin d'être un obstacle au développement intellectuel de notre pays, sont plutôt un enrichissement à nul autre pareil. Elles sont comme une sorte d'invitation à puiser et à nous abreuver l'esprit à ces sources vives, qui, depuis des siècles, n'ont cessé d'alimenter le coeur et l'intelligence des deux nations les plus civilisées de la terre, la France et l'Angleterre."

Sir Robert Borden

C'est alors que M. Balcer a rappelé une opinion que sir Robert Borden a exprimée dans une de ses leçons professées à Oxford: "Les qualités du tempérament français et de l'anglais, disait-il se complètent sur maints points. Chaque race est capable de rendre à l'Etat de grands services. Ce n'est pas dans la fusion, mais dans la coopération que les deux races peuvent rendre au Canada des services de l'ordre le plus élevé."

"Nos compatriotes de langue anglaise, dans l'ensemble, se rendent compte de cette nécessité, a commenté le nouveau solliciteur général. N'est-il pas à la fois édifiant et symbolique de voir de plus en plus nombreux nos hommes publics qui, nonobstant le poids de leurs occupations, prennent chaque jour de leur temps pour apprendre notre langue, lire notre histoire, et chercher par là à saisir davantage le sens et la portée de notre survivance?"

(La Presse)

* * *

Hommage rendu à la valeur du français

EDMONTON — Au cours d'une imposante cérémonie, l'Université d'Alberta a décerné le vendredi après-midi 16 août à Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, un doctorat honorifique en droit, à l'occasion du congrès des éducateurs canadiens de langue française.

"Le titre honorifique que vous venez de me conférer, a déclaré Mgr Lussier dans son allocution de remerciement, est un hommage à la culture française et la reconnaissance de sa haute valeur en notre pays. Ceux qui, en dehors des frontières du Québec, ont travaillé sans relâche pour maintenir et répandre cette culture trouvent aujourd'hui un encouragement à poursuivre leurs efforts."

Puis, reprenant le thème du congrès de l'ACELF, le recteur de l'Université de Montréal a ajouté: "Je tiens à signaler la signification sociale du moment que nous vivons. Une université canadienne, c'est-à-dire un phare de vie intellectuelle et nationale, université de langue anglaise, apporte présentement une haute louange à l'oeuvre des éducateurs de langue française du pays."

Vers une unité plus forte

"Plus qu'une indication de coexistence pacifique, ce témoignage nous rapproche et nous fait tendre vers une unité toujours plus forte, dans une diversité respectueuse des uns et des autres.

"C'est là une des formes du sens social qu'il importe de développer partout au pays. L'on sait qu'elle comporte des aspects délicats, mais la délicatesse du sujet devrait aller s'amenuisant avec la croissance du sens du réel: en affirmant par la vie même, donc sans contestation possible, notre valeur personnelle, morale et professionnelle, en n'exigeant pas de la masse des signes culturels, que seule une élite intellectuelle peut produire, en voulant efficacement mieux nous connaître, sans nier a priori les prétentions de l'autre, nous ferons plus bellement la grandeur de notre pays.

"Le sens social normal ne relève pas de l'instinct, il relève de l'intelligence; celle des parents quand les enfants sont petits, celle des parents et celle des enfants quand ces derniers accèdent à la conduite personnelle. Le sens social est oeuvre d'éducation. Est-ce une zone oubliée? Disons plutôt que c'est une sphère négligée. L'on compte trop sur un transfert de certains apprentissages à l'objet "société". L'on n'acquiert pas suffisamment durant la croissance, conscience claire de ses devoirs et de sa responsabilité vis-à-vis le groupe, i.e. pas simplement vis-à-vis l'autre, mais vis-à-vis les autres comme société, familiale, nationale et mondiale.

Education du sens social

"Conscience claire dit perception d'un objet de connaissance. Voilà pourquoi l'expression "sens social" doit s'entendre à la manière d'un sens organique spécifié par un objet particulier. Pour l'éducation de ce sens, il ne suffit pas de présenter l'objet à connaître, i.e. les autres en tant qu'autres auxquels on est uni par un lien, lien naturel ou lien consenti; il faut avec la connaissance développer l'intérêt à l'autre, aux autres, le désir d'être participant à la force du bien, la volonté d'être soi-même, principe d'ordre et de progrès, la joie d'être utile et de contribuer à la bonne vie commune. L'oeil du botaniste et l'oeil du profane se promènent sur le même champ sans y voir la même chose: l'intérêt fait percevoir à l'un ce que l'autre ne soupçonne même pas. Pareillement, en société, celui qui a le sens social est sensible à ce qu'il y a à faire pour le bien-être commun: il y pense, il le voit, il le veut et il l'accomplit avec joie."

Le problème de l'immigration des Hongrois

Les modifications récentes dans la politique du gouvernement fédéral admettant un nombre moindre d'immigrants hongrois au Canada prennent en considération le problème de l'accommodation hivernale aussi bien que le taux des entrées au pays.

Selon l'honorable E. D. Fulton, ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration, le Canada continuera à recevoir, durant les derniers mois de l'année, seulement les réfugiés hongrois qui sont appelés soit par des parents résidant au Canada, capables de les recevoir et de voir à leur bien-être, soit par des personnes responsables, des usines ou des organisations canadiennes prêtes à procurer un emploi à ces réfugiés dès leur arrivée.

En ce qui regarde cette dernière catégorie, les fonctionnaires de l'immigration, avant d'accepter les demandes d'entrées, devront s'assurer que ces employeurs pourront tenir leur engagement et le tiendront, que les réfugiés dont ils sont répondants n'occuperont pas des postes vacants pour lesquels des Canadiens, des immigrés ou des réfugiés déjà au Canada sont qualifiés et qu'ils recevront les salaires courants.

Jusqu'à présent le Canada a reçu 33,000 réfugiés hongrois, ce qui est très près du chiffre de réfugiés aux Etats-Unis avec dix fois plus de population.

Des 33,000 réfugiés, à peine 6,000 recevaient une assistance d'urgence du gouvernement fédéral durant la dernière semaine de juin; un grand nombre de proches parents des Hongrois arrivés plus tôt sont attendus au pays entre le 1er août et le 31 décembre de l'année courante.

La situation à Winnipeg n'est ni mieux ni pire qu'ailleurs au pays. D'après le directeur du Service d'Immigration Catholique de Winnipeg, la salle des immigrants abrite encore quelque 250 réfugiés qui attendent un emploi ou un logement. La plupart sont catholiques; une messe est célébrée chaque dimanche après-midi, dans l'église de l'Immaculée-Conception, par un prêtre hongrois, le R. P. Pius Pier, O.F.M.

Les Hongrois nouvellement arrivés sont très désappointés des changements de politique, car on fait très peu pour eux. Ils sentent que les règlements imposés à leurs co-nationaux sont en quelque sorte injustes en comparaison du manque de règlements imposés aux citoyens du Royaume-Uni, des autres pays du Commonwealth, de la France et des Etats-Unis. Les gens de ces pays possèdent déjà un foyer et un emploi, et ils n'ont certainement pas souffert autant qu'eux les épreuves et les misères de la guerre, la séparation et un exil forcé pour fuir l'oppression tyrannique.

Il est regrettable que des employeurs offrent des salaires plus bas aux immigrants; cela tend à bouleverser l'économie du pays et ouvre la porte toute grande à des critiques justifiées. En justice l'employeur n'a pas le droit d'embaucher des hommes nécessiteux dans le but de les exploiter. Cela n'entre pas dans la tradition canadienne vis-à-vis les immigrants, qu'ils soient des réfugiés ou des gens venus chercher au Canada un standard de vie plus élevé qu'en leur pays natal.

Est-ce que nous catholiques faisons notre large part pour venir en aide à nos frères catholiques qui ont souffert la persécution?

(Western Sunday Visitor)



L'une des plus grandes attractions pour les jeunes garçons du Corps de l'armée royale canadienne des Cadets au camp de Dundurn, Sask., est la semaine qu'ils passent sous la tente, vivant autant que possible en plein air. Ici, trois adolescents choisissent un endroit abrité pour démonter une mitrailleuse Bren. De gauche à droite ce sont les cadets **Dick Jasysyn**, de Winnipeg, **Philippe L'Heureux** et **Denis Hébert**, de St-Boniface.

Vêture et profession religieuse chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies

Le lundi 12 août et le jeudi 15, à 9 h. a.m., avaient lieu les belles et touchantes cérémonies de vêture et de profession perpétuelle en l'église de la paroisse du Précieux-Sang. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, assisté de M. l'abbé L. Turcot, aumônier, présidait la seconde et le R. P. J. Soulodre, O.M.I., la première.

Mlle Louise Bergeron, de St-Boniface, prit le nom de Sr Suzanne de Marie-Immaculée, et les Rév. Srs Agathe-Marie-des-Cinq-Plaies (Yolande Dupuis, de Ste-Elisabeth) et Angéline de l'Assomption (Eveline Bosc), de Notre-Dame-de-Lourdes) prononcèrent les voeux perpétuels de religion. A ces deux cérémonies, les parents et amis assistaient en grand nombre.

Dans son allocution, le R. P. J. Soulodre, cousin de la nouvelle novice, fit un court exposé de la vie religieuse et de ce qu'elle exige. Il félicita l'élue d'avoir répondu à l'appel du Maître, et sa famille pour sa générosité en donnant deux religieuses à l'Institut des C.R.C.P.

Le R. P. A. Lemoine fit quelques rapprochements entre la vie humaine et la vie religieuse, toutes deux faites d'événements petits et grands, plus ou moins remarquables. Bien que le simple chrétien soit invité à la perfection, seuls sont obligés d'y travailler sans cesse les religieux qui reçoivent dans leur état des grâces particulières.

Pour la première fois, les hymnes, psaumes et antiennes du cérémonial furent chantés en français, et les formules pour l'imposition du voile, de la couronne, ainsi que les oraisons récitées aussi en français, permettant à la foule de goûter les sentiments qu'elles contiennent.

A la messe dialoguée qui suivit chaque cérémonie, la chorale des religieuses de Notre-Dame-de-Lourdes fit entendre des cantiques appropriés. On vit les familles des élues s'unir à leurs enfants en communiant avec elles et la Communauté, puis à la maison du noviciat, il y eut réunion des familles.

(Communiqué)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

M. Raoul Normandeau, gérant des ventes à CKSB, avait la douleur de perdre sa mère la semaine dernière. Nous offrons à Raoul et aux membres de sa famille nos plus vives sympathies.

Les romans à l'eau de rose ont toujours été à l'honneur chez les auditeurs des postes de radio, et nous sommes heureux d'annoncer qu'un du personnel, pour ne pas interrompre la chaine et pour briser la monotonie des longues sessions devant les pitons de la console, a définitivement fixé son choix. Il a choisi comme titre: "Le Revenant du Mexique". Son coeur a longuement balancé entre une Volkswagen et l'état matrimonial. Les deux l'ont finalement emporté. Il aura sa bagnole et sa moitié. C'est un impatient, il veut conduire rapidement la deuxième à destination. Il a donc décidé de roucouler son idylle-fleuve au volant d'une puce sur roues. Il s'est engagé à nous faire parcourir les étapes de son chef-d'oeuvre. La première tranche sera publiée la semaine prochaine, espérons qu'un commanditaire voudra mettre ce nouveau Popol et Virginie sur les ondes.

Lundi prochain, le Don Juan de l'émission des dames sera G.P. Il remplacera Ali Baba qui s'échappe de la ville pour jouir du produit de ses rapines au théâtre Rainbow.

Les préparatifs du lancement de la souscription de CKSB pour porter la puissance du poste à 5 mille watts se font silencieusement mais rapidement. La campagne de publicité débutera sous peu. Les auditeurs pourront alors juger du bien fondé de la cause.

Sur les ondes de CKSB au cours de la prochaine semaine radiophonique, vous entendrez:

Le samedi 24 août, "Réalités canadiennes" passera en ondes à 8 h. 30 au lieu de 9 h. 30 et remplacera "Concert-Jazz". A 9 h. 30, vous entendrez "Concerts populaires" de Winnipeg.

Le dimanche 25 août, de 1 h. 30 à 4 h. p.m.: "Gala d'opéras-comiques". Trois opérettes seront présentées: "L'Heure Espagnole" de Ravel, "Deux Coeurs en trois temps" de Stolz et "Véronique" de Messager.

Le lundi 26 août, "Le petit théâtre de Radio-Canada" présentera un drame en un acte de Jean de Marchenelles et d'Henri Fontenelle, intitulé "Le village englouti".

Le mardi 27 août, le "Requiem" de Verdi, une présentation des Festivals de Montréal, directement de l'église Notre-Dame, sera entendu de 7 h. 30 à 9 h. 30. La "Revue de l'Actualité", qui passe d'ordinaire à 9 h. p.m., passera en ondes à 10 h. 30 p.m.

Le jeudi 29 août, à 7 h. 30 p.m., "Jeu du coeur et de la rime" est cancellé. Il sera remplacé par "Naissance du poème". A 8 h. 30 p.m., "Nouveautés dramatiques" sera une pièce de Jean-Raymond Boudou, intitulée "La potiche".

Le vendredi 30 août, à 8 h. 30 p.m., à "Récital", vous entendrez le pianiste, Gilles Breton.

L'Ami Pierre

"L'Ami Pierre", le célèbre roman radiophonique de Pierre Dagenais, mettant en vedette Jean-Pierre Masson, Juliette Béliveau, Mimi d'Estée et toute une pléiade de vos artistes préférés, sera diffusé, tous les jours du lundi au vendredi, à compter du 26 août. Ne manquez donc pas de syntoniser CKSB, vous serez ravis et captivés par le charme particulier de cette fresque canadienne qui a remporté le trophée Laflèche 1957, comme meilleure émission commerciale de l'année. Soyez fidèles au rendez-vous de l'"Ami Pierre", à 11 h. 15 a.m., à compter du lundi 26 août. Cette populaire émission sera présentée tous les jours aux Canadiens français de l'Ouest du pays avec les hommages de la Compagnie Wrigley du Canada, fabricants de la délicieuse "gomme en palette Spearmint".

Adhésion probable du Manitoba au plan d'assurance-hôpital

PORTAGE - LA - PRAIRIE — Le premier ministre du Manitoba, l'hon. M. Campbell, a dit samedi que l'adhésion de sa province au plan national d'assurance-hospitalisation lui paraît probable.

Il a déclaré à une réunion de l'Association des jeunes libéraux que les conditions posées par l'ancien gouvernement fédéral "et apparemment améliorées par l'administration fédérale actuelle" ont été remplies ou sont en train de l'être.

M. Campbell a rappelé qu'il avait déjà promis l'adhésion de sa province si six provinces, représentant la majorité de la population, acceptaient le plan fédéral.



On voit ici la demeure de Mme Connie Delmarque, à 768, rue St-Jean-Baptiste. Mme Delmarque est une nouvelle recrue parmi les concurrents pour les prix des plus beaux parterres du grand Winnipeg. Elle remporta le troisième prix de la classe novice et fut toute surprise et fort heureuse de sa victoire.

Décès

Mme Emilie de Meyer

Mme Emilie de Meyer, âgée de 81 ans, de 140, rue Dupont, est décédée le jeudi 15 août à l'hôpital St-Boniface. Née en Belgique, elle résidait au Manitoba depuis 43 ans.

Lui survivent: un fils, Edgar; deux filles, Mmes G. Taillieu et T. Russell; quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée samedi dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

Mme Georges Choquette

Mme Aurore Choquette, 66 ans, de 489, rue Tissot, St-Boniface, est décédée à sa demeure le mercredi 14 août. Née à Ware, Mass., elle vint au Manitoba en 1901. Elle demeura à St-Boniface les 17 dernières années et était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Georges Choquette; deux fils, Clifford et Raymond, et deux filles, Mmes M. Gaucher et M. Ballager.

Les prières ont été récitées le jeudi 15 août à la chapelle funéraire Desjardins. Le corps fut transporté à Mariapolis vendredi. Les funérailles eurent lieu le lendemain dans l'église de Mariapolis. L'enterrement se fit dans le cimetière local.

• • •

Mme Alma Normandeau

Mme Alma Normandeau, âgée de 66 ans, de 450, rue Ritchot, est décédée le mercredi 14 août à sa demeure. Née à St-Charles, elle vint à St-Boniface il y a 46 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Lui survivent: son époux, Emery; un fils, Raoul, de St-Boniface; un frère, M. J. Rheault, de St-Boniface, et une soeur, Mme E. Vaughn, de Calgary, Alta. Deux de ses fils, Alphonse et Paul, furent tués à l'action alors qu'ils servaient dans le C.A.R.C. durant la dernière guerre mondiale.

Les prières ont été récitées lundi à la chapelle Desjardins. La messe de Requiem fut chantée le lendemain dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

Mme Lydia Tétreault

Mme Lydia Tétreault, âgée de 75 ans, de 518, rue Langevin, St-Boniface, est décédée le lundi 19 août à sa demeure. Née dans la province de Québec, elle vint au Manitoba il y a 35 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne de St-Boniface.

Son époux, Philias, est décédé en 1936. Lui survivent: cinq fils, Wilfrid, Charles, Arthur, Henri et Lucien; quatre filles, Mmes E. Marcotte, R. Dyer, F. Suarez et R. Lanthier; douze petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières ont été récitées mercredi à la chapelle P. Coutu. Le service eut lieu le lendemain dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

St-Vital

Shower

Le dimanche 25 août, à 8 h. 30 p.m., aura lieu un "shower" pour aider à meubler notre nouveau presbytère pour notre dévoué curé, M. l'abbé U. Lafond.

Ceci a été organisé par le comité des Dames Auxiliaires de la paroisse qui comprend Mmes R. Provost, présidente, J. Legal, vice-présidente, F. Brissette, secrétaire, P. Lemoine, trésorière, W. McDowell, J.-A. Hamel et P. Fontaine, conseillères.

Mme E.-J. St-Onge, de 81, rue Bank, St-Vital (tél. CH 7-7842), est en charge du shower. Ce dernier aura lieu au sous-sol de notre église actuelle à l'angle du chemin Ste-Marie et de la rue Vivian, St-Vital.

Il y aura aussi un court programme récréatif.

Bienvenue à tous: paroissiens, parents et amis.

Petite Note

Le R. F. Thomas Poitras, S.M., professeur de français et organiste du postulat de Beacon, N.-Y., vient de terminer un séjour de deux semaines parmi ses parents et amis de St-Boniface. Le dimanche 11 août, il s'est rendu à Letellier visiter son frère, M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de la paroisse, et à cette occasion, fit les frais de l'accompagnement à l'orgue durant la célébration de la grand-messe. Le R. F. Poitras est reparti vendredi, par avion, pour Beacon; il compte toutefois revenir à St-Boniface en 1959 pour fêter avec sa famille son 60e anniversaire de profession religieuse dans la Société de Marie.

PETITE NOTE

M. et Mme Télesphore Carrière, de 442, rue Aulneau, sont heureux d'annoncer que leur fils, René, prononcera ses premiers voeux de frère Marianiste à Lévis, P.Q., le 29 août. René, qui vient de gagner une bourse d'études, a été deux ans à St-Louis et un an à Lévis. Il retournera à St-Louis pour une autre année d'études. Il se destine à l'enseignement.

A TITRE DE RENSEIGNEMENT

Nous recevons des demandes de renseignements qui indiquent que des lecteurs furent perplexes en lisant la nouvelle, page 4, de "La Liberté et le Patriote" du 9 août 1957, sous le titre équivoque "NOUVEAU LOCAL DES CAISSES POPULAIRES".

Comme l'article débute en indiquant que le directeur de la CREDIT UNION LEAGUE OF MANITOBA annonçait que ladite CREDIT UNION LEAGUE vient d'acheter l'édifice situé à 191, avenue Provencher, les lecteurs ont dû comprendre qu'il s'agit, évidemment, d'un nouveau local des "CREDIT UNIONS" et non pas du nouveau local des "CAISSES POPULAIRES".

S'il faut en croire les "CREDIT UNIONS" qui insistent fortement sur la distinction quand l'occasion se présente, je crois qu'il ne doit pas être question de "CAISSES POPULAIRES" à ladite CREDIT UNION LEAGUE et qu'à cause des circonstances particulières un organisme "CREDIT UNION" ne doit pas être un organisme "CAISSE POPULAIRE" dans la pensée locale des termes respectifs.

L'article de cette nouvelle termine en se référant à la JOURNEE INTERNATIONALE DES CAISSES POPULAIRES tandis que l'on veut probablement parler de la INTERNATIONAL CREDIT UNION DAY. Il paraît que ce n'est pas la même chose.

Pour les lecteurs qui ne seraient pas au courant, disons qu'il y a deux groupes bien distincts qui ont chacun leur but bien déterminé:

(a) le groupe de la CREDIT UNION LEAGUE
pour les "CREDIT UNIONS" (sociétaires de langue anglaise);

(b) le groupe de la CAISSE CENTRALE DE ST-BONIFACE
pour les CAISSES POPULAIRES (sociétaires franco-catholiques).

Pour l'instant immédiat, la CENTRALE des Caisses françaises du Manitoba est toujours au local qui l'abrite depuis sa fondation. A son prochain changement d'adresse, nous serons heureux de renseigner les membres intéressés.

Dans cette mise au point, il ne faut pas voir critique des traducteurs dont nous n'ignorons pas les difficultés quasi insurmontables; mais voir plutôt le désir de renseigner quelques lecteurs et de rassurer les autres.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre vive reconnaissance au journal des nombreuses délicatesses à notre égard.

Joseph de AMBROSIS, gérant général,
La CENTRALE des Caisses françaises du Manitoba.

Rita

Décès

Mme Bernadette Delorme, âgée de 63 ans, de Rita, Man., est décédée le jeudi 15 août à sa demeure. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Lui survivent: son époux, Théodore; cinq fils, Georges, Alcide, Alfred, Antoine et Victor; deux filles, Mmes W. Street et J. Huppé, et trois soeurs, Mmes D. Boucher, R. Desjarlais et J. Ladalee.

Le corps fut exposé à la demeure familiale. Les funérailles eurent lieu samedi dans l'église de Rita. L'enterrement se fit dans le cimetière local. La chapelle Desjardins était en charge.

Avis

Les écoles du district scolaire de St-Boniface ouvriront leurs portes le jeudi 20 août.

Soirée à Elie en l'honneur de M. et Mme Edgar Lussier

ELIE — Le samedi 10 août avait lieu, à la salle "Assiniboine Haven", une soirée en l'honneur de M. et Mme Edgar Lussier, organisée par les directeurs de l'Association Coopérative de l'Elévateur d'Elie et de Bénard.

M. Lussier, sortant de charge, reçut comme gage de l'estime des coopérateurs une chaise "Lazy-Boy". Les nombreux parents et amis venus de Ste-Elisabeth, St-Pierre, St-Boniface, Winnipeg, Portage-la-Prairie, St-Eustache et Elie se firent une joie d'assister à cette soirée pour le remercier de ses 26 années passées au service de nos fermiers.

M. et Mme E. Lussier vivent maintenant retirés dans leur nouvelle maison et continueront de demeurer parmi nous.

Ça et là

Le samedi 17 août avait lieu une soirée d'adieu à la salle de Lido Plage en l'honneur de M. et Mme Lucien Girard qui iront bientôt demeurer à Somerset.

M. et Mme Raymond Beaudry, de Vancouver, autrefois de St-Victor, Sask., étaient récemment de passage chez M. et Mme Lionel Bélisle.

Mlle Céline Houde est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Orval Roy, de Red Rock, Ont., étaient de passage chez M. et Mme Hector Desilets; M. et Mme Thomas Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Roy, de Montréal, chez M. et Mme Roy et Mme Dufour.

M. et Mme Léon Joubert et leur famille, de Lebret, Sask., étaient de passage chez M. et Mme Léopold Girard.

Mme Glen Foster et son bébé sont partis rejoindre M. Foster au Lac-du-Bonnet.

Baptême

Joseph-Kenneth-Dale, fils de M. et Mme Glen Foster (Rolande Desilets). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Desilets.

Elm Creek

Décès

Mme Camilla Bourgeois, âgée de 65 ans, d'Elm Creek, Man., est décédée à l'hôpital St-Boniface, le samedi 17 août. Lui survivent: son père, M. A. Poirier; sept fils, Alcide, Charles, Louis, Médéric, Gilles, Edmond et Joseph; deux filles, Mmes A. Bergeron et A. Rouire; deux frères, Armand et Philias Poirier; quatre soeurs, Mmes D. Dumas, G. Bard, O. Lavigne et G. Clearwater, et 25 petits-enfants.

Le corps fut exposé à la résidence familiale. Les funérailles eurent lieu mercredi dans l'église de Haywood et l'enterrement se fit dans le cimetière local. La chapelle funéraire Desjardins était en charge.

St-Georges

Les 12 et 13 août furent opérés pour les amygdales trois des enfants de M. et Mme Carolus Vincent, ainsi que Jeannette Boisjoli, fille de M. et Mme Raoul Boisjoli.

Le 14 août, M. et Mme Joseph Dupont, ainsi que la petite Gisèle, allèrent visiter leurs parents à St-Adolphe.

Le 15 août, Mlle Simonne Legal, soeur de Mme Joseph Dupont, fit son entrée chez les Filles de la Croix, à St-Boniface. Nous lui souhaitons bonne chance et bon succès dans sa vocation.

M. et Mme Raoul Boisjoli allèrent visiter des parents aux Etats-Unis, dernièrement.

Les familles Félix et Victor Vincent et Mme Rose-Alma Boulet allèrent assister à la prise d'habit de la Rév. Sr Vincent-Ferrier (Aline Vincent) chez les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. Ce fut une belle cérémonie dont tous en garderont un bon souvenir.

St-Laurent

Va-et-vient

M. Henri Bergeron, anciennement du poste CKSB de St-Boniface, son épouse et leurs enfants, de Montréal, passaient quelques semaines à la plage "Laurentia" dans le chalet de M. Joseph Boucher. M. et Mme Mercier, de St-Boniface, parents de Mme Bergeron, les accompagnaient.

Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, après avoir visité sa parenté de Montréal et de Québec, est de retour. Ses soeur et beau-frère, M. et Mme P.-H. Gestevide, de Montréal, l'ont accompagné à St-Laurent où ils passeront quelques jours.

Mlle Alexina Gaudry, de Winnipeg, passait quelques jours chez sa belle-soeur, Mme André Gaudry.

Mme Grégoire Ducharme, de Lac-la-Ronge, est au chevet de sa mère malade chez Mme Yves Abegrall.

Mme Charles Cyr, accompagnée de son petit neveu, Roger, visitait ses enfants, M. et Mme Milton Bruce et la famille Edmond Cyr, à Winnipeg. Elle se rendait ensuite à Pine Falls où elle visitait ses neveux et nièces et amies. Elle est revenue très enchantée de sa promenade.

Le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., visitait ses parents, M. et Mme Hervé Kerbrat, et ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Yves Kerbrat et Romuald Perreault.

M. et Mme Eugène Bronzes, accompagnés de leurs enfants, de Verner, Ont., visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Abegrall.

M. et Mme Jos. Combot et leurs enfants, M. et Mme Oscar Courchêne, de St-Vital, Mlles Laurence et Muriel Fontaine, de St-Boniface, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme Walter Hari et leurs cinq enfants, de South Gillies, Ont., ont visité M. Pat. Lavallée, M. et Mme G. Guiboche et Mme Charles Cyr, ainsi que plusieurs de leurs anciens amis.

Mme Charles Cyr recevait la visite de Mme Elzéar Cyr, de Vancouver, ainsi que des familles James et Raoul Cyr, de Pine Falls.

M. et Mme Alcide Perron, M. Simonet, Mlles Léona et Georgette Perron, de Kelowna, C.-B., ont visité MM. et Mmes François Gratton et Alphonse Perron. A St-Boniface, M. et Mme Alcide Perron visitaient leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Elphège Perron, qu'ils n'avaient pas vus depuis 45 ans. M. et Mme Perron, de St-Eustache, les accompagnaient.

M. et Mme Pierre Combot et leurs fils, Jean et André, de Dufresne, Man., visitaient leurs parents, M. et Mme F. Gratton.

— La vie est un chapelet de petites misères que le philosophe égrène en riant.

A. DUMAS, père.

EN SASKATCHEWAN

Nominations ecclésiastiques à Prince-Albert

M. l'abbé J.-A. Coursol est nommé directeur diocésain de l'Action catholique.

M. l'abbé C. Tremblay, directeur spirituel de St. Mary's College (High School) pour garçons.

M. l'abbé Luc Gaudet, curé de Big River.

M. l'abbé Henri Renaud, curé de Hudson Bay Junction et Veillardville.

M. l'abbé Jacques Plante, assistant de M. l'abbé J.-A. Coursol, à la procure, à l'Action catholique, aux dessertes St-Michel et Prince-Albert-Nord.

Concessions

Une activité fébrile règne dans la région minière entre Flin Flon, Man., et le Lac-la-Ronge, situé à 165 milles au nord-est de Prince-Albert.

3,000 mineurs s'empressèrent d'acquérir des concessions dès que le département des Ressources naturelles eut émis les cartes des régions arpentées, couvrant une superficie de 17,000 milles carrés. Jusqu'ici, le total des concessions pour cette province fut de 5,800 plus élevé que celui de l'an dernier à la période correspondante. Le total en 1956 fut de 7,800.

Il est de rumeur qu'avant longtemps, les deux compagnies ferroviaires consentiraient à la construction d'un chemin de fer entre le Lac-la-Ronge et Uranium City, pourvu que les compagnies minières soient en mesure de leur fournir 10 millions de tonnes de minerai à transporter.

Nouvel édifice

La compagnie Mann Motors Ltée est à se faire construire un édifice sur la 12e rue Ouest, au coût de $23,000. L'édifice remplacera celui qui fut détruit par un incendie le 19 juillet dernier.

Va-et-vient

Mme M. Parent est revenue d'un voyage de six semaines à Swift Current où elle visita une de ses soeurs. Accompagnée d'une autre de ses soeurs, elle se rendit à East Grand Forks, N.-D., où demeurent une soeur et deux frères qu'elles n'avaient pas revus depuis bien longtemps. Puis toutes deux se rendirent à Yokima et à Seattle, Wash., et enfin à New Westminster, C.-B. A chacune de ces places, elles rencontrèrent des parents et amis. Elles revinrent très enchantées et bien reposées de leurs longues vacances.

MM. et Mmes Marcel et Gérard Pagé et leurs enfants passèrent d'agréables moments durant leur semaine de vacances, la semaine dernière, de même que M. et Mme Jos. Ward et leurs enfants, au cours des deux dernières semaines où se déroula le championnat de golf pour hommes et femmes.

Ponteix

Les familles Gédéon, Willie, Oscar et Lucien St-Cyr avaient la joie de recevoir leur frère, M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, leurs soeurs, Sr St-Cyprien, s.m., de Los Angeles, Cal., et Sr St-Maurice, s.m., de Winnipeg, et Mme Frédéric Rainville, de Montmartre. Après une trop brève visite, les voyageurs qui revenaient de Vancouver se rendirent, en compagnie de M. et Mme Lucien St-Cyr, à Régina, Wolseley et Montmartre.

Peu de temps auparavant, M. et Mme Willie St-Cyr jouissaient de la visite de leur fille, Sr Rose-William, O.P., du Michigan, ainsi que de leurs fille et gendre, M. et Mme Laurent Thibeau (Ida) et leurs petits-enfants, de Lestock.

Wolseley

Dames de Ste-Anne

Dimanche avaient lieu l'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne et l'élection des officières. Mme Ben Schneider fut réélue présidente; Mme Bill Bieber, vice-présidente; Mlle Antoinette Tourigny, secrétaire; Mme Emile Tourigny, trésorière. Les conseillères sont Mmes A. Bonneville, A. Pitre, S. Cieckiewicz, Frances et Léon Coueslan, A. Béliveau, Emile et Marcel Souchotte.

M. l'abbé L. Savoie, curé, remercia les dames pour leur bon travail et les encouragea à continuer avec ce même zèle pour le bien commun.

Va-et-vient

M. l'abbé Maurice St-Cyr (ancien enfant de la paroisse), de Montréal, la Rév. Sr St-Cyprien (Maria St-Cyr), de Los Angeles, Cal., la Rév. Sr St-Maurice (Amanda St-Cyr), de Winnipeg, M. et Mme Lucien St-Cyr, de Ponteix, et Mme Clarina Rainville, de Montmartre, visitèrent leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Eloi Tourigny, leurs neveu et nièce, M. et Mme Emile Tourigny, et autres parents et amis, en fin de semaine. Leur arrivée coïncida avec la 58e anniversaire de mariage de M. et Mme Eloi Tourigny.

M. et Mme J. Fay, de Lebret, M. et Mme J. Joubert, de Montmartre, M. et Mme A. Hanson et leur bébé, de Régina, visitaient M. et Mme Laurent Noëls, au cours de la semaine.

M. l'abbé L. Savoie allait en voyage d'affaires à Winnipeg, la semaine dernière.

M. et Mme Claude Dureau allèrent visiter leur frère, M. Gérard Thériault, hospitalisé à Régina.

M. et Mme Gédéon Langlois assistèrent au mariage et aux noces Procyk-Coupal à Montmartre, samedi.

Saint-Front

Décès

Nous apprenons avec regret que Mme Philippe Fortin est décédée chez sa fille, Marie-Rose, à Ottawa, à l'âge de 79 ans. Elle avait résidé dans la paroisse de 1928 à 1952; elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne et était une fervente chrétienne.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil un fils, Alcide, de Vancouver, et trois filles: Marie-Rose, Irène et Eulalie.

Ça et là

Mme Paul Dufault est à l'hôpital de Spalding depuis une semaine.

Les deux soeurs de M. J.-O. Lanouette, religieuses de la congrégation de Ste-Anne, de Vancouver, sont venues voir leur frère en revenant de leur visite à la maison-mère de Montréal.

La famille Henri Moyen est allée à Monmartre pour le mariage de leur fils, Roger. M. et Mme Albert Moyen, de Port Alberni, C.-B., ont passé quelques jours ici en revenant de Montmartre.

M. et Mme Arthur Lefebvre et leur fille, Murielle, et M. P. Robitaille, tous de Windsor, Ont., autrefois de St-Front, étaient en visite chez M. Boromée Moisan.

Les familles Moisan, M. Plamondon et A. Bourque sont allées au mariage de leur petit-fils et neveu, Marcel Lefebvre, à Englefeld, Sask.

Mlle Phyllis Moyen est partie pour le couvent des Filles de la Providence, à Prud'homme, où elle entre comme novice.

MM. et Mmes Aurèle et Orance Plamondon et Gaston Lanouette et leurs enfants, tous de Bellsite, Man., sont venus visiter leurs parents et amis dernièrement.

Le dimanche 18 août, le R. P. G. Massé est allé dire la messe à Hudson Bay et à Veillardville et nous avons eu notre messe à 5 h. de l'après-midi.

M. et Mme Labarre, de Flin Flon, Man., étaient de passage chez M. Marcel Samson.

Coderre

Ça et là

M. l'abbé Roger Ducharme, inspecteur des écoles de Gravelbourg, et le R. F. Justinien, E.C., de Willow-Bunch, se sont arrêtés au presbytère, à leur retour.

Le R. P. Wilfrid Morin, S.J., frère de Mme Paul Croteau, de Courval, rendait également visite au R. P. G.-E. Bourque, O.P., curé.

Une délégation des dames catholiques se rendit à Laflèche pour une assemblée régionale. Une rencontre avec des dames de diverses paroisses est un vrai stimulant à l'action.

M. et Mme Siméon Ducharme passent quelque temps chez leur fille, Mme Loiselle, à Régina, où Mme Ducharme suit des traitements médicaux.

Dimanche dernier, il y eut plusieurs parties de balle au camp: deux équipes des "Pony Leagues" de Moose Jaw, Gravelbourg et Coderre, Coderre et Cougars. Les membres de la Légion servirent un goûter aux équipes visiteuses et plus tard il y eut une assemblée pour organiser une "Pony League" dans le sud-ouest de la province, et dont les membres pourront jouer pour le championnat du Dominion. Il y aura une autre assemblée générale bientôt pour tous ceux qui sont intéressés.

Mme Lorette Gallea est retournée à Detroit avec son jeune fils, après avoir visité de nombreux parents à Coderre durant une quinzaine de jours.

Mlle Elsie Gibbens est revenue de Saskatoon où elle a suivi un cours d'été à l'Université. Mlle Gibbens est institutrice à l'école séparée.

M. Hilarion Marceau a acheté une maison au village pour être plus près de l'école; cette maison appartenait auparavant à M. Raymond Lebrun.

M. et Mme Lionel Coderre et leurs enfants sont allés visiter les parents de cette dernière à Yorkton.

Le R. F. Yvan, S.C., d'Ottawa, nommé directeur d'école en Saskatchewan

OTTAWA — Le R. F. Yvan, S.C., B.A., B.Ed., fils de M. Arthur Lepage, d'Ottawa, a été nommé récemment directeur de l'école publique primaire et secondaire de Bellegarde, en Saskatchewan. Il succède au R. F. Georges-Armand, nouveau supérieur provincial de la province d'Ottawa.

Ancien élève de l'école St-François d'Assise, d'Ottawa, le nouveau directeur est âgé de 28 ans. Le R. F. Yvan sera supérieur d'une communauté de quatre religieux et directeur d'une école de 300 élèves.

Le nouveau supérieur provincial, en annonçant la nomination du R. F. Yvan, a également communiqué les obédiences des autres religieux de cette province fondée récemment.

Voici les obédiences pour l'Ouest canadien:

Prince-Albert, Sask. — FF. Philémon, dir., Camille, s.-d., Aurélien, c., Henri-Paul, Chs-Yvon, s., Ls-Rolland et Georges.

Bellegarde, Sask. — FF. Yvan, dir., Léonide, s.-d., Georges-Edmond, surv., et Raoul.

Zenon Park, Sask. — FF. Christophe, dir., Isidore, s.-d. et surv., Laurent, Albani, constr., et Elbert.

Montmartre

Mariage

Le samedi 3 août, en l'église grecque catholique St-Pierre et St-Paul, de Montmartre, a été célébré le mariage de Mlle Gloria Coupal, fille de M. Wilfrid Coupal, fils, de Montmartre, avec M. Philip Dusyk, fils de M. John E. Dusyk, de Montmartre. Le R. P. Raymond Homenko bénit l'union et célébra la messe.

La mariée était ravissante dans sa robe blanche trois-quarts avec un corsage en dentelle et une jupe tout en volants de tulle sur fond de satin.

Les demoiselles d'honneur étaient Laurencia Coupal, soeur de la mariée, et Claudia Dusyk, soeur du marié. Elles étaient revêtues de robes trois-quarts jaune et rose, respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ted Dusyk et Paul Kotylak.

Après la cérémonie, un diner réunit tous les parents chez les parents du marié, M. et Mme J. E. Dusyk.

La réception eut lieu à 5 h. p.m. et quelque 250 invités y prirent part.

Une dance dans la salle Beauchemin termina cette belle fête à laquelle de nombreux parents et amis étaient présents.

Les jeunes mariés partirent en voyage aux Etats-Unis. Ils résideront sur leur ferme à Montmartre.

Shower

Le vendredi 16 août, un shower fut organisé pour Mlle Annette Beaudin. Une cinquantaine de dames et d'amies étaient présentes. Un petit malaxeur électrique et un service à découper lui furent offerts. La soirée se passa très agréablement.

Va-et-vient

M. et Mme Art. Coolican sont revenus de leur voyage à Calgary et Edmonton.

Mme P. Perras et M. et Mme Marcel Ferraton sont revenus d'un voyage dans le nord de l'Alberta où ils ont visité M. et Mme Lucien Ayotte.

M. et Mme Omer Rainville et leurs filles, Ida et Odile, M. et Mme Aimé Colliou, tous de St-Laurent, étaient en visite chez Mme Fred Rainville, M. et Mme Emile Rainville, M. et Mme Hubert Mouly et M. et Mme Laurent Perras.

M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., le R. F. Carrière, du scolasticat de Lebret, Sr St-Cyprien, S.M., de Los Angeles, Sr St-Maurice, S.M., de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, M. et Mme Lucien St-Cyr, de Ponteix, ainsi que Mme Eloi Tourigny, de Wolseley, étaient en visite chez les familles Rainville et Perras.

Mme Fred Rainville est partie se promener à Winnipeg et à St-Laurent, Man.

M. Tom Minnough, de Kennedy, a visité son neveu, M. Norman Rainville.

Mme Langelier a visité sa fille, Mme Fred Lees, à North Portal avec M. et Mme Wilfrid Coupal, fils.

M. et Mme Lucien Goulet ont rendu visite à leur père, M. P. Goulet.

Nos malades

Ont été hospitalisés dernièrement: M. W. Coupal, père, M. Clovis Labrèche, Mme Auguste Ecarnot, M. Urgel Lafontaine, M. Wilfrid Giroux, Mme Fred Fisher, M. Roger Langlois, Mlle Florence Ferraton, Mlle Louise Jones, M. Léger O'Shaughnessy, M. Paul Baril, tous de Montmartre; M. Peter Fluk, de Glennavon; Mlle Violet Skiskowski, de Candiac.

Bellegarde

La rentrée des classes aura lieu le 26 août.

Bienvenue au R. F. Yvan, qui nous est revenu comme principal de l'école. Bienvenue également à notre nouvelle supérieure du couvent, Sr Marie-Adélard.

Mlle Thérèse George est revenue d'un voyage dans l'Est; elle était accompagnée de Mlles Arlette et Claudia Sylvestre, qui viennent passer quelques jours de vacances chez leur parenté de Bellegarde.

Etaient de passage, chez M. et Mme Louis Bauche, M. et Mme Albert Bauche, d'East End; M. et Mme Eloi Wilvers, chez M. et Mme Paul Wilvers; M. et Mme Freddy Bourget, chez M. et Mme Paul George; M. et Mme Francis Parker, chez M. et Mme Alphonse Magotiaux; Mme Marie Magotiaux accompagna ces derniers pour retourner à Woodsley où elle passera quelques semaines.

MM. Joseph et Ovila Nolin, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Arthur Nolin.

M. et Mme Paul Cancade, de Brandon, étaient de passage chez M. et Mme Joseph Gauthier. Mlle Paulette Gauthier est retournée avec eux passer quelques jours de vacances.

Mlle Jacqueline George, de Winnipeg, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Jean George.

Sont allés passer une fin de semaine à Minot, D.-N., dernièrement: M. et Mme Henri Bauche; M. et Mme Lucien Sylvestre et leurs enfants; M. et Mme Félix Sylvestre; M. et Mme André Sylvestre et leurs enfants; M. et Mme Jean Gaudet et M. et Mme Alex. Wolensky.

Mlle Lilianne Sylvestre, de St-Boniface, a passé trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme André Sylvestre.

Mlle Eva Gervais, de Winnipeg, a également fait une courte visite chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais.

M. et Mme Alphonse Magotiaux ont conduit M. Jules Gofflot à l'hôpital de Régina où il doit subir une opération cette semaine. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Mme Arsène Revet est revenue de l'hôpital de Régina la semaine dernière.

Chronique de CFNS

Tout le monde est maintenant au courant d'une nouvelle émission, commençant lundi prochain, à 11 h. 45: "L'Ami Pierre". Ça s'annonce mieux que . . . "Feu de Vie"!

Jean Hardenne était reporter de CFNS à l'inauguration de la route trans-canadienne à Régina mercredi dernier. Marcel l'était également au lac salé de Watrous, dimanche dernier.

Beaucoup de visiteurs au poste en fin de semaine. Entre autres, M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon, M. et Mme Oscar Loiselle, de Vancouver, Mlle Marielle Théorêt, de Bellevue, M. Pierre de Bellefeuille, de l'Office national du film, M. Jean de Layssac, de Paris, et M. et Mme Laurendu, de Saskatoon.

Le premier programme "Chez les pionniers de St-Louis" a passé dimanche dernier. Le deuxième et dernier est inscrit à l'horaire de dimanche prochain, 25 août, à la même heure: 5 h.











Mariages Bezely-Meyer, Comte-Nix et Gobin-Deleurme à N.-D. de Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le samedi 10 août, à 4 h., en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Odilon Larochelle bénissait le mariage de M. Alphonse Bezely, fils de Mme Ange Bezely et de feu M. Bezely, avec Mlle Raymonde Meyer, fille de M. et Mme Pierre-Jean Meyer, de cette paroisse.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une robe blanche trois-quarts.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale où un souper à "la française" fut servi.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces.

Le lundi 12 août, à 10 h., en l'église paroissiale, M. Gabriel Comte, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, unissait sa destinée à celle de Mlle Gertrude Nix, fille de feux M. et Mme Hubert Nix, de Crane River, Man. M. l'abbé Odilon bénissait le mariage et célébrait la messe.

Mlle Cécile Comte, soeur du marié, était demoiselle d'honneur et le garçon d'honneur, M. Raphaël Nix, frère de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un dîner fut servi à la salle paroissiale. Le soir, il y eut soirée dansante.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Gabriel Comte résideront à Crane River.

* * *

En l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le samedi 17 août, à 4 h., M. l'abbé Odilon Larochelle unit par les liens du mariage Mlle Lucienne Deleurme, fille de M. et Mme Joseph Deleurme, de cette paroisse, à M. Placide Gobin, fils de M. Alcide Gobin, de St-Claude.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche recouverte de tulle avec boléro. Son long voile était retenu par une couronne. Elle portait un bouquet de fleurs rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Germaine et Irène Deleurme, soeurs de la mariée, étaient accompagnées de MM. Guy de Rocquigny et Antoine Gobin. Elles étaient vêtues de robes trois-quarts rose et bleue, respectivement, avec couronne de mêmes nuances. Elles portaient des bouquets de fleurs rouges et blanches.

Après la cérémonie, il y eut une réception à la salle paroissiale et le soir, une soirée dansante.



Ste-Anne-des-Chênes

Mariage

Mlle Irma Tougas, fille de M. et Mme Léo Tougas, épousa M. Edouard Verrier, fils de M. et Mme Antoine Verrier, en l'église de Ste-Anne-des-Chênes, le samedi 10 août.

Nos malades

MM. Marjorique Vandal et David Proulx sont hospitalisés à Ste-Anne.

M. Armand Desautels est à l'hôpital St-Boniface.

Çà et là

M. Isarie Blanchette, fils de M. et Mme Florian Blanchette, est entré au noviciat des Pères Oblats, à St-Norbert, le mercredi 14 août.

Le mardi 6 août avait lieu un shower à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Irma Tougas. L'héroïne de la fête reçut de jolis cadeaux.

Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, est absent pour quelque temps. Il est remplacé par le R. P. M. Hudon, C.Ss.R., vicaire, aidé du R. P. W. Boulet, C.Ss.R.

Le vendredi 9 août, les Dames Auxiliaires de la Légion se réunissaient à la demeure de Mme J. Benoit pour une soirée-surprise en l'honneur de Mme Omer Cayer qui doit nous quitter bientôt. L'héroïne de la fête reçut un cadeau en argent. Tous passèrent une soirée très agréable et un délicieux goûter clôtura la soirée.

M. Omer Cayer, qui travaille en Colombie-Britannique depuis l'hiver dernier, s'est rendu à Ste-Anne pour venir chercher sa famille qui demeurera à New Westminster. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Le pique-nique paroissial qui devait avoir lieu le dimanche 11 août a été remis au dimanche 25 août, à cause de la mauvaise température.

Dunrea

Va-et-vient

MM. et Mmes J.-O. Boulet et J. Colbe recevaient avec plaisir, au cours de l'été, la visite de M. et Mme Jean-Claude Porte, de MM. Louis et Ernest Martin, de Radville, Sask., de M. Henri Martin, de Banff, et de M. et Mme Théobald Martin, de St-Jean-Baptiste.

M. et Mme Jean Maurice et leur fille, Adéline, accompagnés de M. et Mme Carl et de Mme Méderise Bourassa, aussi de Radville, visitaient les familles J.-O. Boulet, Stéphane Maurice et Colbe, il y a quelque temps.

M. et Mme Gilbert Garand et leurs quatre enfants, de Chicago, devant déménager en Californie, étaient de passage pour quelques jours chez M. et Mme Auguste Garand.

M. et Mme Raymond Meyres et leurs enfants, de St-Boniface, en route vers Régina, s'arrêtaient chez M. et Mme Gérard Boulet, récemment.

M. et Mme Denis Labelle et leurs petits enfants, de St-Norbert, étaient de passage parmi leurs nombreux parents, en fin de semaine.

Mlles Alma et Lumina Cyr, après quelques semaines de villégiature dans notre localité, sont retournées à Debden, Sask., le lundi 19 août.

Mlle Marlette Fortier, de Maillardville, était parmi sa nombreuse parenté ces jours derniers.

Fort Garry

Remerciements

Mlle Marie Lavigne désire remercier toutes les personnes qui l'ont aidée lors de la longue maladie de sa mère et qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Rose Lavigne.



M. Robert McCarthy, à gauche, accueille son frère, le R. P. Charles McCarthy, S.J., à bord du SS. President Hoover, alors que ce dernier revient de Chine où il fut emprisonné pendant quatre ans par les communistes. Deux autres frères, Alex et Walter, leurs épouses et sept neveux et nièces étaient aussi présents pour souhaiter la bienvenue dans sa famille, à San-Francisco, au missionnaire jésuite. Les fervents de la coexistence dans le monde libre semblent oublier très vite le grand nombre d'évêques, de prêtres et d'apôtres laïcs qui pratiquent la coexistence en prison. (NC)

Une récolte "passable" et "moyenne" au Manitoba

La récolte bat son plein au Manitoba cette semaine (19 août). Les fermiers ramassent des moissons qui se classent de passables à moyennes.

M. H. A. Craig, du département provincial de l'agriculture, dit que la récolte de blé donne une moyenne d'environ vingt boisseaux par acre, ce qui est égal à la moyenne des dix années 1945 à 1955, mais moindre que celle de l'année dernière qui était de 25.5 boisseaux par acre.

La baisse dans le rapport entre en ligne avec la superficie à l'acre qui était de 4 pour cent moindre. Cette année, 2,140,000 acres ont été ensemencés en blé, comparés à 2,199,000 acres en 1956. L'avoine rapportera une récolte passable — pas aussi bonne que l'année dernière — et la superficie est de 1,800,000 acres comparés à l'an dernier, 2,053,000 acres — une baisse de 12 pour cent.

L'orge est pauvre cette année bien que la superficie soit de 10 pour cent approximativement de plus que l'an dernier — soit de 1,704,000 acres.

M. Craig rapporte que la maladie "aster yellows" a réduit la production du lin de 7 à 8 boisseaux par acre comparés au rapport moyen de 9 boisseaux. La superficie est aussi de 10 pour cent plus élevée, soit 865,000 acres.

Le seigle rapporte pareillement une récolte passable. Sa superficie est de 72,900 — 7 pour cent de plus que l'année dernière. Une caractéristique inaccoutumée de la récolte est son apparence inégale; de mauvais champs de seigle apparaissent près de bons champs.

Comme l'an dernier la nature a fait des ravages. Dans la seule région d'Altona, la pluie et la grêle ont causé des dégâts évalués à environ $11,000,000. Le pire déluge de pluie jamais vu au Manitoba a causé une perte approximative de 20 pour cent dans la région de Boissevain. L'an dernier, la grêle a causé des pertes au montant de $20,000,000.

La Salle

Çà et là

Si les événements d'ordre religieux se déroulent plutôt dans le calme depuis deux mois, il convient cependant de mentionner la célébration d'une grand-messe du soir en la fête de l'Assomption. L'église avait revêtu un air de solennité avec une magnifique parure de fleurs artificielles de dahlias roses et jaunes que l'on pouvait remarquer aux autels. Une foule nombreuse et recueillie avait envahi notre beau temple et plusieurs communions furent distribuées au cours de l'office religieux. Les religieuses du couvent, qui firent les frais du chant, exécutèrent la messe de la sainte Vierge "Cum Jubilo". La solennité de la fête de l'Assomption fut remise au dimanche 18 août. Au cours de la grand-messe, M. le curé prononça une pieuse allocution sur le mystère que nous honorions en ce jour.

Les familles Comeau et Schaubroeck furent honorées récemment par la visite que leur fit un lointain cousin, le R. P. Goyette, O.M.I., missionnaire à Falher, Alta. Une réunion familiale eut donc lieu à cette occasion, le dimanche 11 août, chez M. et Mme Gérard Comeau. L'on y remarquait, en outre: MM. et Mmes Victor Comeau, de St-Boniface, Omer Comeau et Archie Schaubroeck, de La Salle, ainsi que Mme Ernest Comeau, de Dufrost, et Mlle Marguerite Comeau, de La Salle.

Soirée d'adieu

Une soirée intime d'adieu, organisée par Mlle Juliette Schaubroeck, eut lieu le vendredi 9 août chez sa soeur, Mme Oscar Lagacé, à l'occasion du départ, pour le noviciat des Filles de la Croix de St-Boniface, de Mlle Lorraine Savoie. Plusieurs amies s'y étaient donné rendez-vous. Au cours de la veillée, Mlle Raymonde Cormier lut une adresse dans laquelle étaient exprimés les félicitations et les voeux de bonheur et d'encouragement de la part des invitées.

Une bourse fut ensuite présentée à la jeune aspirante comme gage d'amitié et de considération. Mlle L. Savoie répondit aimablement pour toutes ces délicatesses et ces témoignages d'encouragement dans la poursuite de sa noble vocation.

La soirée se continua dans la gaieté et se termina par un succulent goûter.

Va-et-vient

Mme Marie-Louise Girardin alla en voyage récemment à Minneapolis et différents endroits des Etats-Unis, où elle rendit visite à des parents et amis, dont M. Denis Girardin, ainsi que MM. et Mmes Yves Emond et Daniel Gaudreau et leurs familles. Sa soeur, Mme Marie-Ange Varey, de Winnipeg, accompagnée de son mari, se réunissaient aussi chez des amis à St-Paul.

Mlle Diane Emond, de Minneapolis était de passage à La Salle et à St-Boniface pour des vacances de deux semaines durant lesquelles elle visita des parents.

Les jeunes Suzanne et Donald Bédard, de St. James, sont actuellement en promenade pour deux ou trois semaines chez leur grand-mère, Mme Marie-Louise Girardin.

Mlles Marcelle et Louise Cormier quittaient Winnipeg, le lundi 19 août, pour un voyage en Alberta où elles se rendront à Banff ainsi qu'à Claresholm. Elles visiteront à ce dernier endroit leur frère, Gilbert, télégraphiste de l'Aviation canadienne, ainsi que son épouse.

M. Georges Hogue, de Detroit, Mich., était en promenade chez ses parents, M. et Mme Louis Hogue, du 11 au 18 août.

Le dimanche 18 août, M. et Mme Aubert Poirier et leur famille, de St-Charles, Man., furent en visite chez M. et Mme Louis Hogue.

Mlles Murielle Hutlet, de Ste-Anne-des-Chênes, et Juliette Poirier, de St-Charles, sont actuellement en vacances chez leurs grands-parents respectifs, MM. et Mmes Albert Girardin et Louis Hogue.

Powerview

Va-et-vient

Mmes Athanase Sauvé, Eusèbe Dean et Odias Papineau sont revenues enchantées d'un voyage d'un mois durant lequel elles ont visité parents et amis à divers endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Philippe Dupont avaient le plaisir d'avoir avec eux, pendant une semaine, leur fille religieuse chez les Soeurs Jésus-Marie.

M. et Mme Henri Cyr et leur fille, de Vancouver, étaient en visite chez leurs frères et soeurs.

MM. Roland et Eugène Beaulieu, de l'Aviation et de la Marine canadiennes, étaient en congé chez leur frère et autres parents de Pine Falls et de Powerview.

Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme Louis Lavallée: leurs filles, Rita et Jeannette, et leur petite-fille, June.

M. et Mme Bob Lavallée et leur famille sont venus revoir parents et amis.

Baptêmes

Le 11 août: Timothée-Maurice, fils de Maurice Tardiff et de Juliette Bouthillier, né le 10 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme David Cyr.

Le 11 août: Lorraine-Karen, fille de David Cyr et d'Irène Bouthillier, née le 3 août. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Tardiff.

St-Norbert

Çà et là

L'ouverture des classes se fera le jeudi 29 août.

Les deux jeunes enfants de M. et Mme W.-A. Perron, Bernard et Richard, font actuellement un stage à l'hôpital.

Mlle Marie-Paule Arbez unira sa destinée à celle de M. André Gautron, de Los Angeles, Cal., samedi midi à la basilique de St-Boniface. Mlle Arbez a été parmi nous pendant deux ans comme institutrice des grades 1 et 2 au collège de St-Norbert. Beaucoup de bonheur et la réalisation de leurs désirs les plus chers.

Nos sympathies à M. Jean-Paul Frégeau à l'occasion du décès de son père à New-York.

Décès

Vendredi, à l'hôpital St-Boniface, est décédé M. Louis-Joseph Leclair, après une longue maladie. Né à St-Norbert, il y vécut toute sa vie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Cécile, et six jeunes enfants, Denis, Roger, Robert, Gilbert, Donald et Guy; ses parents, M. et Mme Joseph Leclair; cinq frères, Philias, Doria, Azarias, Charles et Maurice, et trois soeurs, Mmes V. Beck, Jean-Paul Frégeau et G. McConnell.

Les prières furent récitées dimanche soir, à 8 h. p.m., à la chapelle P. Coutu et le service eut lieu en l'église paroissiale lundi matin à 10 h. L'enterrement se fit au cimetière local.

Les porteurs furent MM. Cyrille Dorge, Eugène Liébout, Adrien Laporte, René Pilon, Lucien et Bill Leclair.

M. Leclair, un de nos bons paroissiens, a été dans sa maladie un modèle de résignation.

Woodridge

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Guilbault, de St. Catharines, Ont., ont passé quelques jours en visite chez leurs soeurs, Mlle Irène Guilbault et Mme Michel Querel.

M. et Mme Aimé Vrignon ont assisté à l'ordination de leur neveu, M. l'abbé Léo Beaulieu, de St-Boniface, qui eut lieu le 4 août en la basilique de St-Boniface.

M. et Mme Alfred Tenthoray, d'Amable, Ont., ont rendu visite à leurs anciens amis de Woodridge et des environs après 39 ans d'absence.

M. et Mme Jos. Romonovsky, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs frères, Raymond et Abe. Ils étaient accompagnés de leurs trois enfants et de leur mère, Mme S. Romonovsky.

M. et Mme Roger Vrignon, d'Iberville, P.Q., accompagnés de leurs deux filles, Louise et Rita, ont passé deux semaines en promenade chez leurs parents, M. et Mme A. Vrignon.

La Rév. Sr St-Rémi, de St-Ambroise, a rendu visite à M. et Mme Aimé Vrignon, le 18 août. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Angèle André, de St-Labre.

Mme A. Pujo, de St-Boniface, a passé une semaine en visite chez ses amis, M. et Mme Alex. Meurrens.

M. et Mme Wilfrid Beach, de Shilo, Man., ont passé deux semaines en visite chez leurs parents, M. et Mme Arthur Poitras. Ils étaient accompagnés de leurs deux enfants.

M. et Mme Edwin Dowell, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine en visite chez leurs parents, M. et Mme A. Girouard.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Maurice Diedrich qui est hospitalisé à l'hôpital Deer Lodge depuis un mois.

M. et Mme Georges Palmer et leurs deux enfants ont passé une semaine à leur chalet d'été à Moose Lake, Man.

Mariage

Le 17 août avait lieu, en l'église St-Alexandre de Woodridge, le mariage de M. Raymond Chatel et de Mlle Laurie Flamand. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Joseph Choiselat. Il y eut réception à la demeure des parents de la mariée.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces dans l'Ouest. A leur retour, ils demeureront à Woodridge.

Otterburne

Décès

M. Camille Carrière, âgé de 57 ans, d'Otterburne, Man., est décédé à l'hôpital de St-Pierre, le jeudi 15 août. Il laisse dans le deuil son épouse, Juliette; cinq fils, Omer, Viateur, Raymond, Eugène et Gérald; six filles, Mmes P.-E. Bacon, G. Cinq-Mars, L. Bouchard, D. Turenne, T. Labossière et Anita; un frère, Hermenégilde; trois soeurs, Georgeline, Mmes A. Cattelier et F. Hutown, et 20 petits-enfants.

Le corps fut exposé à la résidence familiale, à Otterburne, à partir de 2 h. p.m. vendredi jusqu'à l'heure du service samedi dans l'église d'Otterburne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. La chapelle P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

PÈLERINAGE annuel diocésain
EN L'HONNEUR DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
à St-Malo
le dimanche 25 août 1957

sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface

PROGRAMME
(L'heure indiquée est l'heure solaire)

Avant-midi —
7 h.: messe basse à l'église.
8 h. et 9 h., à la grotte: messes basses et communions.
10 h. 30: messe solennelle; sermon par Son Excellence.

Confessions —
A la grotte: de 8 h. à 10 h. 30 a.m., de 2 h. 30 à 4 h. p.m.

Après-midi —
3 h. 15: exercices de piété.
4 h.: messe solennelle et communions.

En vente sur le terrain: objets de piété, rafraîchissements et goûter



On demande des instituteurs

Le Manitoba aura besoin de nombreux nouveaux instituteurs chaque année à cause du taux d'augmentation de la population scolaire et des conditions actuelles qui règnent.

Ce qu'offre l'enseignement

- Un entrainement à prix raisonnable
- Des bourses et prêts à ceux qui en ont besoin
- Un emploi assuré
- Des postes variés à travers la province
- De bons salaires initiaux
- Des chances d'avancement
- Des chances de rendre service

Les élèves ayant un diplôme du 12e grade et les autres que le cours élémentaire intéresse sont invités à remplir leur demande d'admission pour la session 1957-58 de l'Ecole Normale le 9 septembre 1957. On peut se procurer les détails et formules de demande des inspecteurs d'école, des principaux des écoles supérieures ou du secrétaire, Département d'Education, 140, édifice Législatif, Winnipeg 1.

Les gradués d'université qui sont intéressés dans les classes secondaires doivent faire leur demande au Doyen, Faculté d'Education, Université du Manitoba, Fort Garry, Manitoba, ou au Directeur, Faculté d'Education, Collège de Brandon, Brandon, Manitoba.

Pour plus amples informations, écrivez s'il vous plait à M. H. P. Moffat, surveillant des demandes d'instituteurs, chambre 42, édifice Législatif, téléphone: WHitehall 6-7289.

Autorisée par l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education Province du Manitoba



Pour les jeunes gens qui aspirent au sacerdoce et à la vie missionnaire, les Oblats ont ouvert une maison d'études spécialisées à Fort William, Ont.

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée viennent de fonder à Fort William, Ont., (533, rue Catherine), la Maison d'Etudes "Reine des Apôtres", destinée aux jeunes gens qui, ayant terminé leur école supérieure, aspirent au sacerdoce ou à la vie missionnaire.

On y offre des cours spécialisés de religion, de français, de latin et d'orientation, dans un milieu enchanteur favorisant la culture physique, intellectuelle et spirituelle. Ces cours dureront un an ou deux, selon le degré de préparation des candidats, et prépareront aux études philosophiques et théologiques du Scolasticat ou du Séminaire, ainsi qu'au ministère bilingue de nos régions.

La Maison est sous la direction du R. P. Pierre de Moissac, B.A., B.Ed., L.Ped., diplômé en Psychologie et en Orientation.

Pour plus ample information, s'adresser au R. P. Provincial des Oblats, 89, Eastgate, Winnipeg 1, Man.

Le congrès de l'ACELF à Edmonton sera le point de départ d'une nouvelle orientation scolaire

(Suite de la première page)

posaient leur "méthode dynamique de lecture", etc. Il faut dire que les congressistes parcoururent nombreux et souvent cette salle d'exposition.

Réunion des journalistes

Au moment même où l'on procédait à l'ouverture officielle de l'exposition, les représentants de la presse, de la radio et de la télévision étaient reçus au Club Glengarry par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Me A.-M. Déchêne sut tout particulièrement intéresser les journalistes de langue anglaise aux assises qui allaient se dérouler dans leur ville. Il avait même préparé pour eux des résumés de toutes les conférences et de tous les travaux qui seraient présentés au cours du congrès. Cette conférence de presse permit aux journalistes de se connaître entre eux. Ils venaient de partout: de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de St-Boniface, d'Edmonton, etc.

Ouverture solennelle

Toutes les réunions préliminaires de cette première journée avaient préparé les esprits pour la grande séance d'ouverture officielle du congrès, dans le magnifique auditorium du jubilé provincial, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque coadjuteur d'Edmonton. Plus de 1,000 congressistes étaient présents. Cette soirée de gala comportait des discours qui furent agrémentés à l'occasion par le chant de jeunes artistes albertains, Mlle Marguerite Piché, soprano, et M. Bernard Turgeon, bariton, accompagnés au piano par Mmes Kathleen Létourneau et Noël Turgeon.

Le R. P. Cormier montra d'abord par quelques faits que le congrès de l'ACELF revêtait véritablement un caractère national: les congressistes étaient venus de neuf des dix provinces du pays, le gouvernement fédéral avait envoyé son représentant officiel, trois provinces (celles du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick) avaient délégué leurs représentants officiels et de plus contribué financièrement au succès du congrès; le gouvernement de l'Alberta, le conseil municipal d'Edmonton et les autorités de l'Université de l'Alberta prenaient part active au congrès par leur hospitalité et leur générosité, etc. Il rappela ensuite que le thème du congrès serait étudié pendant 4 jours en tenant compte des problèmes d'éducation communs à toutes les provinces où les Canadiens français sont la majorité ou la minorité.

Me A.-M. Déchêne expliqua ensuite pourquoi les 106 personnes des 15 comités spéciaux et les 13 responsables du comité général de l'organisation du congrès méritaient de chaleureuses félicitations pour leur travail efficace, et il souligna de façon toute particulière les mérites du R. P. Jean Patoine, O.M.I., directeur de **La Survivance** et secrétaire général de toute l'organisation du congrès de l'ACELF.

Le docteur A. Stewart, président de l'Université de l'Alberta, après un court mot de bienvenue en français à tous les congressistes et de souhaits pour le succès de leurs assises, rappela qu'il était prêt à répondre à toutes les demandes qu'on lui ferait en vue de faciliter sur le campus de l'Université la visite des centaines d'invités. Il eut un mot d'amitié pour les trois recteurs de nos Universités canadiennes-françaises de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Exposé du thème

M. Roland Vinette, représentant du département de l'Instruction publique du Québec, exposa le thème du congrès, "L'éducation du sens social", et montra comment on aurait à procéder pour l'étudier avec profit. Ensuite, comme représentant de Mgr A.-M. Parent, recteur de l'Université Laval retenu à Québec par la maladie, et au nom du Conseil de la Vie française en Amérique, M. Vinette offrit à M. l'abbé Henri Garnier, de Vegreville, doyen du clergé séculier de l'Alberta, la médaille de la Langue Française frappée lors du congrès de refrancisation qui eut lieu à Québec en juin dernier. M. l'abbé Garnier remercia en termes choisis et profita de l'occasion pour rappeler le rôle du curé dans une paroisse à majorité ou à minorité française.

S. Exc. Mgr M. Baudoux

L'hon. juge Alfred Monnin, de St-Boniface, présenta alors avec délicatesse et humour S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, conférencier invité pour cette séance d'ouverture. Dans un exposé profondément doctrinal, appuyé sur les encycliques des derniers papes et les enseignements de la philosophie et de la théologie traditionnelles, le conférencier expliqua clairement ce qu'est le sens social, objet même des délibérations qui allaient se poursuivre pendant tout le congrès c'est-à-dire ce besoin intime de penser aux autres, ce respect et cette conscience des droits et des devoirs des autres, tant des groupes que des individus.

Son Excellence rappela ensuite que la justice sociale et la charité théologale sont les véritables fondements de ce sens social, tant sur le plan humain que sur le plan surnaturel de la grâce. Elle conclut par un appel à l'action de tous les éducateurs afin qu'ils travaillent à susciter et à développer ce sens social chez ceux qui sont confiés à leur sollicitude.

S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, remercia le conférencier en rappelant que les congressistes se devaient maintenant d'éclairer leurs études des jours suivants à la lumière des principes qui venaient de leur être rappelés.

Conclusions

S. Exc. Mgr A. Jordan, O.M.I., conclut la soirée en son nom et au nom de S. Exc. Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton. En un très pur français, il rappela la longue histoire du fait français en Alberta. il dit sa joie qu'un prêtre du diocèse ait reçu une si haute décoration en une telle occasion, il exprima son regret de l'absence de S. E. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, retenu chez lui à la fois par la maladie et par la mort récente de sa mère, il offrit ses félicitations à Mgr Baudoux pour son exposé susceptible d'être médité non seulement au cours du congrès, mais durant toute l'année, et il conclut en félicitant l'ACELF d'avoir choisi comme thème de ses assises un sujet d'extrême importance et d'extrême nécessité de nos jours.

Les activités du congrès commencèrent pratiquement le lendemain matin, à 9 h. 30, par une séance plénière dans la salle des promotions de l'Université, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard. Des spécialistes se consacrèrent à montrer, faits à l'appui, les graves obstacles auxquels se bute l'éducation du sens social . . . du côté de l'individu, du côté de la famille et du côté de l'école.

La femme à l'honneur

A midi exactement, tous étaient réunis dans la grande salle des banquets à l'Hôtel Macdonald pour prendre part au diner gracieusement offert par la compagnie Imperial Oil "en hommage à la femme pionnière de l'Alberta". Ce diner était sous la présidence active de Mme Valérie Boulanger. Mme Boulanger rendit hommage à la Rév. Sr Marie-Alphonse, A.S.V., doyenne des religieuses de l'Alberta, qui compte à son crédit 44 ans d'apostolat dans l'Ouest, à Mme Phydime Joly, de St-Paul, dont les descendants vivants se chiffrent exactement à 307, à Mme Maxime Desrosiers, d'Edmonton, doyenne des mères de famille de l'Alberta, à Mme Jean-Baptiste

• • •



Le **R. P. Ludger Guy, S.J.**, officier de liaison de l'Association d'Education du Manitoba, fait partie dorénavant du conseil d'administration de l'ACELF.

• • •

Dolhagary, de St-Albert, doyenne des institutrices albertaines avec 42 ans d'enseignement dans les centres français, et à Mme Arthur Cantin, d'Edmonton, doyenne des infirmières canadiennes-françaises qui graduait à Edmonton en 1926.

Mme Dolhagary remercia, au nom de toutes ses compagnes, pour l'honneur que leur rendait l'ACELF en ce jour inoubliable du 14 août 1957. Mme la sénatrice Jodoin prononça alors une éloquente allocution, apportant le message de toutes les femmes du Canada. Les convives, particulièrement les hommes, applaudirent la clarté de son message, la profondeur de sa doctrine sur notre histoire canadienne et française.

Séances d'étude

Au cours de l'après-midi, à partir de 2 h. 30, les congressistes se réunissaient en diverses commissions d'études dans les quatre salles de l'édifice des Arts et Sciences. Le texte des conférences avait été distribué dès la veille, afin que tous puissent lire et se préparer à mieux suivre les conférenciers qui expliqueraient comment l'éducation du sens social doit se poursuivre au sein de la famille, à l'école primaire, à l'école secondaire, à l'Université et dans les écoles supérieures. Chaque commission était présidée par un évêque; chaque conférencier était un spécialiste de grande renommée en ce qui concerne les sujets traités. Dans chaque commission, après l'exposé de la doctrine, on passa à la discussion pratique pendant quelques instants, mais la journée du lendemain permettrait quelques heures pour cet échange d'idées. Car il fallut couper court à toutes discussions pour le moment, puisque les congressistes partaient pour St-Albert vers la fin de l'après-midi.

Excursion à St-Albert

Ils furent reçus à St-Albert par le R. P. E. Tardif, O.M.I., curé, qui leur souhaita la plus cordiale bienvenue devant l'église qui remplaçait il y a 57 ans l'antique et pionnière église en bois rond. Le R. P. Tardif donna un enrichissant aperçu historique de cette mission où Mgr Grandin grandit à pas de géant en sainteté, où le Père Lacombe accomplit des merveilles d'initiatives surnaturelles et sociales, où les premiers missionnaires jetèrent les fondements de toutes les églises à l'Ouest de St-Boniface.

Les congressistes, plus de 650, prirent le souper en plein air. Les 28 délégués de l'Acadie, très joyeux, n'attendirent pas la fin du souper pour entonner de nombreuses chansonnettes françaises et s'adonner avec entrain à des rondes de danse.

Par groupes, on allait visiter les principaux endroits historiques, surtout le musée qui contient dans ses murs de brique la chapelle en troncs d'arbres qui fut construite par le Père Lacombe en 1861 et servit de cathédrale à Mgr Grandin jusqu'en 1869. A l'intérieur et sur les murs extérieurs de cette historique chapelle, de nombreux objets d'art rustique permettent d'apprécier à sa valeur la vie du missionnaire au siècle dernier.

La plupart prirent le temps d'aller prier sur les tombes de Mgr Grandin et des PP. Lacombe et Leduc, O.M.I., et d'écouter les explications du Père Clément Tourigny, O.M.I., sur la vie intime de ces zélés missionnaires et sur les étapes de la montée intérieure de Mgr Grandin vers la plus haute sainteté. La nouvelle maison des retraites fermées attirait de nombreux visiteurs par son style originalement moderne.

Hommages aux Oblats

A 8 h., le Père Cormier, président de l'ACELF, déposa une couronne au pied du monument du Père Albert Lacombe, voulant symboliser par ce geste l'admiration de tous les Canadiens français pour les anciens missionnaires qui ont apporté la civilisation chrétienne et pour les artisans de la culture française dans l'Ouest canadien. M. Maurice Lavallée, président de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta, invita ensuite S. Exc. Mgr M. Baudoux à parler à tous les congressistes de ces premiers missionnaires de l'Ouest. Son Excellence donna alors à tous une véritable leçon d'histoire religieuse et patriotique, faisant ressortir davantage l'oeuvre gigantesque des grands Oblats missionnaires partis de St-Boniface pour les terres qui constituent l'Alberta aujourd'hui.

Cette courte cérémonie fut suivie d'un concert en plein air par la chorale de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton, sous la direction de M. Lucien Lorieau. Il y eut aussi un feu de joie avec participation des Indiens de la réserve d'Hobbema. Les congressistes venus de l'Est, spécialement, applaudirent chaleureusement les danses indiennes du soleil, de l'aigle, du buffalo, de la guerre, etc. Plusieurs prirent plaisir à photographier ce spectacle unique pour eux, d'autres prirent personnellement part à la danse avec les Indiens et les Indiennes.

Cette excursion à la mission de St-Albert dut se terminer vers 10 h., alors que 10 autobus vinrent chercher les congressistes pour les ramener à Edmonton. Avant le départ, tous se réunirent au pied de la grotte de Lourdes pour chanter en choeur l'Ave Maris Stella.

Travail intense

La troisième journée du congrès commençait à 9 h. 30 a.m., le jeudi 15 août, par la discussion en commissions des travaux donnés depuis le début du congrès. La discussion se poursuivit jusqu'à midi et reprit à 2 h. p.m. après un diner offert, sur le campus de l'Université, par les autorités de la ville d'Edmonton aux principales personnalités de l'ACELF. A 4 h. p.m., on procéda en séance plénière, dans la salle des promotions, à la présentation des voeux du congrès. (Cette liste des voeux parait au début de cet article.)

Le soir, à 7 h., eut lieu le grand banquet du congrès, offert par le gouvernement de l'Alberta, dans la grande salle de l'hôtel Macdonald. Encore une fois, cette grande salle fut remplie à pleine capacité.

L'hon. R. D. Jorgenson, ministre albertain du Bien-Etre public, souhaita la bienvenue aux congressistes de l'ACELF et sut montrer que la grandeur de sa province, comme du pays tout entier, provient de ce qu'on a su respecter l'unité dans la diversité des cultures, des religions et des langues. Le Dr Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario, remercia l'honorable ministre et expliqua délicatement en anglais notre pensée catholique et française en ce qui concerne l'éducation et il demanda que tous les gouvernements ne se gênent pas pour respecter nos droits et notre idéal. M. Jacques Johnson, président de la Relève albertaine, apporta le message enthousiaste de la jeunesse franco-albertaine aux délégués de l'ACELF venus de toutes les provinces du pays.

L'honorable Léon Balcer, solliciteur général et représentant personnel de l'hon. John Diefenbaker en cette occasion, présenta les hommages du gouvernement fédéral et profita de l'occasion pour faire une longue déclaration de principe au sujet de l'esprit du pacte confédératif de 1867, et pour démontrer comment on doit respecter cet esprit. Il fut suivi, comme orateur, par M. Roland Vinette, à titre de représentant officiel du ministre de l'Instruction publique dans la province de Québec: il apportait le message de sa province.

S. Exc. Mgr H. Routhier

L'orateur invité pour ce banquet devait être S. E. le cardinal P.-E. Léger. On avait au moins espéré jusqu'à la dernière minute que sa voix serait transmise directement de Montréal par les ondes de Radio-Canada. Malheureusement, ce message de l'autorité religieuse du pays ne put être transmis. S. Exc. Mgr Henri Routhier, seul évêque né en Alberta, descendant direct de l'auteur de notre hymne national, dont la mère venait du Nouveau-Brunswick, fut invité à remplacer le cardinal absent. Son Excellence rappela qu'il faut savoir demander respectueusement mais fermement à nos concitoyens de langue anglaise "ce qu'ils s'accordent, ce que nous leur accorderions si nous étions à leur place".

Le R. P. Cormier termina ces discours en montrant une fois de plus ce qu'est essentiellement l'ACELF et prouva que ce mouvement démontre par son attitude comment il respecte notre partenaire du pacte confédératif. Il préconisa qu'on forme maintenant une association nationale où tous les éducateurs du pays, de langue anglaise et de langue française, puissent se rencontrer et discuter en commun leurs problèmes.

Nouvel exécutif

La dernière journée du congrès comportait, au cours de l'avant-midi, la présentation des rapports des divers comités qui travaillèrent au cours de l'année 1956-57 à la vie de l'ACELF. La lecture de ces rapports démontrait une somme extraordinaire de travaux et de réalisations concrètes pour l'avancement de la cause de l'éducation française et catholique à travers tout le pays. On procéda aussi à l'élection du nouveau comité exécutif pour l'année qui commence.

M. le docteur Robert Gauthier devient le nouveau président; M. Maurice Lavallée, de l'Alberta, est l'un des nouveaux vice-présidents; le R. P. Ludger Guy, S.J., agent de liaison de l'Association d'Education du Manitoba, fera maintenant partie du conseil d'administration 1957-1958. Le conseil d'administration compte exactement 50 membres, représentant toutes les parties du Canada français et tous les domaines d'éducation.

Et enfin, après le diner offert aux membres du clergé par S. Exc. Mgr l'archevêque d'Edmonton, le président de l'Université de l'Alberta remit un doctorat honorifique à Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal. Ce geste couronnait les gestes nombreux posés depuis quatre jours par les autorités de l'Université albertaine à l'égard des congressistes canadiens-français.

La Relève

Les chefs de l'ACELF ne pouvaient mieux terminer leur fructueux congrès qu'en répondant à l'invitation des jeunes de la Relève albertaine. Plusieurs vinrent donc prendre le souper avec les jeunes dans le gymnase du collège St-Jean, le soir du vendredi, quelques heures à peine avant de quitter la province de l'Alberta pour reprendre chez eux leur tâche d'éducateurs.

M. Jacques Johnson, président, expliqua aux invités comment la jeune histoire de la Relève a inscrit déjà des résultats extrêmements encourageants. Puisque le fait français et catholique en Alberta n'est pas uniquement l'affaire des adultes, les jeunes prennent à coeur leur tâche et ils s'organisent sur le plan provincial pour être prêts au jour de la relève. Ils se préparent par l'étude, par le perfectionnement de leur culture et de leur catholicisme, par des loisirs sains et joyeux. Déjà, ils ont des amis dans la province voisine de la Saskatchewan, en attendant que le mouvement devienne une réalité qui englobe les quatre provinces de l'Ouest.

Les anciens ont confiance

Le R. P. Yvon St-Arnaud, O.M.I., professeur au collège St-Jean et aumônier de La Relève, profita de la circonstance pour remercier tous les amis "adultes" du mouvement qu'il dirige, particulièrement ceux de l'Est du pays. Il invita ensuite plusieurs de ces amis à recevoir le titre de "membres honoraires de La Relève albertaine". Ne mentionnons pour le moment que NN. SS. M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

M. J.-Gérard De Grâce, vice-président de l'ACELF et adjoint au surintendant de l'Education dans la province du Nouveau-Brunswick, parla, avec son coeur d'éducateur, de carrière aux jeunes présents, ceux de l'Alberta et ceux de sa propre province (28 jeunes Acadiens ont participé au congrès de l'ACELF et étaient fortement représentés au gymnase), et offrit ensuite un chèque substantiel de la part de l'exécutif de l'ACELF au président, M. Johnson. Des bienfaiteurs particuliers ajoutèrent leurs propres dons.

Le congrès de l'ACELF ne pouvait vraiment mieux se terminer que sur cette note de jeunesse. Les jeunes ont pris une part active à toutes les manifestations du congrès, y apportant tout particulièrement l'élan de leur enthousiasme et de leur joie. Quand une organisation sait prendre les jeunes, on a droit d'avoir confiance. L'ACELF, groupement des éducateurs de tout le Canada français, sait aussi être le mouvement de ceux qui sont les éduqués. Les Anciens ont confiance. La relève est assurée.

Mariage Ladouceur-Hackl célébré à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Les bancs de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert étaient artistiquement décorés de gueules-de-loup et de pois d'odeur encastrés dans de la tulle blanche pour une cérémonie de mariage bénit par Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, le samedi 13 juillet.

Les contractants étaient Mlle Arlee-Marie Hackl, fille de M. et Mme Henry Hackl, de Prince-Albert, et M. Denis-Albert Ladouceur, fils de feu M. Adonaï Ladouceur et de Mme Ladouceur, d'Arborfield et Saskatoon.

La mariée, conduite à l'autel par son père, était ravissante dans une charmante robe de cristalette ivoire recouverte de dentelle Chantillly et de chiffon. Les longues manches se terminaient en pointes de lys, la taille était de style Empire et un large pli sur les hanches faisait ressortir la ligne du corsage ajusté. La jupe ample terminée par une traine était ornée d'un panneau de dentelle. Son voile de soie illusion était retenu par un diadème garni de perles et de sequins. Elle portait un collier de perles avec pendants d'oreilles assortis, un cadeau du marié. Son bouquet se composait de stéphanotis et de roses rouges, genre cascade.

La dame d'honneur, Mme Alexandre Ladouceur, et les filles d'honneur, Mlles Carolyn Smith et Audrey Wouters, cousines de la mariée, étaient revêtues de longues robes identiques en cristalette bleue et portaient des coiffures et des gants assortis. Leurs bouquets étaient composés d'oeillets bleus et blancs, genre cascade.

La bouquetière, Rose-Marie Hackl, soeur de la mariée, portait aussi une longue robe de cristalette bleue avec une couronne d'oeillets dans ses cheveux. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs et bleus.

Le garçon d'honneur était M. Alexandre Ladouceur et les huissiers étaient MM. D. Hackl et V. Lamontagne. Mme J. Ward accompagnait à l'orgue et la soliste, Mlle Janet Korycki, chanta l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus" et "En ce jour, ô belle Mère".

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe de chiffon bleu marin sur taffetas avec corsage plissé. Un corsage de gardenias bleu marin et roses complétait l'ensemble. La mère du marié portait une robe fourreau en soie imprimée recouverte d'un cache-poussière rose avec accessoires bleu marin et roses et un corsage de gardenias.

La réception eut lieu à Gus' Pavilion. La table d'honneur était décorée d'un gâteau à trois étages surmonté de nouveaux mariés en miniature et flanqué de bougies roses filées dans des chandeliers d'argent. Mlles Rosalie et Henriette Wouters présidaient au registre, tandis que Mme W. Jones, assistée de Mlle Linda Leier, était en charge de l'étalage des cadeaux.

Le toast à la mariée fut proposé par Mgr J.-A. Boucher. Des télégrammes de souhaits furent reçus de Calgary, Flin Flon, Benson, Minnesota et Saskatoon. Un appel téléphonique parvint de Californie.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble Dior consistant en une robe fourreau bleu de coton poli avec un cache-poussière de toile bleu assorti avec accessoires bleus et beiges et un corsage composé d'une orchidée blanche.

Les invités venus d'en dehors étaient: M. et Mme Paul Seiferling, MM. Del Blewett, Russ Zalenko et Larry Cotterbask, de Régina; Mme Ray Coutts, de Marengo; MM. et Mmes Jos. et Claude Riou et Larry Salomon, de Tisdale; M. et Mme Jerry Riou, d'Arborfield; M. et Mme H. Payne, de Nipawin; M. et Mme W. Bader, de Mayview; M. et Mme A. Clark, de Spruce Home; la Rév. Sr Marie-Brigitte, de Washington, D.C.; MM. et Mmes G. Mullie, D. Schmeiser et J. P. Leier, Mmes M. Flegel et A. Denowski, Mlles Ethel Redel et Mary Stachew, MM. S. Whitney, Claude Le Bon, Bill Felgel, Cliff Denowski et Donald et Jim Leier, tous de Saskatoon; MM. et Mmes F. Leier et W. Jones, M. Henry Leier, Mlles Elaine et Linda Leier, Henriette et Rosalie Wouters, tous d'Unity.

Tisdale

Réunion de la L.F.C.

La réunion du mois d'août de la Ligue Féminine Catholique de Tisdale, tenue à la demeure de Mme Nagel (père), débuta par le cantique "Notre-Dame du Bon-Conseil".

La discussion porta sur les plans touchant le pique-nique paroissial. Les derniers arrangements pour le kiosque de la journée sportive de Tisdale ont été effectués. La Ligue a fait l'achat d'un autre article bien désiré, un piano pour la salle paroissiale.

Les membres honoraires qui quittent la Ligue, soeurs Eugénie, Cécile et Denise ont reçu des membres un bouquet spirituel de messes, communions et rosaires.

La présidente, Mme Alexander, fit la lecture d'un article fort instructif intitulé "La sainte communion et l'action catholique". La réunion fut clôturée par les cantiques "I'll Walk with God" et "Bless this Home", chantés par Marianne Sergl. Un solo de violon fut joué par Mary Lou Bowditch, accompagnée au piano par Mme Mireau.

Un délicieux goûter fut ensuite servi par Mmes Maurer, Nagel et Regensburger.

Jackfish

Décès

M. Jos. Gervais est décédé à l'hôpital de North Battleford, à l'âge de 78 ans. M. Gervais est demeuré parmi nous jusqu'en 1947, alors qu'il est allé s'établir à Battleford.

Il laisse dans le deuil un fils, Georges; deux filles adoptives, Emma (Mme Bob Guest) et Aldina (Mme Lucien Dussault), et 15 petits-enfants.

Le corps a été transporté à son ancienne demeure, le dimanche 11 août où le R. P. L. Ouellet, O.M.I., curé, a récité les prières d'usage à 8 h. p.m. Il a chanté la messe de Requiem le lundi 12 août. L'enterrement eut lieu dans le cimetière St-Léon, à Jackfish.

Les porteurs étaient MM. J. Godbout, Georges Mannix, Damase Arcand, Georges Gueffrey, Aristide Dussault et M. Cornet.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

Va-et-vient

M. Roland Hounget s'est fracturé deux orteils en travaillant sur une machine. Il en a profité pour aller passer une semaine à Saskatoon, avec sa famille, chez ses parents.

M. et Mme Régis Duhaime ont eu la visite de la Rév. Sr Jean-Laurent, soeur de Mme Duhaime, accompagnée de trois religieuses de l'Enfant-Jésus. Les familles Honoré Lavigne, Fred et Louis Blanchette en ont profité pour venir passer la soirée avec elles.

La Rév. Sr Thérésa de Vanderhoof, religieuse de la Providence, est en visite chez sa mère, Mme E. Gérard, et tous ses parents autour d'ici.

M. et Mme Gaston L'Heureux et leurs fils, venus des Territoires du Nord-Ouest, sont en vacances ici pour quelque temps.

M. et Mme Pete Lavoie et leur famille, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. Jos. L'Heureux, ces jours derniers.

Le sergent Léonard Gagné est allé à Edmonton, Alta, visiter sa soeur, Thérèse.

M. Frank Bellavance, de Marcelin, et Mlle Béatrice Carrière, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme Wilfrid L'Heureux.

Nos malades

Mme René Bru est à l'hôpital Notre-Dame pour traitements médicaux.

La petite Louise L'Heureux, fille de M. et Mme Robert L'Heureux, a subi une opération, ces jours derniers.

Nous leur souhaitons un prompt retour à la maison.



L'expression "Eglise du silence" décrit bien la carrière de cet évêque de la Bohême. Le 15 août marquait le 10e anniversaire de la consécration épiscopale de **S. Exc. Mgr Joseph Hlouch** comme évêque de Budejovice, Bohême. Durant les six dernières années, il fut interné par les communistes en un lieu inconnu et a souffert intensément. Maintenant réduit au silence, il était autrefois un des plus brillants orateurs de la Bohême. (NC)

Lisieux

Va-et-vient

Mmes Estelle et Annette Ross, et la petite fille de cette dernière, d'Edmonton, Alta, sont actuellement en promenade chez leurs parents, M. et Mme Omer Préfontaine.

M. Georges Sabourin a conduit sa fille, Mme Adrien Lamontagne, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina pour des traitements médicaux.

Mlle Yolande Faucher a passé quelques jours à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

En revenant d'un congé à Banff, Alta, M. et Mme Claude Lizée et leurs enfants, de St-Adolphe, Man., ont rendu visite à M. et Mme Paul Lamontagne. Ils ont repris le chemin de leur domicile, lundi dernier.

La famille Albert Emond a visité M. et Mme Armand Gaucher de Coderre, dernièrement.

Plusieurs de nos paroissiens se sont rendus à St-Victor, dimanche dernier, pour assister à des parties de balle. Quelques-uns ont profité de l'occasion pour visiter des parents et des amis.

MM. les abbés A. Latendresse et A. Guénette, de Willow-Bunch, étaient en visite au presbytère, cette semaine.

Mlle Gloria Adams et son frère, Jerry, de Moose Jaw, ainsi que M. Eldon Rondeau, de Yorkton, qui ont passé une partie de leurs vacances ici, sont retournés dans leurs familles.

Mme M. Rondeau est partie à Flin Flon, Man., pour visiter sa bru, Mme Edmond Rondeau, et ses enfants.

A l'hôpital

M. Joseph Chrétien est actuellement patient à l'hôpital d'Assiniboia. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Récoltes

Nos fermiers commencent maintenant à couper leurs récoltes. Nous espérons que tous en seront satisfaits malgré l'année de sécheresse, et surtout, qu'il n'y aura aucun accident.

La journée de l'A.C.F.C.

DOMREMY

1er versement	$130.00
2e versement	100.00
Total:	$230.00

(100% de l'objectif)

FORGET

Contribution globale $40.00
(56% de l'objectif)

GRAVELBOURG

Contribution globale $450.00
(100% de l'objectif)

HOEY

Contribution globale $60.00
(75% de l'objectif)

PERIGORD

Contribution globale $10.00
(17% de l'objectif)

ST-DENIS

Contribution globale $80.00
(100% de l'objectif)

VONDA

Percepteurs: MM. Emile Hamoline, Félix Loiselle, Hervé Leblanc, Louis Lepage, Wilfrid Nobert.

$5.00: M. l'abbé O. Lacroix, Hervé Leblanc, Alex. Fedora.

3.00: Georges Haudegand, Julien Haudegand, Zenon Lepage.

2.00: Les Filles de la Providence, Jérôme Hamoline, Joseph Hamoline, Emile Hamoline, Léopold Hamoline, Mlle Désirée Hamoline, Victor Detillieux, Edgar Detillieux, Gustave Denis, Fernand Denis, Delphis Lepage, L. Lepage, Adjutor Lepage, Mlle J. Lepage, Mme Dominique Beaulieu, André Bussière, Wilfrid Nobert, Antoine Willett, Arthur Dinelle, Mme Haudegand, Antonio de Margerie, Wilfrid Latour, Félix Loiselle, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Léon Bussière, Philippe Bussière, Steve Willett, Rosaire Bussière.

1.00: Jean Hamoline, Octave Hamoline, Joseph Puits, Yvon Lepage, Edouard Lepage, Roger Bussière, Lionel Lepage, Laurent Loiselle, Hervé Nobert, Marcel Lepage, Thuribe Bussière, Alonzo Martineau, père, Ernest Parent, Jérôme Florizone, Roland Beaulieu, Albert Lepage, Gérard Lepage, Ernest Beaulieu.

.55: Claude Bussière.

.50: Albert Hamoline, Mme Dansereau, Alonzo Martineau, fils, Albert Marchand.

Total: $102.55
(103% de l'objectif)

Ponteix

Va-et-vient

Il nous a fait grand plaisir de revoir la Rév. Mère Marie-Léa, supérieure générale des Soeurs de Chambriac, France, et de la Rév. Mère Marie-Paul, assistante. Mlle Hélène Charret les accompagnait. Ces deux religieuses visitent les religieuses enseignantes et hospitalières de leur communauté au Canada: les écoles de Ponteix, Ferland, Frenchville et Dollard et les hôpitaux de Ponteix, Val Marie et Zenon Park.

M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, et ses soeurs, les Rév. Srs St-Cyprien, de Los Angeles, et St-Maurice, de Winnipeg, toutes deux Soeurs de la Miséricorde, et Mme Clérina Rainville, de Montmartre, ont visité leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gédéon, Willie, Oscar et Lucien St-Cyr, et des neveux et nièces.

M. et Mme Louis Levasseur et leur famille, de Port Alberni, visitent les familles Levasseur et Provençal.

Mme M. Liboiron, Marie et Jean se sont rendus, en auto, à Great Falls, Mont., où ils ont passé quelques jours chez M. et Mme A. Schmidt.

M. et Mme Théophane Bertrand sont revenus d'un voyage à Nelson et à Victoria, C.-B.

Mme J. Ainsworth, Richard et Beverly, de Moose Jaw, ont visité des amis.

Mme A. Monette et ses fils, Guy et Jean, de Port Alberni, ont visité M. et Mme Marceau Bourlon et leur famille, M. Louis Picray et Noëlla, M. et Mme Albert Picray et leur famille.

M. et Mme J. McMillan, de Vancouver, ont visité M. et Mme Lucien St-Cyr et leur famille et autres parents et amis.

Mlle Rose Campeau, garde-malade étudiante, de Wadena, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Maria Campeau.

M. et Mme Gédéon St-Cyr ont passé quinze jours à Edmonton.

MM. Nap. Provençal et Lucien Levasseur sont revenus d'un voyage de quelques jours à Windsor, Ont.

Mme L. Levasseur, accompagnée de ses petits garçons, de Gravelbourg, a passé une semaine chez sa belle-soeur, Mme N. Provençal.

Mlle Ida Fontaine, de St-Pierre, a visité ses grands-parents, M. et Mme Gédéon St-Cyr.

M. et Mme H. Benjamin et leur famille et M. et Mme Jean Mondor sont allés à Edmonton, Jasper National Park, Lac Louise, Banff, etc.

M. et Mme Léo Douville, de Crescent, C.-B., ont visité les familles Douville, en voyage de noces.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Louis Forest, de New Westminster, C.-B., visitèrent les familles Lucien L'Heureux et Donat Chénard.

M. et Mme Lauréat St-Pierre, de Charny, P.Q., qui visitaient la Saskatchewan, ont passé quelque temps chez leurs frère et soeur, M. et Mme A. St-Pierre, de Lac Pelletier, ainsi que chez MM. et Mmes Donat Chénard et Lucien L'Heureux, de Gravelbourg, Jean et Emile Chénard. Etaient aussi en visite dans ces mêmes familles: M. Léonard Chénard et ses deux enfants, Jeannette et Edouard, de Vauxhall, Alta.

Mme Albertine Hamel est revenue après un séjour d'un mois auprès de ses enfants de la province de Québec.

M. et Mme Louis Germain et M. Joseph Marchand sont partis pour une visite chez leurs enfants de la Colombie-Britannique. Mlle Stella Marchand accompagnait son grand-père.

M. et Mme Ernest Longpré sont partis en vacances à Chicago et différents endroits des Etats-Unis.

M. et Mme Norman Martin et leurs enfants ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Ernest Longpré.

Mlle Yvette Forcier est retournée à Montréal après un séjour de trois semaines chez ses parents, M. et Mme Albert Forcier.

M. le docteur Boudreau, député Grand Chevalier, M. Sam. Bonneau et M. l'abbé T.-B. Roy visitèrent dimanche dernier le sous-conseil des Chevaliers de Colomb à Hodgeville.

Mme Arthur Ritchot, accompagnée de sa petite fille, Marcelle, de Winnipeg, visite sa mère, Mme Victor Larivière, ainsi que ses frères et soeurs.

Baptême

Irène-Denise, fille de M. et Mme Aimé Auger (Claire Gauthier). Parrain et marraine, Paul et Gertrude Auger, frère et soeur de l'enfant.

St-Brieux

Shower

Le mercredi 14 août, Mme Alphonse Delorme organisa un "shower" pour Mlle Hélène Carfantan, dont le mariage fut célébré le 17 août. Une vingtaine de dames et demoiselles étaient présentes. La soirée se passa agréablement et un délicieux goûter fut servi. De jolis cadeaux furent présentés à Mlle Carfantan; elle en remercia ses amies bien gentiment.

Va-et-vient

Mlle Estelle Carfantan, de Saskatoon, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Eugène Carfantan.

M. et Mme W. Vandall sont revenus de leurs vacances passées à Winnipeg chez leur fils, Alfred.

Mme Léonard Tétreault et ses enfants, d'Edmonton, sont en visite chez leur parenté.

Mlle Bernice Gaillard est partie au début du mois pour Moose Jaw où elle a trouvé de l'emploi.

Sont revenues chez leurs parents à la fin des cours d'été suivis à l'Université de Saskatoon: Mlles Rolande et Lilianne Bergot, Agnès et Solange Coquet, Irène et Annette Fagnou, Aline Ferré et Alice Demay.

M. l'abbé A. Houle bénit le mariage Boutin-Marsollier à Domremy

DOMREMY — Le mercredi 31 juillet avait lieu, dans l'église Ste-Jeanne d'Arc, le mariage de Mlle Jeannine Marsollier, fille de M. et Mme Joseph Marsollier, avec M. Constant Boutin, fils de M. et Mme Joseph Boutin. L'échange de voeux se fit aux pieds de l'autel. M. l'abbé A. Houle, curé, bénit leur union et chanta la grand-messe à leurs intentions.

L'église était décorée de fougères et de fleurs; les bancs réservés pour la famille étaient ornés de roses. Mme M. Gorieu touchait l'orgue et joua la "Marche nuptiale" tandis que le soliste, M. Arthur Doucet, chanta l'"Ave Maria" de Gounod et autres cantiques appropriés.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de dentelle et de tulle de nylon sur fond de satin; la jupe était ample et le boléro de dentelle avait des manches longues se terminant en pointes de lys. Son voile de tulle illusion, garni de sequins chatoyants, était retenu par un diadème. Ses bijoux étaient un ensemble de pierres du Rhin, cadeau du marié; son bouquet était composé de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Aline Deault, Angéline Georget et Carmen Blerot, portaient de longues robes de tulle et dentelle de nylon jaune, vert et mauve, respectivement. Elles tenaient des bouquets de fleurs assorties.

MM. Henri et Paul Boutin, frères du marié, et André Marsollier, frère de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur tandis que MM. Roger Georget et Pierre Boutin remplissaient les fonctions d'huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée choisit une robe terylene vert fleuri avec accessoires blancs et corsage de roses blanches; la mère du marié fit choix d'une robe de nylon blanc fleuri avec accessoires roses et corsage de roses roses.

Pour le repas du midi à la salle publique, servi par les dames du Community Club de Northern Light, il y avait cent invités. La table de la mariée, recouverte d'une nappe blanche, était décorée du gâteau de noces à trois étages surmonté de mariés en miniature. Deux candélabres avec chandelles blanches et des bouquets de fleurs ornaient aussi la table.

Mlle Adrienne Houle était en charge de l'enregistrement et Mme H. Baudais avait soin des cadeaux. M. l'abbé A. Houle porta le toast à la mariée et le marié y répondit.

A la réception plus tard dans l'après-midi, un goûter-buffet fut servi. Un programme musical varié suivit.

Figurèrent au programme: M. et Mme Laval Lavertu, Mme J.-Marie Boutin, Mlles A. Deault, Carmen Blerot, Rita et Murielle Lavertu; MM. Henri Boutin, A. Doucet, Maurice Marsollier et autres. Une soirée dansante terminait la fête du jour avec l'orchestre G. G. Cennon, de Prince-Albert. De nombreux et jolis cadeaux furent présentés aux héros de la fête.

Les nouveaux époux firent un voyage à Waskesiu. M. et Mme Constant Boutin résideront au village.

Venus pour l'occasion étaient les oncles et tantes des mariés, M. et Mme Sam Rajotte, de Wainright, Alta, M. et Mme Laval Lavertu, de Régina, ainsi que de nombreux parents et amis de Prince-Albert, Tisdale, Leask et districts avoisinants.

Personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant de l'école du village sont tous changés. La principale cette année sera la Rév. Sr Marie-Madeleine, qui aura charge des grades 10, 11 et 12; la Rév. Sr Marie-Camille, supérieure du couvent local, aura les commençants; Mme A. Gobeil sera institutrice des grades 7, 8 et 9, classe de M. Denis Favreau qui, après 6 ans d'enseignement ici, a résigné pour aller à l'Université de Saskatoon. Les grades 4, 5 et 6 auront pour maître M. Armand Préfontaine.

Çà et là

Mme M. Lodoen, Beth et Peter de Provost, Alta, rendent visite aux familles Johnson et autres personnes du district.

M. et Mme Roland Brisebois et leur famille sont partis demeurer à Prince-Albert. M. Brisebois et son fils, Denis, ont ouvert un salon de barbier dans cette ville.

Le contrat pour construire l'hôtel Ste-Jeanne d'Arc, comprenant 10 unités indépendantes, fut confié à M. Hormisdas Roy, de Prince-Albert, pour la somme de $65,000. Ceci comprend la plomberie, le chauffage, l'électricité, tout enfin. Dernièrement, un puits sur place fut creusé par M. Glen Riddle, de Prince-Albert; il y a de la bonne eau en abondance. Jos. Boutin et Fils creusent le soubassement et on emploiera autant de main-d'oeuvre locale que possible. L'ouvrage a commencé le lundi 12 dernier.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mme C. Hiebner (Hélène Giraudier) est venue passer quelques semaines chez ses parents, M. et Mme J.-Claude Giraudier, avant son départ pour Vancouver où elle est allée rejoindre son mari.

M. et Mme Michaelis, accompagnés de Mme Paul Campagne, de la Colombie-Britannique, sont venus rendre visite à des parents et amis dernièrement. Mme P. Campagne visita ses enfants, Emile et Louise (Mme S. Boisvert).

M. A. Bruneau est en promenade chez ses parents, M. et Mme Osias Bruneau, pour quelque temps.

M. et Mme A. H. Bloom, de Vancouver, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, et autres parents et amis de Willow-Bunch pour une quinzaine de jours.

M. et Mme J. Forbes, de Moose Jaw, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, dernièrement.

M. et Mme Lionel Lambert et famille, accompagnés de M. Leblanc, de Maillardville, C.-B., sont venus rendre visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Albert Lambert, et à des amis, M. et Mme Jos. Bruneau, le lundi 12 août. D'ici, ils se rendirent à Mistatim, voir les parents et amis de Mme Lambert et de M. Leblanc, les familles Leblanc.

M. et Mme Abraham Mathieu, François et M. et Mme Cornellius, de l'Est, sont venus passer une journée pour voir la famille J.-A. Mathieu, le jeudi 15 août. Ils se rendirent ensuite voir M. J.-A. Mathieu, qui est à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, depuis quelques semaines.

M. Marcel Rodrigue, de l'Aviation canadienne, stationné en France depuis deux ans, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, pour un mois.

Mme P. Lissoway (Cécile Noël), d'Alberta, et ses deux enfants sont venus rendre visite à M. et Mme S. Sylvestre, dernièrement.

M. et Mme Arthur Lemieux, de Kindersley, et Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Jos. Lemieux et leurs deux enfants, de Ponteix, sont venus rendre visite à MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault, dernièrement.

M. et Mme Moreau et famille, de Kerrobert, sont venus rendre visite à leurs parents et amis.

M. et Mme J. Rear, de Starbuck, Man., et M. et Mme W. Shand, de Toronto, sont chez M. et Mme Bilodeau pour quelques jours.

M. et Mme Wanless, d'Edmonton, sont en visite chez les parents de cette dernière, M. et Mme Fred. Desjardins, pour quelque temps.

Mme Rice (Denise Drouin) est en promenade chez ses parents, pour quelque temps.

Les RR. PP. Alain Piché et Gérald Labossière, O.M.I., du collège de Gravelbourg, sont venus passer quelques jours à Willow-Bunch, pour le recrutement des étudiants pour le collège.

M. et Mme Charles Mathieu, Mlle Marcelle Mathieu et Mlle Alice Fouquet sont allés à Régina, le dimanche 18 août, voir leur père, M. J.-A. Mathieu, qui est hospitalisé depuis quelque temps. En même temps, il rendirent visite à leur soeur religieuse, Sr Marie Ste-Denise, à l'Académie du Sacré-Coeur, avant son départ pour Wolseley, où elle enseignera encore cette année.

Décès

M. Rosaire McGillis est décédé accidentellement le jeudi 15 août. L'inhumation eut lieu le samedi 17 août.

La famille McGillis remercie tous ceux et celles qui lui ont offert leur sympathie et qui l'ont aidée à l'occasion de ce deuil.

Dumas

Le R. P. Jean Tétrault, des Pères Blancs d'Afrique, missionnaire à Bukoba, Tanganyika, Afrique orientale, est venu visiter M. et Mme Alex. Boulet.

Mme Ida Filteau, de Winnipeg, accompagnée de ses deux filles, Mme Jeanne Gautier, de Montréal, et Mme Camille Dumonceaux, de St-Hubert, a visité tous ses vieux amis et ses enfants et était heureuse de revoir son vieux Dumas.

Etaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet: leurs fils et belle-fille, M. et Mme Alex. Boulet; leurs petits-enfants, M. et Mme Arthur Filteau; leurs fille et gendre, M. et Mme Réginald Trudeau, et Mlle Thérèse Boulet, tous de Winnipeg.

M. et Mme Arthur Filteau et leur enfants sont partis à Biggar et à Saskatoon visiter parents et amis.

M. Lionel Larrivée, de Régina, était en visite chez ses parents et M. Aristide Dumont, aussi de Régina, chez M. et Mme O. Legault.

Mme Henri Filteau se rendit à Portage-la-Prairie pour le mariage de sa fille, Irène, avec M. Mel Gorgunrud.

Mme G. Lemoine, accompagnée de ses enfants, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Zébière.

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Boulet.

Meyronne

Va-et-vient

Les familles Maurice Hébert et Arcadius Perron, de St-Boniface et de St-Norbert, ont passé quelques jours chez M. et Mme Arthur Thuot.

M. et Mme Georges Roberge, de Tacoma, Wash., étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Trefflé Brisebois.

M. l'abbé Lucien Poulin, curé, nous revenait de l'Est après une absence de six semaines; il était accompagné de M. l'abbé Germain Lavallée, professeur de Belles-Lettres au Séminaire de Sherbrooke, en route pour le congrès de l'ACELF à Edmonton.

La Rév. Mère Générale et la Mère Assistante générale, ainsi que Mère St-Hubert, provinciale, Mère Supérieure du Collège Thévenet de Gravelbourg et Mère St-Léon se rendaient à Meyronne dernièrement.

Le dimanche 18 août, M. le curé emmenait au Lac Pelletier 4 enfants de choeur: Richard, René et François Monette et Denis Girardin. Tous ont bien joui de ce beau pique-nique.

M. Lucien Barsalou, de Moose Jaw, a passé la fin de semaine avec son père malade et sa soeur, Laura.

M. Raymond Thuot, Grand Chevalier du Conseil de Laflèche, délégué provincial à Chicago, se rendait à la convention du jubilé de diamant de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

M. Léo Brassard, d'Albertville victime d'un accident d'autochenilles

ALBERTVILLE — La mort vient de nous ravir un de nos jeunes gens qui s'est fait écraser entre deux autochenilles. Les funérailles de M. Léo Brassard, âgé de 25 ans, eurent lieu le samedi 10 août. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta la messe de Requiem devant un grand nombre de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Geneviève Gobeil, âgée de 21 ans); sa petite fille, âgée de 11 mois; son père et sa mère, M. et Mme Emile Brassard; six frères, Edouard, de Prince-Albert, Clifford, Ernest, Emile et Robert, tous d'Albertville, et Roland, de Toronto, Ont.; quatre soeurs, Lucille (Mme E. Joubert), de Prince-Albert, Elise (Mme Alphonse Beauchêne), d'Albertville, Marguerite (Mme A. Bastien), de Montréal, et Rita (Mme Maurice Beauchêne), de La Crosse, Sask.; ses beaux-parents, M. et Mme Didace Gobeil, et plusieurs belles-soeurs et beaux-frères.

Les porteurs étaient cinq frères du défunt, Clifford, Ernest, Edouard, Emile et Robert, et son beau-frère, Donald Gobeil. Un autre beau-frère, Ronald Gobeil, portait la croix.

La maison funéraire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Çà et là

M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, a passé quelque temps à l'hôpital après s'être fracturé six côtes en tombant. M. l'abbé Plante l'aide de ce temps-ci.

M. et Mme Henri Carrier et leurs enfants sont partis à Canmore, Alta, où M. Carrier est employé, ainsi que M. et Mme Gérard Gobeil et M. Alfred Leduc.

M. et Mme Sérias Corriveau sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Leduc, à Coal Lake, Alta.

M. et Mme Fernand Beauchêne, de Léoville, Sask., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Arthur Beauchêne, ainsi qu'à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Beauchêne.

Mlle May Pellerin, de Vancouver, est en vacances chez son père, M. Henri Pellerin.

M. Charles Goulet et sa soeur, Joyce, d'Edmonton, sont en vacances chez MM. et Mmes Jack Ledoux et Gilles Painchaud.

M. et Mme Ernest Perrault et leurs enfants, de Montréal, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Bolduc, et à leurs neveu et nièce, M. et Mme Alfred Leduc.

Mme Marie Gignac eut la visite de ses enfants, MM. et Mmes Albert Chenier, de Garrick, Sask., et Philippe Boutin, de Leask, Sask.

Mlle Béatrice Piché, d'Edmonton, a passé ses vacances chez sa mère, Mme Emilienne Piché.

M. Rémi Piché est allé visiter des parents et amis à Edmonton.

M. et Mme Harry Dobel sont revenus de Hudson Bay et leur belle-soeur, Mme Emilien Beauchêne, est revenue avec eux.

Mme Ernest Brière a fait un voyage à Edmonton et à Calgary.

Mme Charles-Edouard Provencher, de Trois-Rivières, P.Q., est en promenade chez ses tantes et oncle, Mmes Evelina Audy et Eugène Lavoie et M. et Mme Paul Lavoie, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

M. et Mme Roch Gignac et Mme Lucie Chantal, de Ste-Christine, P.Q., sont en promenade chez leur tante, Mme Marie Gignac, et chez tous ses enfants, ainsi que les familles Godin.

Baptême

Florence-Aline-Marie, fille de Paul-Emile Pellerin et de Simonne Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Brassard, oncle et tante de l'enfant.

Malade

M. Arthur Dussault est actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Frenchville

Baptêmes

Le 28 juillet: Marie-Lorraine-Jeannette, fille de M. et Mme Guy Chelle. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Entem.

Joseph-Allain-François, fils de M. et Mme Marcel Entem, né le 27 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Thibault, de Ponteix.

Violente tempête

Une violente tempête électrique mit le feu à la prairie environ trois milles à l'est de l'église, causant un grand émoi dans la paroisse. Le feu, poussé par un fort vent du nord-est, a brûlé environ deux cents acres, avant d'être enfin éteint par une centaine d'hommes venus des paroisses voisines pour aider. Une bonne pluie dans la nuit arrêta le danger que le feu ne reprenne.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Ruest sont allés à Winnipeg, dernièrement, conduire leur fille, Laurianne, qui doit prendre un cours commercial.

M. et Mme René Nadeau, de Val Marie, étaient de passage chez M. Ruest, dimanche dernier.

M. et Mme Jean Entem se sont rendus à St-Hubert visiter M. Côté, père de Mme Entem, qui est là depuis deux ans.

M. et Mme Albert Auger, de Ponteix, sont venus chez M. et Mme Fernand Goddu, la semaine dernière.

Erreur

Corriger dans la dernière chronique: Mme Albert Coupé est en visite chez sa fille, Mme Gérard Laverdière, et Mme Ronald Sauvé (Marie-Rose Goddu), de Vancouver, a passé quelque temps chez ses frères, MM. André, Frank et Gaston Goddu.

Ouverture des classes à Prince-Albert, Sask.

Au Collège Notre-Dame — le mardi 17 septembre p.m.

Au Petit Séminaire — le mercredi 11 septembre p.m.

WAUCHOPE ET SES ENVIRONS

Après 44 années passées parmi vous comme agent du Pacifique Canadien à Wauchope, je tiens à vous remercier tous pour votre aide et votre coopération dans l'exercice de mes fonctions.

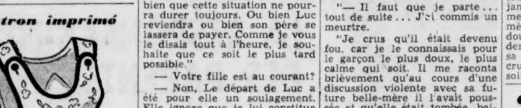
Je me suis toujours efforcé, tout en étant le digne représentant de ma compagnie, de protéger et de respecter vos intérêts.

Je remercie les organisateurs et tous ceux qui ont prêté leur concours à la belle soirée du jeudi 15 août, nous ayant ainsi permis de rencontrer nos nombreux amis et de faire nos adieux à beaucoup de gens.

Merci également pour la belle bourse, marque de votre générosité et de votre reconnaissance.

A tous, nos plus sincères remerciements et l'assurance de nos meilleurs souvenirs.

Emile et Marie BERNUY.



J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

Elle paraissait inquiète et Larry eut un geste évasif. Il voulait connaître la suite. Il hasarda:

— Quand Luc rentrera en France . . .

— Est-il question qu'il revienne? Je ne vous cache pas que je ne tiens pas à le revoir. Vous pouvez le lui faire dire. Il me fait un peu peur, lui qui avait l'air si doux! Quand il est en colère, il peut être d'une violence! . . . Dites-moi, pensez-vous que M. Eterval songe à nous supprimer la pension?

Sa réserve du début avait disparu et l'inquiétude la faisait plus loquace.

— Je sais bien qu'il devra apprendre un jour ou l'autre que le mariage n'a pas eu lieu, mais vous comprenez, je suis une pauvre femme et je voudrais que ma fille soit mariée avant que cette histoire soit découverte. Tout de même, c'est auprès de moi que son fils a trouvé son premier refuge. Quand je l'ai rencontré, il faisait peine à voir. Ce n'est pas un méchant garçon, mais il ne connaissait rien à la vie. Sa mère l'avait tant gâté. Elle avait voulu supprimer pour lui toutes les difficultés, et il n'était pas préparé à ce qui l'attendait. C'est difficile de se trouver tout à coup en face des réalités. J'avais pris suffisamment d'influence sur lui pour lui faire comprendre qu'en épousant Louise il retrouverait un foyer. Si Louise avait été un peu adroite, nous en aurions fait ce que nous aurions voulu. Il avait besoin seulement d'un peu d'affection.

Tout en la laissant parler, Larry se réjouissait honnêtement de la bonne nouvelle qu'il allait rapporter à Doralice, mais il avait besoin de connaître encore la suite des événements, et il dit innocemment:

— Vous disiez qu'à deux jours du mariage . . .

Elle hésita, puis:

— Je peux bien vous le dire, vous habitez l'Amérique et puis, si vous rencontrez Luc, cela me justifiera peut-être un peu à ses yeux. Je ne suis pas aussi mauvaise qu'il a pu le croire.

"J'avais donc arrangé ce mariage qui ne plaisait pas trop aux intéressés. J'avais loué pour Luc une chambre non loin d'ici et il prenait presque tous ses repas avec nous. Je tenais à ne pas le laisser trop s'éloigner. Il avait trouvé du travail dans une usine de la banlieue, comme ouvrier fondeur. C'était un peu ce qu'il faisait déjà à Seloncourt, mais ce n'est plus tout à fait la même chose d'être un ouvrier dans un quelconque atelier, que de faire le même travail quand on est le fils du patron. Il a dû souffrir, mais il ne l'a jamais dit. Il me donnait à peu près tout ce qu'il gagnait, s'imaginant, le pauvre garçon, que cela devait suffire pour faire vivre un ménage. Je lui avais caché l'aide que son père nous donnait, car il l'aurait refusée. D'autre part, sous le prétexte qu'il ne connaissait rien aux affaires d'argent, je lui avais demandé une procuration générale. Je comptais bien obliger avec cela M. Eterval à nous rendre des comptes sur l'héritage de sa femme. Il lui aurait fallu en passer par où je voulais et nous accueillir comme l'épouse et la belle-mère de son fils.

"C'était à deux jours du mariage et je ressassais à Louise, maussade, les raisons qu'elle avait de faire bon visage à son fiancé.

"— Je ne l'aime pas, me répétait-elle.

"Elle avait déjà en tête celui qu'elle va épouser.

"— C'est avec Luc Eterval que tu dois te marier. Tout notre avenir est en jeu.

"Je parlais surtout pour elle; moi, ma pension de veuve me suffit. Je lui répétais pour la vingtième fois mon plan, élaboré depuis que j'avais recueilli Luc, et je ne me suis pas rendu compte qu'il était entré dans l'appartement. Il avait tout entendu et je l'ai vu apparaître, soudain, pâle et menaçant.

"— Rendez-moi la procuration que je vous ai donnée.

"J'ai essayé de discuter. Louise avait quitté la pièce, peu désireuse d'assister à la scène. Je tentai de lui faire comprendre qu'il avait mal entendu, mais il ne se connaissait plus. Je ne voulais pas perdre, au moment de le recueillir, le bénéfice de ce que j'avais fait pour lui et je discutai. Sa colère grandissait devant ma résistance. Il m'accusa de cupidité, de calcul, qu'il avait pris pour de la bonté. Il devint insolent et je me fâchai à mon tour. Je lui débitai un certain nombre de vérités peu agréables. On dépasse toujours sa pensée quand on est en colère. Je lui reprochai son inaptitude à acquérir une situation de valeur et je parlai de la manière absurde dont sa mère l'avait élevé.

"A ces mots, il devint fou de rage.

"— Je vous interdis de prononcer son nom!

"A nouveau, il exigea que je lui rendisse sa procuration. Je refusai, cherchant à gagner du temps. Il se précipita vers le secrétaire où je rangeais mes papiers. Je voulus l'empêcher de l'ouvrir, une lutte s'engagea entre nous. Je m'accrochai à lui. En essayant de m'écarter, il me poussa un peu rudement. Je glissai et ma tête alla cogner contre le marbre de la cheminée. J'étais tombée avec un cri. Sous la violence du choc, je m'évanouis. Ma fille, accourue, me trouva par terre, l'arcade sourcilière fendue et saignant abondamment, tandis que Luc, fourrageant dans mes tiroirs, cherchait la fameuse procuration.

"Elle me crut morte et hurla:

"— Vous l'avez tuée!

"Il n'avait rien vu, rien compris à ce qui s'était passé, sinon qu'il avait repris le papier. Quand il se retourna, qu'il m'aperçut baignant dans mon sang, il fut pris de panique et crut réellement m'avoir tuée. Il est parti comme un fou et jamais nous ne l'avons revu. Ma blessure était superficielle et fut rapidement guérie. Je ne me serais pas consolée de ce mariage manqué si la pension, régulièrement, n'avait continué à nous être versée. Il m'a fallu arrêter la procédure que j'avais déjà commencée. Voilà les faits. Vous en savez autant que moi. Je sais bien que cette situation ne pourra durer toujours. Ou bien Luc reviendra ou bien son père se lassera de payer. Comme je vous le disais tout à l'heure, je souhaite que ce soit le plus tard possible."

— Votre fille est au courant?

— Non, Le départ de Luc a été pour elle un soulagement. Elle ignore que je lui constitue une petite dot. Elle travaille comme secrétaire et son fiancé, tout comme elle, n'est pas très ambitieux. Elle l'aime et se mariera bientôt. Il faut me comprendre, monsieur, j'ai été veuve de bonne heure et j'ai eu beaucoup de difficultés pour élever ma fille.

Larry en savait assez. Il demanda pourtant:

— Luc n'avait-il pas quelques camarades?

— Il n'était pas liant, peut-être que là où il travaillait . . .

— Avez-vous l'adresse de l'usine qui l'employait?

— C'était à Issy-les-Moulineaux. Attendez, je me souviens d'un nom qu'il prononçait parfois, c'était celui d'un de ses camarades d'atelier: Paul Arnaud. Vous pourriez le demander, s'il travaille toujours au même endroit.

En accompagnant le jeune Américain jusqu'à la porte, elle murmura, prise d'une sorte de honte:

— Auprès de nous, Luc avait quand même trouvé un foyer. Je m'étais efforcée . . .

Elle s'arrêta, marquant par un geste l'inutilité de poursuivre. Elle dit seulement:

— Je l'aimais bien. Je voudrais qu'il soit heureux, mais le pauvre garçon . . .

CHAPITRE XV

Dans la rue, Larry hésita un moment avant de repartir. La nouvelle qu'il rapportait rendrait Doralice heureuse, mais n'allait-elle pas, en renforçant son amour, susciter un désespoir plus grand, puisqu'aucun indice nouveau ne se rapportait au présent.

Tout ce qu'ils avaient appris depuis l'arrivée en France reconstituait peu à peu le passé, mais n'apportait aucune promesse d'avenir.

Il consulta sa montre. Il avait encore le temps de se rendre à l'usine où il découvrirait peut-être ce Paul Arnaud. Il se dirigea vers la banlieue industrielle de Paris. Mme Verrier avait indiqué Issy-les-Moulineaux comme étant le lieu où se trouvait l'atelier de fonderie. Il s'informa au bureau de l'ancien camarade de Luc et, sur la réponse qu'il faisait partie du personnel, il attendit la sortie des ouvriers.

C'est un homme d'une cinquantaine d'années qui vint vers lui, appelé au passage par le concierge. Il avait une tenue propre, un visage avenant, sous ses cheveux grisonnants. En présence de ce jeune étranger, il eut un geste de méfiance. Après s'être présenté, Larry Hemphill demandait:

— Vous avez bien connu Luc Eterval?

La réplique de l'autre fut une question:

— Vous n'êtes pas de la police, au moins?

Larry mit un moment avant de comprendre et il éclata de rire.

— Rassurez-vous, mais, dans l'intérêt de votre ami, je voudrais vous demander quelques renseignements. Ne pouvons-nous aller dans un coin tranquille?

— C'est facile, allons au petit café où nous déjeunions ensemble, Luc et moi, c'est à deux pas.

Quand ils furent attablés face à face, Paul Arnaud demanda:

— Vous avez de ses nouvelles?

— Pas très récentes. Vous étiez son ami?

— Nous travaillions côte à côte et j'avais tout de suite compris qu'il n'était pas de la même espèce que nous. Il connaissait bien son métier, était sérieux et travailleur, toujours prêt à aider un camarade. Il n'était pas bavard et les autres ne l'aimaient pas beaucoup. Sous son air impassible, je voyais bien qu'il n'était pas heureux, mais on n'avait pas idée de lui demander des confidences. Nous déjeunions presque toujours ensemble ici. Il était poli, s'inquiétait de ma femme, de mes enfants. Une ou deux fois, je l'avais invité à venir nous voir et il avait longuement expliqué à mes garçons qu'il fallait travailler, que le temps perdu dans la jeunesse ne se rattrape pas.

"Un jour, il me dit:

"— Je vais me marier. Veux-tu être mon témoin?

"J'acceptai, flatté, mais il ne me donna aucun détail et ne me parut pas plus heureux. C'est à ce moment qu'eut lieu mon accident. Une pièce mal accrochée, un geste maladroit . . . j'aurais dû être tué, si Luc, par un réflexe rapide, ne m'avait écarté. La masse de fonte m'écrasa seulement le bout du pied et je fus transporté à l'hôpital.

"Luc vint me voir presque tous les jours, je m'informai de son mariage pour lequel il devait me remplacer. Il n'avait pas, pour un futur marié, une expression bien réjouie, et je n'insistai pas. Il arriva un jour à l'heure de la visite avec une figure si étrange que je ne pus retenir mes questions. Il me dit:

"— Il faut que je parte . . . tout de suite . . . J'ai commis un meurtre.

"Je crus qu'il était devenu fou, car je le connaissais pour le garçon le plus doux, le plus calme qui soit. Il me raconta brièvement qu'au cours d'une discussion violente avec sa future belle-mère il l'avait poussée et qu'elle était tombée, baignant dans son sang. Il s'était enfui, épouvanté, et il avait erré toute la nuit, n'osant rentrer chez lui dans la crainte d'être arrêté. Il n'y avait de sa part aucune préméditation, aucun désir de tuer cette femme, et il y avait même quelque chance qu'elle ne fût pas morte. J'entrepris de lui faire comprendre qu'il ferait mieux d'aller s'expliquer tout de suite avec la police. Il ne voulut rien entendre. Il avait une seule volonté: partir, partir à tout prix, et aucun raisonnement ne pouvait l'atteindre. J'ai bien vu qu'il voulait fuir tout: son passé, son pays, peut-être même sa propre personnalité, autant que les responsabilités de son geste malheureux. Que pouvais-je faire pour l'aider? On ne s'expatrie pas aussi facilement, il faut des papiers, des visas, des autorisations longues à obtenir, pour entrer dans un autre Etat et y avoir du travail.

"J'avais pour voisin de lit un pauvre diable qui ne quitterait pas vivant l'hôpital et qui le savait. Il se lamentait à longueur de journée, non sur sa mort, mais à l'idée que le billet d'émigrant qu'il avait pu se procurer ne serait pas utilisé et que le bateau sur lequel il avait son passage partirait sans lui. Il était Tchèque et n'avait plus ni famille ni amis. La pensée que toutes les démarches faites pour avoir son visa pour le Canada étaient inutiles le mettait au supplice.

"C'est alors que le projet germa dans ma tête. C'était absurde et bien imprudent, mais je ne voyais rien d'autre, et l'anxiété du malheureux Luc faisait peine à voir.

"— Reviens demain, lui dis-je.

(A suivre)

Patron imprimé



No du patron: 9201
Grandeurs: 10 à 20

Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Le garçon et la panthère

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")



L'an 302 était une période dangereuse pour tout chrétien qui aimait vraiment Dieu. Une persécution acharnée sévissait alors et ceux qui défendaient le Dieu des chrétiens pouvaient compter sur le martyr tôt ou tard — probablement tôt.

La légende rapporte que Pancrace était le fils d'un brave chrétien qui versa son sang pour sa foi. Le jeune garçon avait hérité du courage de son père et il était fort peu probable qu'il échapperait au martyre à moins qu'il ne perde de son énergie et ne mente à propos de sa foi chrétienne. Mais Pancrace n'était pas assez lâche pour s'abaisser à dire un mensonge même au prix de sa vie. A 14 ans, d'après la légende, il remporta le premier prix pour un discours sur la "Vérité". Il ne pouvait sûrement pas se retourner et mentir!

A cette occasion, sa fière maman lui remit un médaillon d'or contenant un petit morceau de toile tachée de sang. "C'est une relique de ton père, expliqua-t-elle. Il fut mis à mort pour avoir dit au juge qu'il était chrétien. Porte toujours ce médaillon et souviens-toi que tu es le fils d'un martyr".

Une semaine plus tard, l'empereur décréta que tous les chrétiens soient poursuivis. L'édit impérial fut écrit sur un parchemin et cloué à un tableau d'affiches. Le décret avait sûrement été écrit par des hommes qui n'avaient jamais gagné de prix pour avoir parlé sur la vérité. Or donc, il y avait des calomnies dans ce décret et l'une d'entre elles disait que les chrétiens étaient des criminels qui ne devraient pas vivre.

Quand le jeune écolier vit cette affiche, il sut qu'il devait agir vite. Il courut à la maison d'un de ses compagnons de classe, un garçon de 16 ans, et lui dit avec enthousiasme: "Viens avec moi ce soir au Forum et nous déchirerons l'édit". Le Forum était une place où le peuple de Rome se réunissait pour entendre ce que ses juges avaient à lui dire.

Pancrace et son copain arrivèrent là à la nuit tombante. La sentinelle en devoir essaya de les arrêter, mais l'aîné sortit ses arguments et le soldat sortit sa lance. Tandis que les deux discutaient chaudement, le petit Pancrace se leva sur la pointe des pieds et déchira le décret. Avant que le soldat ne revienne de sa stupeur, les deux amis s'étaient enfuis dans la nuit.

Une semaine passa. Les jeunes garçons se demandaient ce qui s'ensuivrait de leur rencontre avec la sentinelle. Puis, ils cessèrent de se le demander. Le huitième jour, Pancrace fut emprisonné et le juge lui demanda: "Pourquoi as-tu déchiré l'édit impérial de Rome?" Pancrace répondit résolument: "Parce qu'il était rempli de faussetés sur les chrétiens qui sont les meilleurs citoyens de l'empire".

Mots courageux! Aussi bien te préparer toute de suite à donner ta vie . . . Les juges des pays gouvernés par des tyrans n'aiment pas les garçons qui leur parlent de la sorte . . .

Pancrace fut conduit dans l'arène et les loups et les léopards furent lâchés sur lui. Ensuite, un taureau sauvage. Mais aucun de ces animaux ne toucha le héros chrétien. Pancrace, selon la légende leur dit: "Envoyez une panthère, car c'est une panthère qui donna à mon père la couronne du martyre". La panthère fut libérée. Dieu donna à son saint la couronne du martyre et l'Eglise le célèbre le 12 mai.

La cuisine de la bonne humeur

"Tu fais la cuisine comme maman la faisait!" C'est probablement la plus chaude appréciation des talents culinaires de leur femme que font la plupart des maris. Ce qu'ils ne savent pas toutefois, ce soi-disant compliment n'est pas toujours goûté de la chère moitié qui, à ce moment-là, souhaiterait que son époux retourne chez sa mère . . . ou disparaisse de la circulation!

Pour les jeunes mariées, souffrant du complexe de la "cuisine-comme-maman-s a v a i t-la-faire", l'Institut canadien de Plomberie et de Chauffage a de bonnes nouvelles. Il appert, en effet, selon certains psychologues, que la cuisine de maman n'était pas si bonne que ça! Après tout, quand on est jeune, on n'est pas capricieux, on mange de tout, tout est bon! Tant il est vrai qu'aujourd'hui les talents culinaires de la femme moderne sont supérieurs à ceux de la belle-maman.

La raison? La voici: la cuisine moderne, conçue selon les besoins modernes. Les cuisines modernes, que les Américains appellent "Planned Kitchen", sont de date assez récente. Et pourtant, elles sont à la portée non seulement des propriétaires des maisons neuves, mais même de ceux qui veulent moderniser leurs maisons déjà anciennes. Le but des cuisines modernes est tout d'abord de sauver du temps et du travail et ensuite de mieux apprêter les mets, en étant de meilleure humeur!

Aujourd'hui, on construit les cuisines avec l'idée de faciliter le travail. On attache donc beaucoup d'importance à la disposition des articles indispensables à la cuisinière. Il lui faut donc des surfaces de travail, pour ainsi dire, pour que la nourriture vienne dans la cuisine, directement de l'armoire à manger ou de la glacière électrique. Les vivres sont sur une surface plane où on les prépare pour les repas. On les pousse ensuite vers le poêle et de là dans la salle à manger. Les cuisines modernes sont faites d'ordinaire n "L" ou en "U".

En parlant de "surfaces de travail", l'une des plus importantes est sans contredit l'évier. Quand on parle de moderniser une cuisine, on oublie trop souvent cet accessoire indispensable. C'est ici qu'on lave et prépare les aliments devant entrer dans les divers mets de la table. C'est ici également qu'on lave les ustensiles servant à la préparation et à la cuisson des mets. C'est de fait le centre sanitaire de la cuisine.

Le genre d'évier le plus populaire actuellement mis à la disposition des propriétaires, est l'évier-cuve combiné, une cuve profonde pour le lavage et pour le rinçage, un évier ordinaire. Les nouveaux modèles sont équipés d'un robinet genre pivot qui fournit l'eau à la température voulue, soit dans la cuve, soit dans l'évier. Une autre nouveauté est le boyau rétractable avec tête à jet, dispositif indispensable pour laver et arroser les légumes. On y ajoute à volonté une brosse à jet qui permet de laver la vaisselle à la main. Et le renvoi genre "tasse" qui recueille les déchets et les morceaux de légumes, etc., peut facilement s'enlever, être nettoyé et surtout être remis en place en un rien de temps.

Dans une telle cuisine, aucune jeune mariée n'a à redouter la concurrence de belle-maman.

Courrier de Louise

Q. — Je suis de cette espèce humaine qui n'existe plus, une "vieille fille". Maintenant dans la cinquantaine, j'ai habité presque toute ma vie chez mes parents, à la ferme, où j'ai dû travailler bien fort. Les quelques années que j'ai passées loin de chez moi, j'ai travaillé en service, ici et là, envoyant de l'argent à mes parents qui avaient une grosse famille et qui avaient besoin de cette assistance. Je ne regrette pas l'aide que j'ai pu leur donner d'une manière ou d'une autre, même si je n'ai pu me faire d'économies, seulement mes parents sont devenus très à l'aise, pour ne pas dire riches et voilà que mon père vient de faire son testament et qu'il donne tout à mes frères. Je me demande ce que sera ma vieillesse. Ma santé n'est plus ce qu'elle était et j'ai peine à suffir à la besogne de la maison. Puis-je faire quelque chose?

BRISEE ET PAUVRE.

R. — Laissez-moi d'abord vous dire, ma chère amie, que vous avez toute ma sympathie. J'ai bien essayé de comprendre cette attitude injuste qu'ont un grand nombre de nos pères de familles en ce qui regarde et leurs femmes et leurs filles sans jamais y parvenir. Comme vous mentionnez vos parents, votre mère vit encore et elle a sans doute beaucoup peiné pour aider votre père et pour élever sa nombreuse famille. Il est cruel que, dans sa vieillesse, elle soit obligée de dépendre entièrement du bon vouloir de ses fils. Sans généraliser, l'expérience nous démontre, trop souvent hélas, que l'ingratitude est la règle plutôt que l'exception, et qu'un grand nombre de ces bonnes vieilles se retrouvent un beau jour, le coeur brisé, dans un hospice. Les hommes qui agissent de la sorte envers leurs femmes ne sont guère plus justes envers leurs filles. On serait porté à croire la coutume païenne, d'abandonner les petites filles dès leur naissance, moins barbare que celle d'en user et d'en abuser pendant toute une vie pour les laisser ensuite, à l'âge mûr et la vieillesse, dans la misère. Pourquoi cette vilaine tradition chez les nôtres? Dans votre cas, ne pourriez-vous pas en parler avec votre mère? N'aurait-elle pas quelque influence sur votre père? Peut-être pourrait-elle lui parler de sa situation à elle d'abord, lui faisant comprendre que leurs fils, mariés ou non, pourraient oublier leurs devoirs et la négliger. Puis, elle pourrait lui rappeler votre travail, votre dévouement et même vos contributions financières au budget familial. Si votre mère ne réussit pas à changer les idées de votre père, n'y aurait-il pas parmi les amis de votre famille, un homme qu'il respecte et de qui il prendrait un conseil, un vieil ami, un prêtre par exemple? Si oui, essayez donc de lui faire plaider la cause de votre mère et la vôtre. Son avocat avait le devoir de lui rappeler ses obligations lorsqu'il a rédigé son testament, mais peut-être que votre père n'a rien voulu entendre. Si j'ai écrit si longuement à ce sujet, c'est un peu pour donner l'alerte. Que les parents soient justes envers tous leurs enfants, filles et garçons, et que le mari qui dispose de ses biens n'en prive pas la compagne qui lui a aidé à les acquérir. S'il tient absolument à déshériter ses filles qu'il leur donne d'abord une bonne éducation, puis qu'il les envoie gagner leur vie, mais qu'il ne les garde pas en servitude, sans salaire pendant des années, quitte à les passer à leurs frères en héritage.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire quels seront les tissus les plus en vogue pour l'automne? Merci.

FIDELE AU COURRIER.

R. — La silhouette adoucie ou "assouplie" domine la nouvelle mode et exige des tissus souples tels que les crêpes, les jerseys et, pour le soir, les chiffons. Presque tous les modèles de robes de jour sont de ligne droite, sans être aussi étroits que ceux de ligne "fourreau". Merci de votre fidélité.

* * *

Q. — La toilette que je vous décris conviendrait-elle pour assister à un mariage à la mi-septembre? J'ai quarante-cinq ans, je suis assez petite. J'ai les cheveux blonds et les yeux bleus. Merci.

MARGUERITE.

R. — La toilette de soie véritable dans les tons de beige et brun avec cache-poussière beige, en soie naturelle, que vous me décrivez serait très élégante, mais pour une blonde, je trouve que le bleu ou le turquoise serait plus avantageux. A cette saison, vous porterez des accessoires foncés de teinte assortie à votre ensemble.

LOUISE.

Conseils ménagers

Coquilles d'oeufs broyées

Les coquilles d'oeufs constituent un très bon engrais pour les plantes. Vous émiettez les coquilles dans de l'eau et vous laissez reposer trois jours; ensuite vous arrosez vos plantes avec cette eau, mais surtout pas les cactus, car les plantes grasses ne supportent pas la chaux.

* * *

Plus de paille de fer

Quelle corvée, cette paille de fer! Vous pourrez désormais l'éviter en passant sur votre parquet un mélange en parties égales d'eau de javel et d'essence de térébentine. Lorsque votre parquet est sec, vous l'encaustiquez comme à l'ordinaire.

* * *

Savonnette ou pelote d'épingle

Si vous voulez que vos épingles ne rouillent plus et puissent plus aisément pénétrer dans le tissu, piquez-les dans une savonnette.

* * *

Vase fêlé

Un de vos beaux vases est fêlé, mais il est encore utilisable. Que faire pour l'empêcher de fuir? Faites fondre de la paraffine et coulez-la sur la paroi intérieure du vase à l'endroit de la fêlure. Votre vase pourra à nouveau servir.

* * *

Céleri râpé

Si vous râpez du céleri à l'avance, pour éviter qu'il ne noircisse, versez dessus, une fois râpé, un peu de lait, ce qui l'empêchera également de sécher.

* * *

Odeur d'oignon sur un couteau

Vous venez de couper un oignon et votre couteau est terriblement imprégné de cette odeur. Si vous voulez l'en débarrasser immédiatement, coupez avec ce même couteau une carotte crue.

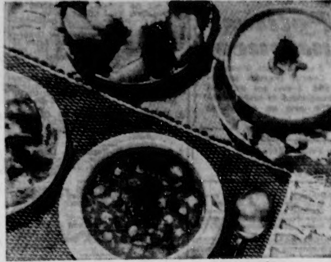
Petits conseils

Chic de bon aloi — Cet ensemble pratique peut être porté pour courir les magasins de la rue principale ou pour une excursion nautique en vacances. La jupe large au charme séduisant, en tissu d'acétate Chemcell et coton lavable à la main, retient sa fraîcheur et résiste au froissement par les jours chauds. La blouse à manches courtes est animée d'un noeud imprimé bordant le col. Offert en harmonies de noir et blanc, cet ensemble peut être lavé à la main sans risquer d'endommager les couleurs scellées scientifiquement.

* * *

Gencives agacées

Si vos gencives sont agacées, vous les soulagerez en les frictionnant avec du vin rouge légèrement salé.



Quittez votre cuisine, Madame, quand il commence à faire chaud. Arrêtez-vous de cuisiner. Et préparez des Soupes, des Salades et des Sandwichs.

La vie est facile quand il y a tout ce qu'il faut à la cuisine pour préparer de tels repas. Voici comment équiper votre cuisine pour préparer des repas qui font que vous êtes en vacances durant tout l'été.

Soupes: Ayez un rayon plein de vos préférées: Tomates, Asperges, Crème de Poulet, Poulet avec Riz, Poulet et Gombos, Légumes, Clam Chowder, Boeuf.

Sandwichs: Un pain blanc et un autre pour varier (blé complet, seigle ou aux raisins). Du beurre de peanuts, du fromage, des boîtes de viande, de thon et de saumon.

Salades: Boîtes de fruits (pêches, abricots, ananas) de viande, de thon et de saumon. Des oeufs, de la laitue, du fromage domestique dans le réfrigérateur.

Composez des menus à partir de ce trio alléchant, et régalez-vous avec des dîners aussi appétissants que ceux-ci.

RÉUNION AU PATIO

Soupe aux Légumes ou aux Asperges
Salade de Pêches et de Fromage Domestique
(Parsemée de Noix Grillées)
Sandwichs au Thon
Thé Glacé

BUFFET APPÉTISSANT

Clam Chowder ou Soupe aux Fèves avec Bacon
Sandwichs de pain de seigle au Jambon
Salade de Tomates et de Laitue
Melon Glacé

FESTIN JOYEUX

Soupe au Poulet avec Riz ou Poulet et Gombos
Sandwich Club Grillé (Fromage à la crème, Gelée d'Atocas, Bacon)
Salade d'Oranges en Tranches
Thé Glacé

SURPRENEZ PAPA AU DÎNER

Le Père est le "Roi du Logis", alors préparez-lui un menu royal. Des hamburgers de taille géante garantiront au repas un franc succès. Arrosez-les d'une riche sauce au boeuf—celle que Papa choisit toujours. Vous pouvez choisir une boîte de cette bonne sauce au boeuf qui est toute prête à faire chauffer et à servir. Disposez dans chaque assiette un hamburger bien chaud, une portion de blé d'Inde doré, et des pommes de terre nouvelles beurrées et persillées. Remplissez des saladiers individuels en bois avec de la salade retournée. Passez la bonne sauce au boeuf pour le hamburger et les pommes de terre. Ensuite, servez la crème glacée et un délicieux gâteau au chocolat pour l'homme de la maison. Si vous avez utilisé un glaçage blanc vous pouvez écrire le mot "PAPA" avec du chocolat chips (et dessiner un coeur autour).

Claire est jalouse

Claire dit à sa maman: "Tu as donné deux bonbons à Jacques et un seul à moi". Une heure plus tard, à l'école, elle constate sans le dire: "Anne a une jolie montre, pourquoi pas moi?"

Dans les deux cas, sans qu'elle s'en rende bien compte, demeure au fond de son esprit cette arrière-pensée si pénible aux enfants: "Ce n'est pas juste".

Si rien ni personne n'intervient, Claire va souffrir, s'aigrir, et son attitude empoisonnera l'atmosphère familiale et lui fera à elle-même beaucoup de mal.

Il faut donc, à tout prix, détruire chez l'enfant les premiers germes de ce sentiment de jalousie.

La petite fille jalouse commence par protester, ce qui n'est pas encore très grave. Le vrai danger commence quand elle en arrive à se taire. Elle ressasse alors tous ses motifs de rancune, les amplifie involontairement, ce qui crée en elle un état d'esprit tel que n'importe quel incident, même sans importance, la renforce dans le sentiment d'être injustement traitée. Elle peut aboutir (on connaît mal la puissance de souffrance des enfants) au désespoir. Un esprit de révolte l'amène à haïr, d'abord la personne qui lui est préférée, ensuite celle qui n'a pas su aimer assez pour être "juste".

Des maladresses à éviter

Ce n'est pas toujours par manque d'amour qu'une maman arrive à préférer un de ses enfants. Il y a des maladresses involontaires qu'il faut savoir "éviter".

Il convient de donner à chaque enfant la même quantité de bonbons ou de vêtements. Il faut éviter que la plus jeune fille soit réduite à porter les robes de ses aînées ou à souffrir dans des chaussures qui sont à sa pointure, mais ne conviennent pas à la forme de ses pieds.

Il ne faut pas de différences pénibles dans le choix des récompenses, des sorties, des voyages. Ni, ce qui est sans doute le plus important et le point le plus délicat, dans la répartition des marques d'affection.

Cependant, dans tout cela, il importe de tenir compte des différences d'âges, de tempéraments, de caractères des enfants.

Il convient de faire comprendre, par exemple, aux enfants, qu'un gâteau ne doit pas être divisé en parts rigoureusement égales entre une fragile petite fille de 8 ans et un solide garçon de 12 ans. C'est cette égalité qui serait injuste. Ou encore, que mettre en pension un enfant anormalement délicat, sous prétexte que son frère robuste y est allé au même âge, est une fausse interprétation de la justice.

A chacun ce qui lui convient

Alors, que faut-il faire?

Etre tout d'abord bien persuadé que la justice n'est pas "l'égalité numérique", mais qu'elle doit donner à chacun ce dont il a besoin pour réaliser son épanouissement propre, qui n'est jamais semblable à celui de son frère.

Expliquer ensuite aux enfants, qui comprennent si bien quand leurs parents les prennent au sérieux (de préférence, mais pas obligatoirement, en tête à tête), les raisons qui les font agir.

A un enfant jaloux, par exemple, il faut savoir "dire pourquoi" on a donné un fruit ou une caresse de plus au petit frère.

Il reste, enfin, à faire agir cet enfant, l'amener à se dévouer pour celui qui a excité son envie. Si un enfant est jaloux de son père ou le père de son enfant (ce qui est plus fréquent qu'on ne le pense), il faut les amener, en sortant seuls, par exemple, à nouer des liens de camaraderie et d'affection plus étroits, qui contribueront à transformer leurs rapports.

Apprendre à aimer celui dont on est jaloux est peut-être la meilleure manière de supprimer la jalousie elle-même.

En fait, on en revient toujours à ce point unique: il faut aimer les enfants intelligemment, sans égoïsme, "pour eux, non pour nous", en tenant compte de leurs besoins individuels plus que d'une vaine et souvent fausse égalité.

Etes-vous bonne maîtresse de maison?

Répondez "oui" aux choses que vous avez déjà réalisées et . . . réussies; "non" aux choses que vous n'avez jamais faites ou manquées.

Savez-vous:

- Faire de la bonne soupe? ....
- Préparer un repas complet? ....
- Faire la lessive? ....
- Repriser convenablement? ....
- Casser du bois pour allumer le poêle? ....
- Repasser et plier correctement le linge? ....
- Faire cuire les viandes pour qu'elles aient bon goût? ....
- Laver et cirer les planchers? ....
- Bien faire un lit? ....
- Laver les lainages? ....
- Presser un habit? ....
- Peinturer un meuble, un mur? ....
- Laver un bébé? ....
- Préparer les boires de bébé? ....
- Donner les premiers soins à un blessé? ....
- Remplacer un plomb sauté? ....
- Bien ranger vos armoires? ....
- Apprêter les légumes de trois façons différentes? ....
- Faire du bon café? ....
- Faire le marché pour une semaine? ....
- Préparer un menu différent à chaque repas, pour une semaine? ....
- Comment vous servir du marteau pour faire quelques réparations? ....
- Préparer une réception? ....
- Coudre? ....

* * *

Réponses aux questions

Si vous avez répondu 20 OUI, c'est très bien! Il ne vous reste plus qu'à vous perfectionner davantage pour acquérir de nouvelles connaissances.

Si vous avez de 12 à 20 OUI, vous avez pas mal de connaissances, mais il faudrait les améliorer si vous ne voulez pas avoir des embêtements et être forcé de recourir aux autres.

Si vous n'obtenez que 12 OUI, attention! Ça ira vraiment mal pour vous et votre entourage. Vos connaissances sont trop minces, il faudrait les multiplier pour éviter des conflits de ménage. Mettez-vous à l'oeuvre immédiatement, vous avez encore beaucoup à apprendre.

Le mercredi soir 21 août avait lieu au théâtre Gaiety la "première" du célèbre film de Michael Todd "Around the World in 80 Days" de Jules Verne. Après toute la publicité qui a entouré cette magnifique production dans la presse mondiale et tous les prix qui lui ont été décernés par les diverses associations cinématographiques internationales, il n'y avait pas lieu de craindre une déception. Aussi, fut-il tout à fait enchanteur de faire le tour du monde, en quelque deux heures et demie, en compagnie de M. Fogg (David Niven), qui tient le rôle de ce monsieur excentrique avec toute la maitrise qu'on lui connait, son valet Passe-Partout (Cantinflas), dont la vivacité latine fait ressortir le calme britannique traditionnel de son maître, et leurs compagnons de route dont les rôles, mêmes les plus petits, sont interprétés magnifiquement par une véritable parade de grandes vedettes, tant américaines qu'européennes. On reconnait sur cette photo, de gauche à droite: **Cantinflas, David Niven, Marlene Dietrich et Frank Sinatra.**

Cérémonie d'adieu au R. P. Isidore Joyal, O.M.I.

Après neuf années passées au Sacré-Coeur dont trois à titre de vicaire et six en qualité de curé, le R. P. Isidore Joyal quitte Winnipeg pour devenir économe et professeur au scolasticat des Pères Oblats, à Lebret, en Saskatchewan.

Dimanche prochain, 25 août, après chacune des messes, le R. P. Joyal sera à la salle Guertin à la disposition de tous ceux qui aimeraient le rencontrer. Tous sont cordialement invités à s'acquitter de ce devoir de gratitude. Après la messe de midi, l'expression officielle de la reconnaissance de tous sera exprimée par un paroissien, une bourse et quelques autres objets lui seront présentés de la part des paroissiens, des diverses sociétés et de la paroisse par les syndics. Les Dames de Ste-Anne serviront le café.

Toute personne empêchée de se rendre au Sacré-Coeur dimanche et qui désirerait contribuer à cette bourse pourra le faire en s'adressant à l'un ou à l'autre des syndics: MM. W. St-Laurent et E. Girard, ou à Mme M. Audette, présidente des Dames de Ste-Anne.

A cette occasion, on rappelera que le Père Joyal s'est employé avec coeur à développer l'oeuvre commencée par le R. P. Portelance et si bien continuée par les Pères Normandin, Vézina, Jubinville et Desautels. Il a su particulièrement mettre à profit ses talents d'administrateur et utiliser les circonstances favorables de prospérité actuelle et de générosité traditionnelle des paroissiens du Sacré-Coeur pour mettre la paroisse dans une situation financière appréciable et la doter en même temps de locaux et d'améliorations qui s'imposaient.

Aux enfants le Père Joyal laisse une école agrandie de trois classes et toute renovée avec une spacieuse salle à manger où grouillent 332 enfants, soit 120 de plus qu'en 1950; aux Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, une demeure convenable et appropriée à leur besoin grâce à l'importante addition construite en 1952; aux jeunes du Club du Sacré-Coeur, un local tout rafraichi et des allées de quilles remises à neuf; à tous les paroissiens, une église artistiquement redécorée avec plancher en tuiles et une magnifique allée centrale réalisée grâce à d'heureuses modifications et à une nouvelle redistribution des bancs. Enfin, on peut dire que du sous-sol au toit, à l'intérieur comme à l'extérieur, il n'y a pas d'endroit qui n'ait méthodiquement reçu l'attention requise.

Comme patriote on gardera du Père Joyal le souvenir d'un homme convaincu et soucieux de garder à ses compatriotes leur droit de se développer et de vivre selon leurs traditions catholiques et françaises.

Dans le ministère auprès des âmes des paroissiens, des protestants, des malades et des mourants surtout, le Père Joyal laisse l'exemple d'un prêtre consciencieux, précis, tenace et dévoué.

En partant pour Lebret, le Père Joyal ne va pas en pays inconnu exercer un ministère également inconnu. Le Père a déjà été professeur au collège de Gravelbourg, au Juniorat de St-Boniface, au Grand Séminaire de St-Boniface à St-Norbert et au scolasticat du Sacré-Coeur où il retourne aujourd'hui. La fonction d'économe ne lui est pas étrangère non plus; il l'a remplie jadis au collège de Gravelbourg et l'a exercée admirablement bien durant ces six dernières années passées au Sacré-Coeur.

En quittant le Sacré-Coeur, le Père Joyal peut être assuré de la reconnaissance, des prières et des meilleurs voeux de la part de tous les paroissiens.

Projet provincial pour contrôler la Seine

L'hon. Ron Robertson, ministre provincial des Travaux publics, vient de révéler que son gouvernement serait disposé à contribuer au coût des travaux pour contrôler la rivière la Seine, si le fédéral refuse de le faire.

Selon ce plan, les municipalités de St-Boniface, de St-Vital, de Ritchot, de Taché et de Ste-Anne payeraient un sixième du coût estimé à $1,600,000 et la province, le reste.

M. Robertson a dit qu'il n'y a pas de raison pour retarder la construction du canal Manning entre la Seine et la Rouge.

Le sanctuaire N.-D. du Cap agrégé à Ste-Marie-Majeure

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, Reine du T. S. Rosaire, vient de recevoir le privilège d'être officiellement agrégé à Ste-Marie-Majeure de Rome, la première basilique mariale du monde. Un décret, en date du 16 juillet dernier, muni du sceau capitulaire de Ste-Marie-Majeure, et signé par S. E. le cardinal Nicolas Canali, patriarche et légat pontifical de la Basilique Libérienne, en fait part.

THE LIQUOR CONTROL ACT

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned Marcel Roch and Meinrad Roch, of the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a RESTAURANT BEER AND WINE LICENCE AND BEVERAGE ROOM LICENCE, for the premises described as follows:

Being part lot one (1) in Block seven (7) as shown on a Plan of Survey of a part of the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, registered in the Carman Land Titles Office as Plan No. 786, better known as the Notre Dame Hotel, situated at Notre Dame Avenue, Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this applications should be made forthwith to The Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section one (1) of "The Liquor Control Act" provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and The Commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which The Licencing Board will hear evidence with regard to the application and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the commission of the hearing and of the time and place so fixed."

Dated at the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, this 23rd day of August 1957.

Marcel ROCH
Meinrad ROCH

Elargissement de la définition d'un "invalide"

L'hon. R. W. Bend, ministre de la Santé et du Bien-Etre, a signalé aux conseils municipaux qu'un plus grand nombre de Manitobains seront éligibles à la pension des invalides maintenant que les conditions requises sont facilitées.

Dans une lettre adressée à toutes les municipalités, le ministre dit que parce que la définition de ce qui constitue une personne invalide a été changée, bon nombre de résidents dont les demandes avaient été rejetées sous l'ancienne loi pourront maintenant obtenir la pension. Quelque 828 Manitobains reçoivent actuellement $46 en pension mensuelle déboursée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial.

La nouvelle définition déclare qu'une personne aura droit à une pension si elle "souffre d'une majeure altération psychologique, anatomique ou physiologique vérifiée par des constatations médicales objectives et qui est vouée à durer indéfiniment sans amélioration importante".

M. Bend dit que les candidats dont les demandes ont été rejetées auparavant et qui croient être maintenant qualifiés, devraient faire une nouvelle demande au bureau municipal.

Il a insisté sur le fait que les termes du gouvernement fédéral pour obtenir une pension sont encore très rigoureux et que l'on ne devrait pas se faire de vains espoirs. Le Manitoba s'était joint à d'autres provinces pour demander l'adoucissement des conditions requises pour obtenir une pension.

Correspondant de l'U.P. chassé de la Pologne

VARSOVIE — Le gouvernement communiste polonais a ordonné au correspondant de l'United Press, Anthony J. Cavendish, de quitter la Pologne avant une semaine, à cause de ce qu'un personnage polonais a décrit comme ses rapports tendancieux sur la grève du tram à Lodz. L'agence polonaise de nouvelles PAP explique que cette expulsion n'empêchera pas l'United Press de se faire représenter à Varsovie.

Les pourvoyeurs de gaz en concurrence à St-Boniface

Une des plus larges compagnies canadiennes de gaz Great Northern Gas Utilities Ltd., dont les bureaux centraux sont à Edmonton, a exprimé récemment son désir d'entrer en concurrence avec Winnipeg & Central Gas Co., à St-Boniface.

Le vice-président et le gérant général, M. F. J. Simington, parlant devant le conseil de St-Boniface, a déclaré que les droits d'exclusivité de distribution de Winnipeg & Central ne s'appliquent qu'à Winnipeg seulement. Il a promis des taux la moitié de ceux exigés par Winnipeg & Central et a fait connaitre clairement le désir de la compagnie de combattre Winnipeg & Central dans les régions suburbaines.

Great Northern est propriétaire de Plains-Western Gas & Electric Co. Ltd., qui a le privilège de distribution exclusive dans Brandon. M. Simington a dit que sa compagnie pourrait distribuer le gaz dans St-Boniface au même prix qu'à Brandon, soit 65c par 1,000 pieds cubes, comparé à $1.12 exigé par Winnipeg & Central.

La compagnie Great Northern conduit maintenant une enquête pour déterminer le taux de distribution dans le grand Winnipeg.

M. Simington a dit que sa compagnie était prête à commencer les travaux de système de distribution à St-Boniface dès maintenant si elle obtenait une ferme assurance des droits d'exclusivité. Le système pourrait être terminé au printemps. Le gaz naturel doit être distribué à Winnipeg par Winnipeg & Central à partir du 2 septembre.

Le maire de St-Boniface, M. Joseph Van Belleghem, a demandé à M. Simington pourquoi sa compagnie avait tant tardé à faire une offre de distribution du gaz à St-Boniface. M. Simington a répondu qu'ils avaient l'impression que Winnipeg & Central avait l'exclusivité de distribution dans tout le Winnipeg métropolitain et que, vu que cette dernière était sise à Winnipeg même, elle pourrait donner une plus grande satisfaction. "Toutefois, déclare-t-il, les événements nous ont prouvé qu'il n'en est pas ainsi".

CITE DU VATICAN — La radio vaticane a averti les catholiques qui vivent dans les pays communistes que c'est une hérésie d'accepter "une Eglise séparée de Rome et du pape".